

# Selon la Fédération des commissions scolaires Les organismes municipaux montrent leur inconscience civique dans leur demande

SAINT-FOY (PC) — L'Union des municipalités et l'Union des conseils de comtés du Québec font preuve d'une inconscience civique incroyable en demandant de s'emparer de l'impôt foncier scolaire. C'est le commentaire émis par le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec — FCSCQ — M. Hubert Lavigne, mercredi, au lendemain de la demande faite par MM. Gilles Lamontagne et Jean-Marie Moreau, respectivement maire de Québec et président de l'Union des municipalités du Québec et président de l'Union des préfets de comtés du Québec.

A l'issue d'une rencontre avec le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, mardi, MM. Lamontagne et Moreau ont présenté un programme en quatre points prévoyant la remise complète de l'impôt foncier aux municipalités d'ici cinq ans. Dans un communiqué publié à Sainte-Foy, siège de la FCSCQ, M. Lavigne affirme que cette demande ressemble à une attaque de la part d'une meute qui

visait à déposséder les citoyens du Québec de la plus importante emprise qui leur reste sur leur système d'éducation.

Selon lui, il s'agit nettement d'une demande de hausse d'impôts de l'ordre d'un demi-milliard de dollars adressée au gouvernement du Québec sur le dos de l'ensemble des Québécois.

Le président de la FCSCQ soutient qu'il est inconcevable que le gouvernement puisse même prendre en considération les demandes irresponsables de transferts

fiscaux venant des représentants des dirigeants municipaux, d'une part, parce que l'administration financière des organismes municipaux est présentement un fouillis incontrôlé et incontrôlable à cause du trop grand nombre de ces organismes, et, d'autre part, parce que les citoyens du Québec n'accepteront jamais d'être dépossédés de leur droit de regard sur l'éducation donnée dans leur milieu.

La Fédération des commissions scolaires, a-t-il souligné, considère que les commissions scolaires sont mieux structurées que les organismes municipaux pour gérer efficacement les fonds publics qu'elles perçoivent, parce qu'elles sont regroupées en des unités administratives viables, dotées de contrôle qui protègent les citoyens.

M. Lavigne s'est dit d'avis que les appétits fiscaux des représentants provinciaux des organisations municipales étaient non seulement outranciers, mais aussi hors de proportion avec leur aptitude à gérer efficacement de nouveaux fonds publics, dans l'intérêt des citoyens québécois.

# La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 246

GRANBY, JEUDI 3 AVRIL 1975

20 CENTS

Après sa victoire en Alberta

## Peter Lougheed obtiendra-t-il gain de cause auprès du fédéral?

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Peter Lougheed a obtenu ce qu'il voulait aux dernières élections en Alberta — un mandat non équivoque pour lutter en faveur d'une nouvelle hausse du prix du pétrole.

Mais la majorité des observateurs croient que la victoire éclatante remportée par M. Lougheed, le 26 mars dernier, ne modifiera à peu près en rien la position du gouvernement fédéral lors de la conférence nationale sur l'énergie prévue pour les 9 et 10 avril prochains, et au cours de laquelle on devra fixer le prix du pétrole canadien.

Du côté albertain, il ne devrait pas y avoir non plus de changement significatif. M. Lougheed continue d'affirmer qu'une "hausse substantielle" du prix du pétrole est essentielle pour permettre à l'Alberta de retirer une juste part des revenus provenant de ses réserves pétrolières.

Le seul élément nouveau, c'est que, fort de l'appui de l'électorat albertain, M. Lougheed pourra plus facilement dire "non" en réponse aux Premiers Ministres des autres provinces qui voudraient garder les prix à un niveau plus bas.

De plus, le Premier Ministre albertain aura tout le temps nécessaire pour recourir au jugement de la Cour suprême afin de faire valoir les droits de sa province sur ses ressources naturelles.

### L'homme d'Etat

D'autre part, sa récente victoire électorale permet désormais à M. Lougheed d'assumer le rôle d'un véritable homme d'Etat. Il pourra en effet accepter un compromis sans craindre que les partis d'opposition puissent immédiatement contester ses décisions et en faire le thème d'une élection, l'accusant d'avoir "vendu" l'Alberta.

Entre-temps, aucune des autres provinces ne semble sur le point de modifier sa position sur cette question des prix du pétrole.

Déjà, le ministre de l'Énergie de l'Ontario, M. Dennis Timbrell, et le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, ont indiqué qu'il serait tout simplement plus difficile de négocier avec le gouvernement albertain à la suite de la victoire du parti de M. Lougheed.

Enfin, en ce qui regarde M. Trudeau, il y a peu de chances qu'il se laisse impressionner par M. Lougheed. Le Parti libéral fédéral n'a pas à craindre de s'allier la députation albertaine au Parlement; celle-ci ne compte aucun libéral, les conservateurs ayant rafilé les 19 sièges de cette province aux dernières élections fédérales.

Devant l'avance foudroyante des Communistes

## Vent de panique sur la ville de Saigon

SAIGON (AP) — Les Américains affluent au consulat des Etats-Unis à Saigon afin de faire de leur compagnie vietnamienne avec laquelle ils vivent depuis des années leur épouse légitime.

Les Vietnamiens et les étrangers se ruent dans les banques pour retirer leur argent parce que, d'après des rumeurs (déjà démenties par le gouvernement), les comptes vont être gelés.

C'est fait: la panique a gagné Saigon après la perte des trois-quarts du territoire sud-vietnamien, pour une grande part sans résistance

véritable. Si le taux de change du dollar s'effrite ailleurs dans le monde, à Saigon il était, mercredi, au marché noir, de 1.050 piastres, soit 250 piastres de plus qu'il y a seulement trois semaines.

Des négociants en or ont révélé que le prix de ce métal jaune de 24 carats est passé en 24 heures de 210.000 à 240.000 piastres, ce qui équivaut à 240 dollars au taux du marché noir.

D'élégantes Vietnamiennes se bousculent dans les bijouteries pour échanger leurs piastres contre des objets en or de 18 carats facilement transportables, malgré (là aussi)

la flambée du prix de l'once de métal précieux de 18 carats, passé de 127.000 piastres, mardi, à 135.000 piastres, mercredi.

Selon les employés de banque et le personnel du consulat américain, la panique s'accroît depuis lundi.

"C'est la chute de Da Nang qui l'a déclenchée", précise un Américain.

Le consulat australien a dû appeler la police pour qu'elle ferme une rue et disperse une foule qui assiégeait le bâtiment pour tenter d'obtenir des visas d'immigration.

Une rumeur (encore une) démentie avec force indi-

quait que l'Australie acceptait d'accueillir les Vietnamiens, sans limitation d'entrées.

### Les demandes de passeports

Au ministère de l'Intérieur, une marée d'autres Vietnamiens se battaient pour demander des passeports qu'ils n'obtiendront sans doute jamais.

Au consulat américain bondé s'est présenté un vacancier, M. Richard Smith, chef de la section consulaire des Etats-Unis à la Nouvelle Delhi.

Évaluant la foule du regard, il s'est mis aussitôt au travail pour venir en aide à ses collègues de Saigon.

"Notre plus gros problème, ce sont ces Américains qui viennent ici pour faire valider leur mariage", a précisé l'un d'eux, qui a préféré conserver l'anonymat.

"Ils veulent se marier, et le gouvernement du Vietnam dit que les étrangers ont besoin d'une déclaration sous serment de leur ambassade, stipulant qu'ils sont libres de se marier au regard de la loi. Nous leur disons de remplir un formulaire et de prêter serment", a-t-il expliqué.

Le personnel du consulat se déclare submergé de messages venant de membres du Congrès auxquels des Vietnamiennes mariées à des anciens combattants ont demandé de l'aide pour avoir des nouvelles de leurs familles demeurées au Sud-Vietnam. "Nous n'avons pas le temps d'entreprendre de telles recherches", ajoute-t-il.

Des parents de Vietnamiennes vivant aux Etats-Unis ont déposé des demandes de visas pour les rejoindre. Le consulat leur a conseillé de garder l'argent des visas, auxquels ils ont droit, jusqu'à ce qu'ils obtiennent un passeport...

Mais le gouvernement de Saigon a interdit le départ à l'étranger de ses ressortissants. Il a par conséquent arrêté de délivrer des passeports pour pratiquement tout le monde, sauf les hommes d'affaires.

### Démission de Thieu?

NEW YORK Reuter — Des membres parmi les plus influents du gouvernement sud-vietnamien ont demandé au président Nguyen Van Thieu de démissionner à la suite des

revers subis par l'armée dans le nord et le centre du pays.

La chaîne de télévision américaine NBC National Broadcasting Corporation qui rapporte, mercredi soir, l'appel des membres du gouvernement précise que la plupart des membres de la famille du président, y compris son épouse, ont déjà quitté le Sud-Vietnam.

A Saigon, le Sénat s'est prononcé mercredi en faveur de la formation d'une équipe de "nouveaux dirigeants".

### Unité nationale

Dans un appel à la nation, le premier ministre, M. Tran Thien Kiem, qui aurait soumis sa démission au président Thieu, a indiqué qu'il avait eu, au cours de ces derniers jours, des contacts avec les représentants de divers partis politiques en vue de "sus-citer l'unité nationale, stabiliser la situation pour, ensuite, repousser l'agression communiste".

Selon le correspondant de la chaîne américaine à Saigon, Jack Reynolds, qui cite des sources sûres, M. Kiem a rencontré jeudi le président sud-vietnamien pour lui demander de se retirer. Le Premier Ministre parlait au nom de plusieurs généraux et officiers supérieurs au sein du gouvernement.

Toujours selon le correspondant, M. Kiem a été reçu au palais après l'ambassadeur des Etats-Unis et le général Frederick Weyand, chef d'état-major général de l'armée américaine, qui effectue actuellement une urgente mission d'information à Saigon pour évaluer les besoins de l'armée sud-vietnamienne.

## le sourire matinal

Dialogue entre deux adolescents:

— Connais-tu la différence entre un petit gars et une petite fille? — Oui.

Qui te l'a dit? Mon petit doigt.

La Menuiserie.  
681 Gouin, Granby Tel: 378-9841



## On pense et l'on panse!

La société canadienne du cancer débutera sous peu sa campagne de souscription par sa journée de la jonquille, le 11 avril prochain. L'argent recueillera à l'un des trois secteurs de cet organisme: l'éducation, recherche et bien-être. Dans ce dernier secteur on effectue, entre autre, la confection de pansements qui sont, par la suite, distribués aux malades qui en ont besoin. Les bénévoles se regroupent tous les mois afin d'effectuer cet utile travail. Nous apercevons ici, Mmes Anita Payette, Reine Robichaud, Dolorès Berthiaume (présidente du secteur bien-être de la région) et Sara Casavant, que l'on peut respectueusement qualifier de "travailleuses de la première heure" au sein de cet organisme.

(Photo C-Line Jobin)

BUREAU DU DEPOT LEGAL  
DEPT. - PERIODIQUES  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
1700 ST-DENIS,  
MONTREAL 129.

**Le bloc**  
NEWCASTLE-C  
blocus décidé lundi  
pour protester contre  
étrangers bon marché  
côte sud de l'Angleterre.  
Mardi soir, 45 ports, certains ports importants d'Angleterre, étaient paralysés par quelque 1.400 petits bateaux de pêche de 50 tonnes.  
Sur la Manche, le port de Newhaven était bloqué par un barrage de 70 chalutiers. Les marins-pêcheurs de la côte sud-ouest ont déclaré qu'ils se joindraient au mouvement à la fin de la semaine.  
Seul, un caboteur ouest-allemand est parvenu, mardi soir, à franchir le barrage des chalutiers pour s'engager dans l'estuaire de la rivière Tyne.  
Les espoirs de mettre fin au blocus se sont envolés lorsque M. Hugh Brown, sous-secrétaire pour l'Ecosse, a refusé de rencontrer les dirigeants pour discuter de leurs revendications.  
Toutefois, les pressions se multiplient pour que soit levé le blocus. La Haute cour a accordé aux autorités portuaires de Tyneside un arrêt défavorable aux 43 chalutiers qui participent au blocus. Les tribunaux écossais devraient agir de même contre les pêcheurs qui bloquent la Clyde ainsi que quatre autres estuaires.  
Les trois plus importants ports de Grande-Bretagne, Londres, Liverpool et Southampton, n'ont pas encore été touchés par le mouvement.

## Rien de changé...

WASHINGTON (PC) — Les contingents de bestiaux entre le Canada et les Etats-Unis restent inchangés, a déclaré mercredi le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugène Whelan, au terme d'une conférence qu'il avait eue à Washington avec le secrétaire à l'Agriculture des USA, M. Earl Butz.

Ce dernier a noté, pour sa part, que les contingents américains du boeuf et du porc en provenance du Canada avaient été institués par le président des Etats-Unis et que "ce n'est que le président qui puisse les changer". Ces contingents avaient été imposés parce que le Canada avait lui-même contingenté le boeuf et le mouton en provenance des Etats-Unis.

M. Butz a souligné que le ministre de l'Agriculture du Canada avait plus d'autorité que lui-même en matière de contingents.

Il a dit enfin que la situation est loin d'être désespérée. Au fait, a-t-il expliqué, "c'est la chose importante, le ministre de l'Agriculture du Canada et moi sommes convenus de prendre les dispositions pour libéraliser le commerce et conséquemment faire disparaître les dures restrictions qui existent présentement des deux côtés de la frontière".

## Qui était responsable?

MONTREAL (PC) — Le président de la Canadian Copper Refiners, M. John Schloen, a reconnu, mercredi, qu'il savait depuis de nombreuses années que l'absence de cuivre dans les bassins de purification de l'usine provoquait automatiquement un dégagement d'hydrogène arséné (arsine).

Pour éviter un empoisonnement, les ouvriers auraient dû recevoir instruction de couper le courant dès qu'il n'y a plus de cuivre dans plus de deux des 13 bassins de purification, a-t-il dit.

Tout en affirmant que les instructions fournies aux ouvriers étaient certainement inadéquates, M. Schloen a émis l'opinion qu'il ne revenait pas au président d'une compagnie de la taille de la CCR d'expliquer personnellement à chaque employé comment effectuer son travail ou les dangers inhérents à sa tâche.

Confronté avec les règlements de sécurité du Québec qui obligent le directeur d'un établissement à informer ses employés des dangers de leur travail, M. Schloen n'a pu dire si cette obligation s'appliquait à lui-même.

A ses yeux cette responsabilité reposait plutôt sur les épaules du vice-président et directeur général, qui étaient quotidiennement aux prises avec ces problèmes techniques.

Quoi qu'il en soit, l'enquête a prouvé jusqu'à maintenant que les seuls tests utilisés visaient à découvrir un excès de cuivre mais qu'on ne se souciait pas d'un manque de cuivre dans ces bassins.

## Rien ne va plus

MONTREAL (PC) — Le médiateur fédéral M. Charles Poirier, a annoncé, mercredi, qu'il avait cessé de rencontrer les armateurs et les dockers, dans le but de mettre fin au conflit qui paralyse les trois plus importants ports de Saint-Laurent.

"Il n'y avait plus rien à faire", a commenté M. Poirier, ajoutant que les parties patronale et syndicale demeuraient irrémédiablement sur leurs positions.

Le médiateur a fait savoir cependant, qu'il demeurerait disponible autant pour l'Association des employeurs maritimes que pour l'Association internationale des débardeurs.

Les 2.200 dockers des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, qui ont rejeté le projet de convention collective soumis par un conciliateur blâment les armateurs de ne pas vouloir reprendre les négociations à leur point de départ.

La partie patronale, qui a accepté elle, les suggestions du juge Alan B. Gold, se dit incapable, maintenant de céder "à un hold-up".

Le plan Gold proposait un horaire de 1.600 heures de travail en 40 semaines à Montréal, 1.400 en 35 semaines à Québec et 1.200 heures en 30 semaines à Trois-Rivières.

## Shell y revient

OTTAWA (PC) — Shell Canada est revenue sur la décision qu'elle avait prise de ne pas retirer de pétrole des sables bitumineux de l'Alberta. Elle a annoncé la nouvelle dans un mémoire qu'elle présentait mercredi devant l'Office national de l'énergie.

Elle a dit qu'elle compte bien extraire du pétrole de ces sables à compter de 1982.

Elle croit que le consortium Syncrude pourra aménager les sables en question à compter de 1978.

La société Great Canadian Oil Sands est déjà à l'oeuvre à cet endroit. Sa production y est de 50.000 barils par jour.

## Pêcheurs mis en garde

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a prévenu mercredi les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse qui menacent de pêcher dans des zones internationales interdites dans l'Atlantique que s'ils mettent leur menace à exécution ils seront arrêtés et que leurs prises seront confisquées.

Ces pêcheurs ont proféré la menace parce que leurs pêches ont été pauvres au cours des deux derniers mois. Ils disent que seule une aide financière dans les plus brefs délais pourrait les empêcher d'aller pêcher dans des zones interdites.

Ils disent enfin qu'ils iront en prison plutôt que de payer l'amende.

## La météo

Cantons de l'Est, faibles pluies verglaçantes. Maximum, 1. Vendredi, dégagement, froid et venteux.

## L'AFEAS étudiera les méfaits de la publicité

COWANSVILLE (JdB) — C'est sur la publicité, domaine qui devient de plus en plus compliqué pour le consommateur canadien, que se pencheront les membres du cercle de l'AFEAS à l'occasion de leur assemblée du mois d'avril.

Comment s'étonner qu'une association d'éducation et d'action sociale se penche sur un tel sujet d'actualité quand le gouvernement du Québec a cru opportun de voter, il y a déjà quelques années une loi visant à protéger le consommateur!

Quand également, le gouvernement fédéral a mis sur pied un mécanisme apte à recevoir les plaintes des consommateurs qui s'estiment lésés dans leurs droits!

Ouvrant au niveau de la femme, l'AFEAS se devait de se pencher sur ce sujet puisque c'est principalement la femme qui est soumise à un véritable bombardement de messages publicitaires qui ont tous, pour objectif premiers, de faire vendre des produits ou des services.

Pour se faire une idée de l'emprise que la publicité a sur notre vie de tous les jours, il suffit de mentionner, souligne la présidente Mme Gabrielle Berger, qu'en 1972, le chiffre d'affaires des maisons de publicité s'élevait au Canada, à un peu plus d'un

demi-milliard, soit \$535.065.705. Ou encore que la moyenne annuelle nationale du coût de la publicité est de l'ordre de \$240.00 par famille.

Dans l'étude de ce vaste thème qu'est la publicité, il est évident que des points particuliers seront mis en évidence, c'est ainsi que Mme Berger énumère l'utilisation systématique des études psychologiques, en tout premier lieu.

Ce qui a permis de mettre en lumière que quand le consommateur achète, il le fait de façon irrationnelle, émotive, se référant à des images plus qu'à sa raison.

Des images qui valorisent qui procurent un sentiment de puissance, qui donnent l'illusion de la création. Des images structurées, efficaces qui forment un tout appelé: PUBLICITÉ.

Face à cet envahissement, il est donc essentiel souligne Mme Berger, d'amener la femme à un plus grand esprit critique afin qu'elle soit en mesure d'évaluer un message publicitaire à sa juste valeur et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposent.

Alimenté par une documentation des plus complètes, le débat que l'AFEAS mènera sur la publicité risque d'être vraiment intéressant.

## A Massey-Vanier

# Une organisation scolaire qui répond à des objectifs nouveaux

par Jacqueline Bruycker de

COWANSVILLE — L'organisation scolaire de l'école polyvalente Massey-Vanier répondra, pour l'année 1975-1976, à des objectifs nouveaux que l'on trouve définis dans le projet de recherche présenté par la Commission scolaire Davignon au ministère de l'Éducation. "Impact de l'organisation de l'unité de formation sur la vie de l'élève et le rôle de l'éducateur."

Pour le premier cycle, l'étudiant sera admis dans un profil de cours qui respectera, le plus possible, ses rythmes d'apprentissage. Douze petits groupes de trente élèves seront ainsi formés en secondaire I et douze également au secondaire II.

Ces petits groupes, seront, naturellement, formés d'élèves qui posséderont le même profil de cours dans les matières de base.

L'unité de formation regroupera quatre petits groupes. C'est ainsi que trois unités de formation seront constituées en secondaire I et trois aussi en secondaire II.

Un professeur de français, un d'anglais, un de mathématiques et un de sciences ou de sciences humaines seront affectés en exclusivité à chaque unité de formation.

L'horaire de travail de

ces professeurs leur permettra de se rencontrer à quelques reprises durant la semaine. Parmi ces professeurs, un sera désigné comme responsable de l'unité de formation.

L'affectation des locaux se fera de façon à réduire le plus possible les déplacements des élèves. C'est dire que l'unité de formation se verra affecter en priorité un certain nombre de locaux où la grande majorité des cours seront dispensés.

En outre, la programmation journalière et quotidienne d'une unité de formation pourra varier selon les circonstances et sans pour autant influencer les programmes des autres unités de formation.

L'horaire, de ce fait, devra être fabriqué de façon quelque peu artisanale, sans recourir aux procédés de l'informatique. Il pourra aussi être modifié en cours de route. Il permettra de faire varier le nombre d'élèves par groupe et le temps accordé aux cours dans les matières de base.

Pour le second cycle, plus particulièrement en ce qui concerne le secondaire III, l'organisation scolaire se caractérisera comme suit: les élèves du secondaire III formeront un groupe de quelque trois cents étudiants, mais on ne

prévoit pas de groupes stables à l'intérieur de ce grand groupe.

Le travail d'équipe du professeur se fera à partir de la matière, du département. Aucune contrainte n'est prévue

pour limiter les déplacements des élèves ou pour affecter des groupes en permanence à des locaux.

L'horaire sera construit grâce à l'informatique et on pourra très diffi-

lement en dévier au cours de l'année.

Quant à la programmation quotidienne des étudiants, elle sera la même durant l'année scolaire, de septembre à juin.

## Escapade d'un jour

# La peine de Simard allongée d'un mois

COWANSVILLE (AD) — André Simard, un détenu d'une vingtaine d'années du pénitencier de Cowansville, a allongé la

peine qu'il purge à ce centre de correction, en écopant d'un mois additionnel d'emprisonnement pour s'être re-

connu coupable d'avoir été illégalement en liberté, le 22 mars.

Simard, qui avait négligé de réintégrer sa cellule au terme d'un congé d'une journée que lui avait consenti la direction de l'institution, a comparu devant le juge Bernard Légaré de la cour des Sessions et il s'est reconnu coupable sur le champ de l'accusation portée contre lui.

Le prévenu, qui purge une peine de deux ans et demi a réclamé la clémence de la cour en expliquant qu'il ne lui reste que sept mois d'emprisonnement avant l'expiration de sa sentence.

Me Claude Noisoux, procureur de la couronne, n'a formulé aucune objection dans ses représentations, en attendant que la sentence de la cour soit consécutive, comme c'est habituellement le cas pour ce genre d'accusés. Son escapade avait pris fin au cours de la nuit du 23 mars quand des policiers de la Sûreté du Québec ont capturé le bagnard dans la région métropolitaine, un peu plus de 24 heures après qu'il eut négligé de se rapporter à ses gardiens.

## Coup d'oeil sur la région

### Comptoir familial

COWANSVILLE — Une vente de linge usagé aura lieu au centre communautaire St-Léon, le vendredi 4 avril, de 13 heures à 18 heures. Il y aura plusieurs articles nouveaux qui seront offerts lors de ce comptoir familial des Dames auxiliaires de St-Léon.

### Partie de sucre AFEAS

COWANSVILLE — Les membres du cercle AFEAS de Cowansville participeront, aujourd'hui, à leur grande partie de sucre. Le départ se fera de l'église Ste-Thérèse à compter de 18 heures et les responsables comptent sur une participation très importante des membres.

### Succès du hockey CBC

COWANSVILLE — La partie de hockey organisée au profit du centre de bénévolat de Cowansville, s'est soldée par un très intéressant succès. Une vingtaine de bénévoles ont consacré quelque 300 heures de travail à l'organisation de cette activité sportive. Le Centre de bénévolat désire remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont coopéré à ce succès.

### Assemblée annuelle du CBC

COWANSVILLE — Le centre de bénévolat de Cowansville tiendra son assemblée annuelle générale, le mercredi 16 avril à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Cowansville, dans la salle du conseil. Il y aura élection des membres du comité exécutif. Cette réunion est ouverte à tous, y compris les usagers du Centre de bénévolat.

### Déménagement du CBC

COWANSVILLE — Afin de mieux desservir la population de la région, le centre de bénévolat a emménagé dans ses nouveaux locaux, situés au 200, Terrasse Bellefleur, au sous-sol. Il ne reste maintenant qu'à meubler le local d'équipement de bureau adéquat, et peut-être que la population pourrait y contribuer si elle possède de tels articles inemployés.

## PRIX DU MARCHÉ

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89: 93 points, 90: Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95; coloré, 95,3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1, sacs de 50 lb, 57 à 61; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 45.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 45 à 48,5; pour nourrissage, 41 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$14,65.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3/4 à 8 1/2; procédé par vaporisation, 16; procédé par vaporisation non hydroscopique, 25 1/2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 73,6; A-gros, 69,4; A-moyens, 65,5; A-petits, 58,3.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles, du Québec: A-extra gros, 76; A-gros, 72; A-moyens, 68; A-petits, 59; A-pee wee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches no 1, \$1,00 à \$1,10 les 50 lb; N-B, \$1,25 à \$1,30 les 50 lb; 70 à 75 les 25 lb; 32 à 34 les 10 lb; L-P-E, \$1,45 à \$1,50 les 50 lb; \$0,80 à \$0,85 les 25 lb; 40 à 42 les 10 lb. Arrivages: 675 sacs de 50 lb.

### MERCURIALES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

### Sirop d'érable

\$10,50 à \$11,00 le gallon; \$11,00 à \$11,50 pour huit contenants au gallon.

### Légumes

Betteraves: \$3,25 à \$3,50 pour 50 lb, \$2,00 à \$2,25 pour 25 lb; \$2,25 à \$2,50 pour 12 cellos de 2 lb.

## Le festival culturel de Knowlton débute demain

VILLE DE LAC BROME (JdB) — Un festival culturel se tiendra, pour la troisième année consécutive, à l'école St-Edouard de Knowlton, les 4, 5 et 6 avril.

Ce festival est organisé par le secteur V du conseil régional des Loisirs Richelieu-Yamaska, sous la présidence de M. G.-L. Tremblay.

Le festival culturel est, en fait, une manifestation qui regroupe des expositions d'oeuvres artistiques, des spectacles amateurs et des ateliers. Il présente les réalisations des artistes et des artisans de différentes municipalités: Abercorn, Adamsville, Brome, Bromont, Mansonville, St-Etienne-de-Bolton, Ste-Anne-de-la-Rochelle, Sutton, Ville de Lac Brome.

Dans l'esprit de ces organisateurs, ce festival culturel se veut d'avantage une fête, à laquelle participeraient les résidents de ces diverses

municipalités en chantant, en dansant ou en exposant leurs oeuvres. Plusieurs disciplines seront représentées à ce troisième festival culturel soit le théâtre, la danse folklorique, l'expression corporelle, l'orchestration, la chorale, les chants de groupes, les duos, le débat oratoire.

Il y aura aussi des expositions de pièces d'artisanat ainsi qu'un atelier de tissage au métier.

Le festival culturel sera ouvert, le 4 avril 1975 entre 20 heures et 23 heures, et les 5 et 6 avril de 14 à 23 heures. L'entrée est gratuite pour tous.

appliquer davantage encore les règles de la sécurité cycliste, se tiendra en collaboration avec le service de la police de Bromont.

Bien que le programme soit seulement en voie d'élaboration, on peut déjà envisager qu'il y aura une inspection des bicyclettes des enfants ainsi qu'une remise de licences et la tenue d'ex-

ercices de sécurité destinés à sensibiliser les plus jeunes aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur la route, sur le chemin de l'école ou encore au terrain de jeux.

Préoccupé de la jeunesse, il est certain que le club Optimiste de Bromont accordera beaucoup d'attention à la mise sur pied de cette

semaine de sécurité cycliste.

Quant à la semaine d'embellissement, elle aura lieu en même temps que la semaine de nettoyage printanier, tenue et organisée par la ville de Bromont.

Si la municipalité entend surtout centrer son action sur la collecte d'objets inutiles, abandonnés qui détériorent l'environnement, les Optimistes, pour leur part, travaillent à un projet plus spécifique d'embellissement dont bénéficiera toute la communauté.

Le travail ne manquera donc pas au cours des prochaines semaines pour les membres du club Optimiste.

## Sécurité et embellissement: deux campagnes des Optimistes

# DU NOUVEAU... "SUPER MODAL"



Le supermarché en matière de distribution — parce que vous avez le choix de la combinaison des modes de transport qui répondent à vos besoins.

Jusqu'à maintenant, vous expédiez vos produits par wagon ou camion, piggyback ou container. Le CN a intégré tous ces modes de transport en un seul service rail-route — de porte à porte, d'un bout à l'autre du pays.

Ce service de transport, nous l'avons nommé "SUPERMODAL". Quels que soient l'importance de votre entreprise, son emplacement, la nature des produits à transporter et le budget dont vous disposez, il a la souplesse nécessaire pour répondre à vos besoins.

C'est un service global et fiable. Le CN a l'expérience, le matériel et les ressources nécessaires à la mise à votre profit de ce service — dès maintenant.

Confiez-nous vos problèmes de distribution et nous leur apporterons la solution super-idéale: la solution supermodale. N'hésitez pas à communiquer avec le représentant "Supermodal" de votre région.

A Ottawa, téléphonez à R. Bissonnette (514) 877-4810  
A Québec, téléphonez à R. Bissonnette (514) 877-4810  
A Trois-Rivières, téléphonez à R. Lachance (514) 877-4712  
A Sherbrooke, téléphonez à J. McNichol (514) 877-6582  
A Granby, téléphonez à J. McNichol (514) 877-6582  
A St-Hyacinthe, téléphonez à J. McNichol (514) 877-6582  
A St-Jérôme, téléphonez à R. Lachance (514) 877-4712

M. R. E. Lawless, vice-président — Marketing Marchandises, Canadien National, C.P. 8100, Montréal, Québec H3C 3N4 (Télex 05-25256)

Faites-moi parvenir tous les détails sur le service supermodal, le supermarché de la distribution.

NOM \_\_\_\_\_ POSTE \_\_\_\_\_  
ENTREPRISE \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_



Service marchandises

<p>DEUX MAGASINS REUNIS POUR VOUS OFFRIR DES REDUCTIONS allant de <b>25% à 50%</b> sur plus de 3,000 paires de chaussures.</p>	
<p><b>Jim Dumoulin</b> 338 Principale Granby 378-4341</p>	<p><b>Le Bottier de Granby Enr.</b> 142 Principale Granby 372-2680</p>
<p><b>SANDALE D'ETE</b> Pour dames, valeur de \$14,00 à \$20,00 <b>Vente</b> <b>7.95 et 9.95</b></p>	<p><b>TOUS NOS BOTTILLONS D'HIVER, BOTTES, MOGASSINS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS, REDUITS A MOITIE (1/2) PRIX.</b></p>
<p><b>SOULIERS</b> de toilette et sport, valeur de \$20,00 à \$30,00 <b>Vente</b> <b>9.95 et 14.95</b></p>	<p><b>SOULIERS</b> Pour enfants, en cuir "Baby Bear" et "Savage", valeur de \$12,00 à \$14,00 <b>Vente</b> <b>7.95 et 9.95</b></p>
<p><b>BOTTES</b> de printemps, valeur jusqu'à \$20,00 <b>Vente</b> <b>9.95 et 14.95</b></p>	<p><b>SOULIERS</b> Pour hommes, sport ou toilette, valeur de \$22,00 à \$30,00 <b>Vente</b> <b>14.95</b></p>
<p><b>SOULIERS DOUBLES</b> Valeur de \$20,00 à \$28,00 <b>Vente</b> <b>9.95 et 14.95</b></p>	<p><b>SOULIER DE JOGGING</b> pour femmes et garçons, valeur de \$16,95 pour hommes, valeur de \$21,95 <b>Vente</b> <b>11.95 14.95</b></p>
<p>Cette vente est pour un temps limité. Soyez les premiers pour un meilleur choix.</p>	

# Nouvelles de Granby

Après deux mois et demi de grève

## "Les douze employés de Keuffel & Esser sont tannés d'exister et veulent vivre"

Par Richard MERCIER

GRANBY — "On est tanné d'exister, on veut vivre." Tel est le souffle qui anime les 12 travailleurs de Keuffel et Esser devant une de ces compagnies multinationales qui n'ont aucun respect pour ceux qui sont les premiers responsables de leur succès financier.

Telle est l'essence d'une brochure exprimant "les frustrations et revendications" des syndiqués à l'emploi de Keuffel & Esser, en grève depuis le 17 janvier et qui a fait l'objet d'une conférence de presse, hier, au Conseil central (CSN).

"Les mauvaises conditions salariales et des conditions d'hygiène dangereuses ont porté les gars à manifester à l'employeur leur insatisfaction et à se grouper pour manifester le sentiment d'écoeurement qui les anime depuis le début", a exprimé le président du Conseil central, M. Alain Gazeille, au début de la conférence.

M. Sylva D'Arcy, président du syndicat, a souligné la solidarité inébranlable et le bon moral qui les aide à tenir tête devant une compagnie qui "s'est toujours moquée de ses employés". La population sera sensibilisée et nous démontrerons jusqu'à quel point une multinationale peut exploiter des travailleurs qui veulent vivre décemment, comme tout le monde."

### L'échelle de salaires

Si on jette un coup d'oeil sur le tableau de salaires des employés présentement en grève, on constate qu'un employé à l'emploi de la compagnie depuis 21 ans gagne \$3.61 et un autre à l'emploi depuis 6 mois se mérite \$3.34 l'heure.

Un autre travailleur qui possède une ancienneté de 2 ans gagne \$2.39 l'heure et son confrère qui a travaillé six mois de moins gagne 40 sous l'heure de plus.

Il est donc évident que l'échelle de salaires ne correspond pas du tout à l'ancienneté accumulée de chaque employé.

A Keuffel et Esser, selon la brochure émise par le syndicat, c'est le "plan mérite" qui est en vigueur. "En gros, c'est

une façon de savoir quel travailleur mérite une augmentation de salaire et combien il mérite", expliquent-ils.

"Cette augmentation 'mérite' était un surplus ajouté aux quelques cents prévus à chaque anniversaire d'entrée de chaque employé. Pour avoir droit au mérite, il fallait remplir les conditions suivantes: avoir une productivité au-dessus de la moyenne; être toujours courtois et disponible avec le patron et être sujet de motivation auprès des autres employés", selon un porte-parole du syndicat.

"Le gérant et l'assistant-gérant avaient à remplir une fiche tous les jours pour chaque employé. Si la fiche du gérant et de son assistant-gérant contenait chacune 70 points et si les hautes autorités de Keuffel et Esser, à Morristown, étaient d'accord, l'employé se voyait alors gratifié du "Mérite K et E". Un employé qui n'était pas assez motivé pour se hisser au sommet du mérite pouvait se faire congédier sans autre forme de procès", selon le communiqué.

### Insécurité hygiénique

La brochure diffusée décrit les conditions de travail comme suit: "A Granby, la Keuffel et Esser traite le papier brut et le transforme en papier 'fancy' utilisé par les architectes, les ingénieurs et les dessinateurs industriels. Pour ce faire, elle fait enduire le papier de produits chimiques toxiques. Décrite de cette façon, l'opération semble hygiénique, presque autant que rentable. Mais quand on y regarde et y respire de plus près, les yeux pleurent, le nez coule et le sang change".

A tous les quatre mois, les employés se rendaient à l'hôpital prendre des tests de sang et ils n'avaient jamais les résultats de ces tests. Les employés ignorent ce que la compagnie redoute, mais "plusieurs indices semblent trouver que le Toluol, un diluant, a comme caractéristique de détruire les globules rouges du sang et de provoquer l'enivrement ou des hallucinations". Selon M. Jean-Paul

Cadorette, directeur de grève, "il est impensable que des employés soient maintenus dans de telles

### Pas de 'meetings'

GRANBY (RIM) — Le gérant de l'usine locale de Keuffel et Esser, M. Yvon Lacroix, n'avait aucun commentaire à formuler sur la situation actuelle du conflit et s'en est remis entièrement à l'avocat patronal, M. Gérard Rochon, que nous n'avons malheureusement pu rejoindre.

"Ca fait tellement longtemps que nous n'avons pas eu de 'meetings' que la situation actuelle ne m'inspire absolument rien", nous a révélé M. Lacroix, au cours d'une conversation téléphonique.

"D'ailleurs, la situation stagnante du conflit ne laisse place à aucune prévision et je me sens un peu 'dans les nuages' lorsque je m'arrête à y penser", a-t-il terminé.

conditions et que l'employeur ne fasse rien pour y remédier. Pire encore, elle leur fait

subir des tests en les maintenant dans l'ignorance. Les gars ont tout de même fait des constatations très intéressantes et qui permettent de cerner le danger".

Par exemple, "un travailleur quitte l'usine et en quelques mois engraisse de 30 livres.

— Un autre, nouvellement arrivé, tombe sans connaissance et est transporté d'urgence à l'hôpital.

— M. Jean-Paul Brunelle et M. Denis Charest enferment une souris dans une cage qu'ils placent près de la machine où ils travaillent. Après trois heures, les yeux de la souris rougissent et secrètent un liquide blanchâtre. Quelques minutes plus tard, elle saute, frissonne et meurt.

— Un chimiste américain vient fréquemment à l'usine prendre des tests. Chose étrange, il se promène toujours avec un masque à gaz".

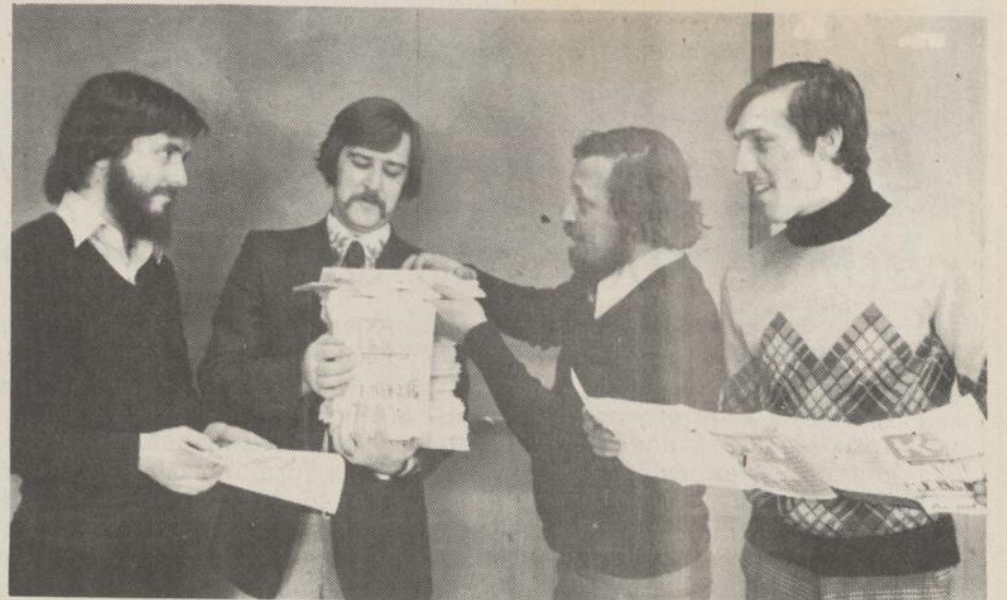
— "A la demande des employés, M. Jean-Paul Brunelle a demandé au médecin de consulter le dossier médical que la compagnie gardait secret. Les résultats sont significatifs: un certain volume de sang contient normalement 8,000 globules rouges et M. Brunelle

n'en a plus que 6,500. Le seuil critique est 5,000". retrouve-t-on comme constatations des employés en ce qui concerne "le danger éminent de travailler à Keuffel et Esser".

Les douze travailleurs de la Keuffel et Esser ont obtenu leur accréditation syndicale et font partie de la CSN depuis le 6 juin 1974.

Depuis, 8 rencontres se sont effectuées dont 5 en présence d'un conciliateur. L'avocat patronal est Me Gérard Rochon, d'un bureau d'avocats de Montréal.

Les demandes syndicales et les offres patronales se lisent toujours comme suit, selon les représentants syndicaux: "Le syndicat demande une semaine de 40 heures tandis que l'offre patronale est de sept jours. Une convention de deux ans est demandée plutôt qu'une de trois ans. Les employés veulent le surtemps libre tandis que la compagnie exige le surtemps obligatoire. Les employés demandent \$0.65 d'augmentation la première année et \$0.60 la deuxième année en plus de l'indexation. L'employeur offre 16% la première année et 11% la deuxième année d'augmentation de salaire.



Les douze travailleurs de Keuffel et Esser, syndicat affilié à la CSN, en grève depuis le 17 janvier ont décidé de rédiger une brochure qui exprime leurs frustrations et d'en faire part à la population. Ils veulent ainsi faire appel à la compréhension de travailleurs comme eux et qui connaissent des problèmes semblables. Le lancement de la brochure s'est effectué au cours d'une conférence de presse, tenue au Conseil central (CSN). On reconnaît, sur la photo, dans l'ordre habituel: M. Alain Gazeille, président du Conseil central; M. Sylva D'Arcy, président du syndicat de Keuffel et Esser; M. Jean-Paul Cadorette, directeur de grève et M. Jean-Paul Brunelle, vice-président du syndicat.

(Photo Jeannot Petit)

## Les députés de Shefford veulent en savoir plus long

GRANBY (RIM) — Les grévistes de Keuffel et Esser ont rencontré les deux députés de Shefford afin de leur expliquer la situation présente du conflit et de leur présenter la brochure qui met en évidence le conflit tel qu'ils le vivent.

Les deux députés ont été rencontrés séparément et nous les avons rejoint après par téléphone pour leur demander leurs réactions face au problème qui dure depuis le 17 janvier.

Pour sa part, M. Rondeau a indiqué qu'il étudiera plus profondément les revendications des employés de Keuffel et Esser, avant de prendre position.

Au premier abord, il a admis que les revendications des grévistes lui semblaient logiques mais

qu'il était vraiment trop tôt pour se prononcer plus ouvertement.

M. Verreault a aussi avoué être sympathique à la cause des travailleurs de Keuffel et Esser, mais qu'ils n'étaient pas les seuls à être concernés dans le conflit.

Il avait déjà commencé, hier après-midi, à effectuer des contacts avec des représentants du ministère du Travail, afin d'avoir des précisions qui éclaircirait sur le conflit en cours.

Il se propose aussi de contacter la partie patronale afin d'avoir sa version des faits. M. Verreault croit pouvoir préciser son opinion devant la situation qui prévaut à Keuffel et Esser, d'ici quelques jours.

## Granby oppose un refus à la Régionale pour la piscine

GRANBY — "Le conseil de ville ne désire pas participer à la construction de la piscine communautaire sur le site de J.H. Leclerc, les coûts maintenant anticipés dépassant les coûts originellement prévus."

Telle est la décision, sur division, qu'ont prise les membres du conseil municipal de Granby, sous présents, lors de leur dernière séance ordinaire, et ce, après avoir pris connaissance de la volonté arrêtée du gouvernement de respecter "le principe favorisant la concertation scolaire et municipale

dans la mise en place des principaux équipements de loisirs et l'utilisation optimale des ressources."

En effet, une importante communication émanant du Ministère de l'éducation du Québec fait état de l'intention de ce ministère d'acquiescer par tous les membres du conseil, d'un montant de \$5,000,000, "pour l'aménagement de jeux extérieurs connexes aux

écoles polyvalentes construites entre septembre 1970 et septembre 1975."

Un important paragraphe de cette missive "invite fortement" les municipalités "à rencontrer les autorités scolaires en vue de conclure des ententes assurant possiblement une éventuelle participation de (la) municipalité à la réalisation des projets scolaires" et également sur l'utilisation conjointe des équipements."

Malgré ces renseignements sérieux, on pris la décision que l'on sait. On adopta, par contre, le schéma d'aménagement d'un campus culturo-sportif (Rapport Bégin) soumis à la ville en janvier '75.

Il est certain que cette nouvelle mesure financière du minis tère de l'éducation sera, pour plusieurs municipalités du Québec, une occasion exceptionnelle de se doter de nouveaux équipements de loisirs," peut-on lire en terminant.

Québec l'y soit en faveur d'un tel projet et qu'il contribue "substantiellement".

D'aucun ont vivement souligné le caractère utopique d'une telle démarche variant davantage le réalisme et les possibilités concrètes de la solution "J.H.". Ce dernier projet ayant été battu, les objecteurs se sont rangés de l'autre côté, espérant "malgré tout, doter "un jour" la population granbyenne d'équipements adéquats, "au risque de passer, pour fous".

Les choses en sont là. Il sera intéressant de suivre la tournure des événements, les conséquences de cette décision du conseil. On sera ou bientôt à même d'évaluer les risques avantages de vouloir faire cavalier seul.

## Vers un règlement chez Racine Ltée

GRANBY — Les négociations de renouvellement de contrat de travail entre les dirigeants de la Boulangerie Racine, de Granby, et les employés syndiqués de cette entreprise semblent avoir abouti à quelque chose de tangible, hier, à la suite d'une séance qui a duré plus de six heures, au bureau du conciliateur, M. Claude DeFoy.

C'est ce que nous a transmis le président du syndicat (CSN) des employés de la Boulangerie Racine, M. Roch Hivon.

Selon M. Hivon, les dernières offres patronales semblent valables, quoique que "ce soit

loin d'être l'équivalent de l'augmentation du coût de la vie (au chapitre des salaires)", a-t-il précisé.

Il est à noter que les employés de l'entreprise granbyenne possèdent le droit de grève depuis le 31 mars.

"Nous voulions rencontrer une dernière fois la partie patronale avant de décider si nous faisons la grève ou non", a déclaré M. Hivon.

Les négociateurs syndicaux doivent présenter les offres patronales à l'assemblée générale des employés, dès dimanche, au Conseil central de la CSN, rue Saint-Jacques.

## \$32,000. pour réparer la passerelle Miner

GRANBY (FbP) — Il en coûtera \$32,000 pour remettre en ordre "la passerelle pour piétons, communément appelée pont Miner", si le conseil donne suite aux recommandations des ingénieurs-conseils Scott, Dumas & Associés.

Cette entreprise, après expertise, recommande divers travaux à effectuer durant les mois qui suivent afin de profiter d'une température adéquate, ce qui favoriserait leur exécution.

L'organisation du chantier coûterait \$2,000. On procéderait à la réparation du pilier sud, dont le haut est endommagé, pour le même montant. La réparation de la charpente d'acier et du plancher de la passerelle

s'élèverait à \$10,000, soit \$5,000, par item.

Il est fortement recommandé, par la firme consultée, de nettoyer la charpente actuelle à la brosse d'acier et de la peindre dans le but de mieux la protéger. Ces deux derniers travaux occasionneraient des dépenses de l'ordre de \$6,000, chacun.

De plus, dans l'estimation des réparations de la passerelle, on fait état de "contingences, administration et profits" dont le coût s'élève à \$6,000.

La ville avait, voilà quelques années, octroyé entre \$10,000, et \$12,000, à la réparation de ce pont que plusieurs préféreraient voir démoli. Toutefois, de nombreuses voix ont men-

tionné son utilité. Selon le conseiller Gilles Cadorette, "on doit payer les frais de la mauvaise construction de la ville."

Un avis de motion a donc été présenté à la suite de ces recommandations "coûteuses mais nécessaires". Le conseil devra prendre une décision à cet effet. Si il leur donne suite, "un devis descriptif devra être fait afin de procéder aux appels d'offre" lit-on à la fin du rapport des ingénieurs-conseils.



# ERRATA

DANS L'ANNONCE PARUE HIER IL FALLAIT LIRE:

**JUPES POUR DAMES**  
choix de couleurs et de modèles. Tailles 8 à 16

\$5

SOLDE

**WOOLCO A LA PLAZA GRANBY**



**Succès**

L'agent Marc Guernon de la Sûreté municipale de Marieville a complété avec succès son stage d'entraînement policier à l'Institut de Police du Québec, à Nicolet, terminant quatrième de sa promotion qui comptait une cinquantaine d'aspirants policiers. L'agent Guernon a joint la police de Marieville en juillet 74. En outre, il est un diplômé de l'Ambulance St-Jean.

Vous, chez Block, posez beaucoup de questions!

Nous prenons tout le temps nécessaire, afin de comprendre à fond votre situation fiscale, et réduire au minimum vos cotisations fédérales et provinciales, dans les limites permises par la loi.



**H&R BLOCK**

Pour votre impôt

**8, rue COURT, GRANBY**

Ouvert 9 h a.m. - 9 h p.m. tous les jours  
9 h - 5 h SAM. 372-3544  
Ouvert SAMEDI - Sans rendez-vous

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS LA MAIN DANS LA MAIN AVEC LA POPULATION DE LA REGION DE GRANBY

**OUI! CHEZ**

GABRIEL **Ussier** LTÉE

VOUS SEREZ FIERS DE DIRE A VOS AMIS QUE VOUS ACHETEZ UNE 1975

**À UN PRIX INCROYABLE**

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS IMPORTANT DE LA REGION



ASTRE HATCHBACK

**GL** LOCATION À long terme

Choix de modèles 1975 12 - 24 - 30 - 36 mois

Exemple: Pontiac Astre 2 portes, transmission automatique, radio AM. Aussi peu que

**\$129.95**

par mois pour 36 mois

Assurances - licences - entretien. Taxe provinciale en sus.

**GL** LOCATION COURT TERME

Conduisez une Astre ou LeMans ou Buick Apollo, pour un ou plusieurs jours, à peu de frais. Spécial pour semaine ou au mois.

Exemple: Pontiac Astre '75 2 portes, aussi peu que

**\$90.00**

par semaine, 50 milles par jour garantis.

**372-8080**

OUVERT TOUTES LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

GABRIEL **Ussier** LTÉE

715, boul. Leclerc 372-8080 - 68887

(on s'étend en quatre) pour vous

**Goddard & Daigneault**

MEUBLES FURNITURE

**1204, PRINCIPALE GRANBY**  
(chemin St-Paul)  
378-3949

**BON SUCCÈS**

**AU TOURNOI ATOME DE WATERLOO**

**THEATRE PALACE**

TEL. 372.4466

**A L'AFFICHE!**

POUR TOUS

ROGER MOORE  
SERIE DE  
JAMES BOND  
007

LE MEILLEUR ANTI-HEROÏNE

**L'HOMME AU PISTOLET D'OR**

AUSSI UN COLT POUR UNE CORDE

**PROCHAINS SPECTACLES**

MERCREDI LE 16 AVRIL, à 8.45 p.m.

"Dis-moi qu'y fait beau, Méo"

de **Jacqueline Barrette**

MERCREDI LE 23 AVRIL à 8.45 p.m.

Guy Godin - Anne Caron  
Marc Hébert  
Marie Fresnierre

**Manon Lastcall & Jouez-moi d'amour**

de **Jean Barbeau**

# Editorial

## Encore bien des questions sur le marché du pétrole

Est-ce que l'économie mondiale est menacée par une colossale réglementation du marché pétrolier? Les récents travaux de la nouvelle Agence internationale de l'énergie (IEA) de l'OCDE peuvent susciter quelques inquiétudes à ce sujet. L'introduction d'un prix minimum (prix-plancher), pour le pétrole importé par les pays industrialisés occidentaux, conformément aux propositions formulées par le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, constitue la dernière pierre venant s'ajouter à l'édifice de la solidarité entre pays consommateurs de pétrole, face aux pays producteurs avant que s'ouvre, ce mois-ci, le dialogue entre les deux camps avec la participation des pays en voie de développement.

L'Agence internationale de l'énergie n'a certes pas repris officiellement les propositions américaines sur le prix-plancher qui se heurtent visiblement à des réticences plus vives que prévu. Une décision définitive à ce sujet ne sera pas adoptée avant une nouvelle réunion qui se tiendra à Paris.

L'objectif poursuivi par les propositions américaines est de maintenir le prix du pétrole acheté par les pays consommateurs occidentaux à un niveau permettant de garantir la rentabilité des investissements dans la recherche de nouvelles formes d'énergie et d'éviter que le mouvement arbitraire des prix pétroliers contrôlé par l'OPEP ne nuise à ces investissements. Il convient également de se demander si la fixation d'un prix-plancher ne risque pas d'encourager les pays producteurs de pétrole à poursuivre leur politique de hausse des prix.

Il faudrait aussi comparer l'utilité que présente la recherche de nouvelles formes d'énergie pour l'ensemble de l'économie à l'avantage d'une baisse éventuelle des prix pétroliers. En effet, on risque d'être à l'origine de distorsions de la concurrence vis-à-vis des pays qui ne participent pas au système du prix-plancher. Mais les considérations relatives à l'indépendance à l'égard des pays de l'OPEP et à la solidarité entre pays consommateurs l'emportent finalement.

Le principe du prix minimum peut aisément être accepté. Restent des questions beaucoup plus difficiles à résoudre: celle de la fixation du prix-plancher et du choix des techniques à appliquer pour maintenir les prix à ce niveau. Reste aussi à déterminer quelles sources nouvelles d'énergie on entend exploiter et de quelle manière on va répartir les dépenses dans l'éventualité d'une action commune.

Est-ce qu'on va recourir au système des taxes douanières ou fiscales ou des quotas? Ou bien combiner différentes mesures? Est-ce que le choix des moyens sera laissé à la convenance de chaque pays? Et comment répartir les fonds résultant de la différence entre le prix-plancher et le prix du marché mondial? Quels programmes de recherche pour les nouvelles sources et de formes d'énergie va-t-on encourager?

Ce sont là des questions bien difficiles à résoudre. Les conceptions relatives au niveau des prix vont finalement dépendre des mesures arrêtées par les différents pays en ce qui concerne la recherche d'énergie de remplacement. Les Etats-Unis, par exemple, estiment qu'un prix-plancher de \$6 à \$8 sera suffisant pour leur permettre de couvrir leurs besoins. Un autre, par contre, peut se baser sur un prix de \$4 à \$5, ce qui lui permettrait de couvrir les frais de prospection du pétrole dans la Mer du Nord.

Mais quelle que soit la procédure adoptée finalement pour financer la recherche de nouvelles formes d'énergie dans le cadre du débat relatif à l'introduction d'un prix-plancher, le fait de vouloir décrocher le mécanisme du marché crée un précédent et risque de servir d'exemple dans d'autres domaines. Un nombre croissant de pays en voie de développement réclament l'indexation des prix des matières premières sur ceux des produits manufacturés, depuis que l'assemblée générale des Nations unies a adopté, sous la pression des pays du tiers monde et malgré l'hostilité des pays industrialisés, la nouvelle charte des droits et devoirs économiques, créant du même coup le cadre d'une réglementation du commerce mondial.

Les revendications exprimées par une série de pays en voie de développement à la conférence de Dakar vont dans le même sens. Il est vraisemblable que des revendications analogues seront formulées à la prochaine conférence des Nations unies sur le développement industriel. Mais il n'est pas encore certain que l'on va donner satisfaction aux pays qui souhaitent que la conférence sur le pétrole s'occupe aussi des autres produits de base.

Il semble douteux que l'on puisse stopper cette évolution si le cartel de l'OPEP et la situation sur le marché énergétique contraignent les consommateurs à une orientation des investissements associée à un prix minimum pour protéger la recherche et l'exploitation de nouvelles formes d'énergie. Tout dépend finalement du modèle qui sera adopté.

Mais on s'embarque assurément pour une destination inconnue.

Jean Naud

## De l'ordre dans vos impôts avant de partir en voyage

Par Bud JORGENSEN

Les pensionnés et les autres personnes qui projettent de faire de longs voyages à l'étranger feraient mieux de mettre de l'ordre à leurs impôts avant de partir. Le ministère du Revenu a lancé une campagne pour s'assurer que les impôts seront prélevés sur les pensions avant que celles-ci soient envoyées à l'extérieur du Canada.

Cependant, toutes les pensions ne sont pas imposables, et une consultation individuelle dans les bureaux d'impôts locaux suffira pour fixer certains détails.

Ainsi par exemple, il pourrait s'agir d'impôts dus sur une maison louée ici par un propriétaire habitant en Europe.

Une question à éclaircir, c'est de savoir si le citoyen en voyage continue d'être un résident canadien, en ce qui concerne l'impôt, pendant qu'il est à l'étranger. Pour beaucoup de gens, cela est de toute façon préférable, mais non pour tous. Ainsi, les professeurs peuvent, dans certains pays, être exonérés d'impôts sur le revenu pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans.

La règle générale, c'est que quiconque passe plus de la moitié de l'année financière au Canada, est considéré comme un résident, fiscalement parlant. Mais le mot

résident n'est pas clairement défini.

### Consultation utile

Toute personne qui projette un voyage à l'étranger pendant lequel les paiements, de pension ou autres, seront postés à l'étranger du pays, devrait consulter un représentant du ministère du Revenu pour clarifier la situation.

Les revenus provenant de diverses sources sont sujets à une taxe de 15 pour cent imposée aux résidents, lorsque ces paiements sont envoyés à certains pays. Cette taxe — qui sera portée à 25 pour cent l'an prochain — ne s'applique pas aux pays avec lesquels le Canada a un traité fiscal, comme par exemple les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les pensions du gouvernement envoyées en France ou en Allemagne sont sujettes à la taxe de non-résident, mais les paiements de pensions privées ne le sont pas.

Dans certains cas, les fonds de pension ou les fonds de fiducie doivent être approuvés par le ministère du Revenu pour être exonérés d'impôt. Lorsqu'un contribuable garde un domicile ici, soit comme locataire soit comme propriétaire, ce contribuable est en général considéré comme un résident, aux fins de l'impôt. Cela signifie, entre autres, que le ministère du

Revenu s'attend à ce que cette personne fasse une déclaration canadienne d'impôt. Un autre problème survient quand quelqu'un loue une maison ou sous-loue un appartement pendant qu'il est à l'étranger. Si le contribuable est propriétaire, il est possible qu'il doive payer la taxe sur les gains de capitaux.

### Exemption possible

Mais il peut obtenir une exemption de cette taxe, pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans, si la maison est encore considérée comme son principal domicile.

Les locataires qui paient un loyer à l'étranger doivent envoyer 15 pour cent du coût de ce loyer au ministère du Revenu. Les propriétaires de maison, ou ceux qui sous-louent des appartements, doivent faire une déclaration d'impôt, s'ils sont des non-résidents. Ils peuvent déduire certains frais de la taxe de 15 pour cent.

Les enseignants, quand ils séjournent dans certains pays, tombent dans une catégorie spéciale. Les traités sur l'impôt leur permettent d'être exonérés pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans dans certains pays, dont les Etats-Unis, et la Grande-Bretagne, la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont parmi les pays qui n'ont pas conclu d'entente de ce genre avec le Canada.

## BONNE FÊTE ÈVE

POURQUOI T'ABAISSER À ÊTRE MON ÉGAL ?



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Droits réservés

## de paraître... Vient de paraître...

### UNE NOUVELLE REVUE PHILOSOPHIQUE

La fondation d'une nouvelle revue provoque souvent des sentiments d'enthousiasme mêlés de scepticisme. Pourquoi une nouvelle revue philosophique alors qu'il en existe de si nombreuses et parfois fort excellentes?

Chaque fondation de revue obéit à des motifs et à des objectifs plus divers inscrits dans le milieu même qui la voit naître. Le dynamisme qui se propage depuis quelques années dans les milieux philosophiques d'expression française au Québec et au Canada tendait naturellement à la naissance d'une nouvelle revue. En effet, la jeune génération de

professeurs de philosophie dans nos collèges et universités éprouve de plus en plus le besoin de prolonger son enseignement dans des activités de recherche et de publication. Cette jeune génération a compris que la présentation de ses travaux au grand public philosophique constitue un moyen nécessaire et indispensable pour améliorer sa compétence professionnelle. La revue se veut un instrument de travail pour ces jeunes énergies qui cherchent à s'exprimer et qui, en son absence, auraient de la difficulté à le faire. En effet, "Philosophiques" est présentement la seule revue d'expression française au Canada, consacrée exclusivement à la philosophie. Cette unique remarque suffirait à justifier la pertinence de sa fondation.

Le titre de la revue "Philosophiques" est déjà tout un programme. Par sa désinvolture grammaticale, le titre souligne la volonté de progrès et d'ouverture à toutes les idées philosophiques. La rubrique "Interventions" sera consacrée à des articles à caractère moins académique et plus engagé et voudrait être le laboratoire des modes d'expression nouveaux, là où l'esprit créateur ne craint pas de s'engager à ses risques et dépens. Il nous apparaît, en effet, essentiel pour le dynamisme de nos milieux philosophiques, que des esprits puissent s'engager en dehors des sentiers battus et des valeurs sûres pour frayer des voies nouvelles à la créativité philosophique. C'est la marge de risque que le comité de rédaction assume en toute lucidité.

Le titre ne souligne pas seulement la volonté de progrès dans la création philosophique, mais aussi une politique fondamentale d'ouverture à tous les courants philosophiques. En calquant le vieil adage bien connu, nous dirions que rien de vraiment philosophique ne saurait lui être étranger. La revue se veut franchement le carrefour soumis à tous les vents des écoles philosophiques sans discrimination d'aucune. Les chercheurs, nous l'espérons, trouveront toujours dans la revue un esprit inébranlable de tolérance à l'égard de toutes les idées philosophiques. Le

seul critère utilisé dans l'approbation des manuscrits sera celui de la qualité professionnelle. C'est pourquoi, pour garantir cette qualité professionnelle, avons-nous cru bon de publier sur la couverture intérieure de la revue notre procédure officielle d'approbation. Ceci dit, la rubrique "Articles" sera consacrée à la publication des travaux de recherche en philosophie, tandis que la rubrique "Etudes critiques" essaiera de faire la promotion, pour un public national et international, d'ouvrages de philosophie rédigés par des professeurs travaillant dans une institution canadienne. Nous espérons par là encourager les jeunes talents à publier.

Organe de recherche et de discussion, la revue "Philosophiques" veut être aussi un organe d'information. A cette fin, nous aurons la rubrique "Chronique" qui se chargera de renseigner le lecteur sur les activités de nos milieux philosophiques d'expression française au Québec et au Canada. Cette chronique pourrait être également utile au lecteur étranger de plus en plus curieux à l'égard de la philosophie au Canada. De plus, nous croyons qu'au fil des années, cette chronique pourrait devenir une riche documentation aux mains des historiens de la philosophie au Québec et au Canada.

Deux rubriques ne figurent pas dans le sommaire de ce premier numéro, mais apparaîtront, nous l'espérons, dans les prochains numéros. Il s'agit du "Bulletin" et du "Compte Rendu". La première rubrique se propose d'informer le lecteur sur l'état actuel de la recherche dans le domaine particulier de la philosophie.

Les premiers bulletins seront surtout consacrés à l'état de la recherche en philosophie au Québec et au Canada et pourraient devenir ainsi le point de départ pour de nouvelles orientations de recherche. Quant à la seconde rubrique, elle informera le lecteur sur les productions de la première valeur en philosophie au niveau national et international.

## L'opinion de nos lecteurs

Le 1er novembre 1974, le ministre Danson, dont la société centrale d'hypothèques et de logement dépend, annonçait qu'il avait l'intention de faire légaliser, pour une période d'un an, le versement d'une subvention de \$500 aux acquéreurs d'une nouvelle maison et de prix modéré. Une mesure législative dans ce sens a été adoptée au mois de décembre dernier, avec la collaboration de l'Opposition Officielle.

Cette mesure précise que la maison en question doit être neuve et n'avoir jamais été occupée. De plus, elle doit être la résidence principale de l'acquéreur. Les autres conditions d'admissibilité à cette aide stipule que:

— L'acheteur doit occuper la maison entre le 1er novembre 1974 et le 31 octobre 1975.

— Le logement en question doit être construit conformément aux codes de construction de la municipalité et de la province.

— Le prix total d'achat, ou son prix de revient si l'acquéreur construit lui-même sa maison, ne doit pas dépasser un montant déterminé par la S.C.H.L. pour la région où cette maison est située (le bureau local de la Société, 99 Place Charles Lemoyne, suite 100, Immeuble Port de Mer, Longueuil, 670-4600, fournira tous les renseignements à ce sujet).

— Cette subvention est accordée aux acquéreurs d'habitations en copropriété et aux sociétaires d'une coopérative d'habitation.

— Les maisons mobiles peuvent bénéficier de cette subvention à condition qu'elles portent la marque de certification C.S.A. numéro Z 240.

— Lorsque la maison est située sur un terrain loué, le bail doit être de 5 ans au minimum.

Toute personne ayant occupé une nouvelle maison entre le 1er novembre 1974 et le 31 octobre 1975, doit s'adresser au bureau le plus proche de la S.C.H.L. afin que son cas soit examiné. Si sa demande est jugée acceptable, un chèque lui sera directement adressé. A ce jour, quelque 1369 demandes ont été approuvées pour l'ensemble du Québec.

### Rappel pour le 3 avril

C'est jeudi 3 avril à 20 heures (8:00 heures p.m.) que tous les militants progressistes conservateurs se réuniront en assemblée générale, à la Salle des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, dans le but d'adopter une constitution et d'élire l'exécutif de leur association. C'est une date à ne pas oublier, c'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Claude Wagner, Député de Saint-Hyacinthe

## Réouverture du canal de Suez

Le président Anouar El Sadate a annoncé son intention de rouvrir le Canal de Suez à la navigation internationale, le 5 juin prochain, et de proroger pour trois mois le mandat des forces de l'O.N.U. stationnées dans le Sinaï, qui vient à expiration le 24 avril prochain.

Après l'échec de la mission de médiation de M. Henry Kissinger, "certains pourraient attendre une réaction d'émotion de la ma part. Mais je préfère l'action à la réaction", a déclaré le chef de l'Etat égyptien devant l'Assemblée du peuple.

La date choisie pour la réouverture du canal est celle du huitième anniversaire de la Guerre des six jours, qui vit les troupes israéliennes parvenir jusqu'à la rive orientale du canal et provoqua sa fermeture.

L'Égypte a repris le contrôle des deux rives par l'accord de désengagement négocié il y a un an avec Israël. Depuis lors, des équipes spécialisées des marines britannique, américaine et française ont dragué la voie d'eau pour éliminer tous

les engins représentant un danger pour la navigation.

Le président Sadate a souligné qu'il avait pris ces deux décisions afin d'éviter une crise internationale. Mais, a-t-il averti, "je veux également que la communauté internationale sache qu'il y a des limites au temps et à la patience". Il a cependant ajouté que "de nombreux pays nous ont aidés et leur commerce a été sérieusement affecté par la fermeture du canal. Je ne veux pas qu'ils souffrent davantage."

Les troupes israéliennes ne sont encore qu'à 20 km du canal, et le chef de l'Etat a affirmé que si une attaque était déclenchée contre la voie d'eau ou les villes de la région, la réplique serait immédiate et écrasante.

"Nous sommes capables de défendre le canal et ses villes", a-t-il dit.

Selon des sources informées, le gouvernement égyptien a simultanément entrepris un vaste effort diplomatique en faveur de la convocation rapide de la

conférence de Genève. Le ministre des Affaires étrangères, M. Ismail Fahmi, a conféré samedi avec les ambassadeurs des pays africains. Il compte s'entretenir dimanche avec les envoyés des pays asiatiques et rencontrera la semaine prochaine les ambassadeurs d'I.R.S.S., des Etats-Unis, de Chine, de Grande-Bretagne et de France.

L'Égypte va s'efforcer certainement d'obtenir de Moscou et Washington, les deux co-présidents de la conférence de Genève, que l'Organisation de libération de la Palestine soit officiellement invitée à participer à la conférence. L'hebdomadaire "Rose El Youssef" estime dans son dernier numéro que "la Jordanie et le Liban devraient également y prendre part, du fait que la conférence doit aborder l'ensemble de la situation politique et géographique de la région". Il ajoute qu'à un stade ultérieur, des observateurs des pays non-alignés ainsi que de la Grande-Bretagne et de la France pourraient y participer.

## La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par  
La Voix de l'Est Ltée  
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

### TARIFS D'ABONNEMENT

		DANS LES ENDROITS NON DESERVIS PAR CAMELOTS			
		1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot	.20				
Par jour					
Samedi	.25				
Canada	4.50	13.00	26.00	50.00	
Semaine	1.25				
Année	65.00	6.00	15.00	26.00	50.00
Etats-Unis					

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

## Référendum à Waterloo?

# Le sort du centre d'accueil est entre les mains de la population

par Réal  
MARCHESSEULT

WATERLOO — L'attitude des propriétaires du secteur no. 3 sera déterminante dans la réalisation du centre d'accueil de Waterloo, puisque le conseil de ville a adopté, sur division, un amendement au règlement de zonage, rendant ainsi possible l'implantation du projet, rue Courville, face au Centre hospitalier de Waterloo.

En fait, seuls les résultats négatifs d'un

éventuel référendum pourraient retarder la construction du centre d'accueil, le conseil municipal ayant enfin donné le feu vert au projet. Cette décision des autorités de Waterloo ne s'est toutefois pas prise à l'unanimité et les discussions ont été assez longues lors de l'assemblée spéciale convoquée à ce sujet principalement.

Notons que près de 150 personnes se sont ras-

semblées dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Waterloo, à cette occasion. Quoique peu bruyante, la salle a tout de même semblé très favorable au projet, si l'on se fie à son attitude lors de l'expression de certains commentaires.

Suite à la décision du conseil, soit l'adoption de l'amendement au règlement de zonage, l'assemblée des propriétaires du secteur a été fixée au mercredi 9 avril,

à 19 heures, à l'hôtel de ville de Waterloo.

Une telle assemblée, selon la loi, doit être convoquée dans les 15 jours suivant l'adoption d'un règlement. Si au moins six personnes demandent un référendum sur le sujet, la ville doit alors procéder à la consultation des électeurs dans les 40 jours.

**Positions**  
La prise du vote a

permis à chaque conseiller de manifester son opinion sur le projet. Même si tous se sont dit en faveur d'un projet de maison d'accueil, trois ont voté contre l'amendement au règlement de zonage, soit MM. Halloway, Bélanger et Gousy.

Lors du tour de table, le conseiller Roger Deltorme a affirmé être conscient des problèmes des personnes âgées, à Waterloo et dans la province. Rappelant qu'il a déposé l'avis de motion pour le règlement et qu'il a visité le terrain de M. Courville, où sera implantée la bâtisse, il s'est dit en faveur de l'amendement.

Pour sa part, le conseiller Paul-Aimé Potvin a manifesté son accord avec le projet, mais avec certaines restrictions, puisque selon lui, l'endroit n'est pas propice. Dans son intervention, il a aussi demandé au maire d'expliquer le problème.

M. Georges Beaulac a montré son approbation face à la maison d'accueil. Il a souligné que le projet a un avantage, soit de se situer face au Centre hospitalier. Quant à la dépréciation des terrains et des propriétés, il n'a pas voulu y croire, puisque M. Courville, dans ses plans, a prévu un aménagement paysager comportant la plantation de plusieurs arbres.

De son côté, M. Malcolm Juby, qui s'est adressé à l'assistance dans les deux langues, a aussi donné son accord. Toutefois, il a souligné que le problème repose sur la question du zonage. Il a affirmé que le malheur de toute cette histoire est que la rue Courville ne soit pas zonée communautaire, puisque le Centre hospitalier y est situé et que le terrain de l'hôpital est zoné communautaire.

M. Juby a visité d'autres terrains pour l'érection éventuelle du centre d'accueil, mais il a affirmé que ces terrains impliquent des problèmes d'eau et d'égoût. La dévaluation des propriétés n'inquiète pas non plus M. Juby, puisque l'hôpital actuel n'a pas causé cet état de choses. Enfin, il a souligné sa confiance en un tel projet, puisqu'il ne s'agit pas d'un hôtel, mais bien d'un centre d'accueil d'un seul étage.

Le conseiller Windsor Halloway a pour sa part, manifesté son désaccord. S'adressant à l'assistance uniquement en anglais, il a affirmé que le plan de zonage garantissait que le secteur concerné est résidentiel et que par conséquent, l'amendement venait donc enlever des droits aux propriétaires, au profit d'un particulier, en l'occurrence M. Georges Courville.

Quant au conseiller André Bélanger, sa position n'a pas été trop claire. Favorable au projet, il aurait voulu que l'amendement précise que la bâtisse devait se limiter à un seul étage. Il a aussi manifesté son désaccord avec tout agrandissement ou toute expansion de la bâtisse envisagée.

M. Marcel Gousy a affirmé ne pas être contre le projet, mais il a fait

état de certaines lacunes dont: la grandeur du terrain, le peu d'espaces pour le stationnement, l'accessibilité à la bâtisse. Il a aussi laissé entendre qu'on devait respecter le règlement de zonage, ce secteur de la ville étant assez vieux et toujours considéré comme résidentiel.

Enfin, le conseiller Léo Nantel s'est dit totalement en accord avec le projet. Selon lui, l'erreur a été de faire signer des pétitions, d'où une certaine confusion chez la population. Il a cependant précisé être d'accord avec M. Bélanger, quant à la hauteur de la bâtisse, soit un seul étage.

**Déception**  
Le maire de Waterloo, M. Paul-André Roy, qui n'a jamais caché sa position à ce sujet, a pour

sa part rappelé à plusieurs reprises qu'il était déçu de l'attitude de certains conseillers non-favorables au projet.

Il a ajouté que ce n'est pas au conseil de bloquer des projets. "Il faut regarder le bien de la population", a-t-il commenté. Pour le maire, cet investissement de quelque \$300,000 est très important, surtout qu'il n'implique aucun déboursé pour la ville. Au contraire, la ville en retirera des taxes.

M. Roy a aussi manifesté toute sa confiance en M. Courville, le promoteur du projet, puisque l'expérience même du Centre hospitalier, une autre initiative de M. Courville, a prouvé que ce dernier sait administrer une telle institution et prendre soin des malades. Le maire en a profité pour lui rendre hommage.

## Affaires sociales

### Les élections s'en viennent

LONGUEUIL — Des élections ou nominations dans les différents établissements de santé et de services sociaux, sous la responsabilité du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région Sud de Montréal, se tiendront d'ici le 30 mai prochain.

La loi sur les services de santé et les services sociaux, prévoit en effet que des représentants des différents secteurs de

la population et des établissements du réseau de santé puissent être élus ou nommés pour siéger au conseil d'administration des établissements.

L'année 1975 est une année impaire et selon la loi, récemment modifiée, les élections touchant le public auront lieu seulement au niveau des groupes socio-économiques et dans le cas particulier des C.L.S.C., ces élections toucheront la

population en général. Les établissements du secteur de la santé et des services sociaux se partagent en quatre (4) catégories, soit les centres hospitaliers (C.H.), les centres locaux des services communautaires (C.L.S.C.), les centres d'accueil (C.A.) et les centres de services sociaux (C.S.S.).

Cela signifie, pour notre région (Sud de

Montréal-6C), quelque 350 personnes qui devront être élues ou nommées aux différents sièges de conseils d'administration de ces établissements.

Les groupes intéressés à proposer des candidats peuvent le faire en s'adressant au directeur général de chaque établissement, lequel leur fournira les formules de mise en candidature.

## Coup d'oeil sur la région

### Soirée récréative

FARNHAM — Une grande soirée canadienne est organisée au profit du club des Archers de Farnham, le samedi 5 avril. Toute la population est invitée à cette soirée. Un orchestre est aussi au programme.

### Personnalité de l'année

FARNHAM — Un banquet, organisé par la Jeune Chambre de Farnham, honorerà la personnalité de l'année à Farnham, Mme Pauline Brodeur. Cette soirée se déroulera au Centre d'art de Farnham, le samedi 5 avril.

### Personnalité à l'Ange-Gardien

ANGE-GARDIEN — Un souper s'est déroulé à "la Belle Erable" de l'Ange-Gardien, en l'honneur de M. Yvon Ménard, personnalité de l'année 1974 et président des Loisirs de l'endroit, depuis plusieurs années. On se rappelle que M. Ménard avait été élu par la majorité des associations de la municipalité et de la paroisse.

### Soirée bavaroise

ACTON VALE — Le responsable de la Soirée bavaroise annuelle des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale, M. Michel Rajotte, annonce à la population d'Acton Vale et de la région que cette activité se tiendra le samedi 26 avril, à 20 heures 30, au centre sportif d'Acton Vale.

## 12 CLSC se plaignent de la lenteur des négociations

MONTREAL (PC) — Les 250 travailleurs syndiqués d'une douzaine de centres locaux de services communautaires du Québec ont reproché au ministère des Affaires sociales, mercredi, de laisser traîner en longueur les négociations d'une première convention collective de travail.

Au cours d'une conférence de presse, les syndiqués ont souligné que la convention négociée présentement par les travailleurs des CLSC est intérimaire; elle trouvera son échéance au 30 juin prochain, c'est-à-dire en même temps que celle actuellement en cours dans les autres établissements de santé. Après cette date, il y aura probablement front commun et négociation unique pour tous les travailleurs de la santé et des services sociaux.

Le mouvement de syndicalisation chez les travailleurs des CLSC prendra de l'ampleur et couvrira sans doute d'ici quelques semaines les 23 CLSC actuellement en opération au Québec.

Les employés des CLSC, a-t-on dit à la conférence de presse, n'ont droit à aucun pouvoir décisionnel, pas plus que les citoyens. En plus, ils sont soumis à des conditions de travail anormales — heures supplémentaires non compensées, non respect des tâches et des postes, etc. — sous prétexte que "c'est pour le bien des citoyens".

D'après la loi 65, les CLSC devaient assurer à la communauté des services de prévention et d'actions sanitaires et sociales; aujourd'hui, ils sont devenus des centres de services individuels.

La prévention est absente des préoccupations des conseils d'administration sur lesquels on retrouve en grand nombre des représentants des élites traditionnelles. On reproche par conséquent au MAS d'avoir changé la vocation des CLSC et de manifester son autorité dans toutes les décisions des conseils d'administration.

## COMMENÇANT VENDREDI LE 4 AVRIL LES GALERIES DE GRANBY

**"TOUT FEU TOUT FEMME"**  
2e SEMAINE  
"Un corps chaud pour l'enfer"

**WANG YU N'A PAS DE PITIE POUR LES CANARDS BOTEUX...**  
POUR TOUS  
**CITADELLE SOUS LA MER**

**JUSTICE SAUVAGE**  
Avec Joe Don Baker, Elizabeth Hartman, Rose Mary Murphy  
VF de WALKING TALL  
Aussi: **LE TONNERRE ROUGE**  
"Donald Sutherland-Jean Duceppe"

**Cinemas tel. 378-4623**

Sears **CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE**

# MINI vente d'entrepôt

**MERCREDI, LE 2; JEUDI, LE 3 VENDREDI, LE 4 ET SAMEDI, LE 5 AVRIL**

Voyez notre section de 16 pages dans "la Tribune" de mardi, le 1er avril, remplie d'items les plus demandés!

Simpsons-Sears Ltd.

**MAGASINEZ JEUDI ET VENDREDI**

SOIR JUSQU'À **9 HEURES P.M.**

**"CONCOURS CUMULATIF" VOUS PURRIEZ GAGNER GROS EN MARCHANDISES!**

N'oubliez pas notre fameux "Concours Cumulatif". Tentez la chance de gagner des centaines et des milliers de dollars en marchandises... Tirage les jeudis et vendredis soir à 8:45 heures et samedi après-midi à 4:45 heures.

**GRAND ESPACE DE STATIONNEMENT DISPONIBLE**

**GARANTIE SEARS SATISFACTION OU REMBOURSEMENT**

## Une salle de quilles au Musée de l'auto?

par Francine B. PELLETIER

GRANBY — Le Musée de l'automobile de Granby sera-t-il converti sous peu en salle de quilles? Une demande à cet effet a été faite au conseil de ville par les copropriétaires de l'ancienne salle de quilles de la rue Dufferin détruite, en février, par un violent incendie.

MM. Rolland Deslauriers et Jean-Paul Gauthier se sont adressés à la Commission d'urbanisme afin de discuter de la possibilité d'occuper le Musée de l'automobile.

Selon les deux protagonistes, ce bâtiment permet l'installation d'une salle de quilles sans aucune modification extérieure et permettrait l'aménagement de 20 allées. De plus, l'accès à cet immeuble est très facile par les grandes voies de circulation.

Toujours d'après eux, cette construction ne rencontre plus les besoins de M. Maxime Choinière, étant donné qu'il ne peut plus remiser toutes ses automobiles au même endroit. Ils se porteraient acquéreurs ou seraient locataires de l'immeuble si on leur en donnait la permission, ajoutent-ils.

La Commission d'urbanisme a précisé que l'occupation envisagée est de nature commerciale et que pour octroyer le permis de cette occupation, le conseil devra amender le règlement de zonage, le secteur concerné se trouvant dans une zone institutionnelle 5.

A l'issue de cette rencontre, la Commission recommande au conseil d'ajouter à l'article concerné du règlement de zonage, "(autorisation pour) les musées et les salles de quilles sauf dans le secteur 7-1 des zones institutionnelles 5 où ils sont interdits."

Trois aspects ont motivé cette modification. La Commission soutient que "ce genre d'activités s'incorpore bien aux activités du secteur; que l'occupation prévue remplace un usage similaire, et qu'elle ne pourrait pas créer de préjudices au voisinage."

Suite à cette recommandation, un avis de motion a été présenté par l'un des conseillers. Cet amendement sera soumis à l'approbation du conseil sous peu.

## Club des 50 ans

GRANBY — Un déjeuner-causerie du Club des 50 ans et plus, de Granby, se tiendra au sous-sol de l'église Notre-Dame, après la messe de 8 heures 30, dimanche, le 6 avril. D'autre part, le même club organise une soirée dansante, qui aura lieu samedi, le 5 avril, à compter de 20 heures, à l'école Saint-Eugène.

## AFEAS Saint-Benoît

L'assemblée régulière de l'AFEAS Saint-Benoît se tiendra mardi, le 8 avril, au sous-sol de l'église Saint-Benoît. Une démonstration d'art floral fera partie de cette assemblée. Par ailleurs, l'AFEAS de la paroisse Saint-Benoît tiendra une vente "bric-à-brac", au même endroit, de midi à 18 heures, le 25 avril.

## Lent départ en 1974

# La BEI mise sur la vocation de Granby dans la petite et moyenne entreprise

par François BERGER

GRANBY — De par sa vocation particulière dans la petite et moyenne entreprise, Granby et sa région semblent constituer un lieu de prédilection pour les activités de la Banque d'expansion industrielle, malgré le lent départ de celle-ci avec sa nouvelle succursale implantée à Granby en juin 1974.

La BEI, organisme gouvernemental financé par la Banque du Canada et axé exclusivement sur la petite et moyenne entreprise, a accordé quelque 35 prêts hypothécaires à de petits industriels et commerçants de la région de Granby, entre juin 1974 et mars 1975, a révélé le directeur de la succursale granbyenne, M. Renaud Bergeron.

Sans dévoiler le volume de ces prêts en terme de dollars, M. Bergeron a indiqué que 50% des prêts ont été octroyés à des entreprises manufacturières. L'autre moitié est allée à des entreprises œuvrant en dehors des secteurs de fabrication, c'est-à-dire dans le commerce.

La modestie du nombre de prêts accordés au cours des 10 premiers mois d'opération de la banque est attribuable au fait qu'il s'agit des premiers pas effectués par la BEI dans la région. S'ajoute à cela, le facteur récessif, selon M. Bergeron.

Par ailleurs, une restriction sur l'octroi de prêts de plus de \$200,000, pendant trois mois et demi en 1974, a ralenti les efforts de la BEI à Granby (le plafond de \$200 millions en prêts de plus de \$200,000 a été atteint par l'ensemble des succursales au pays; toutefois ce plafond a été majoré pour l'année 1975).

La BEI a atteint son plein rendement à Granby à partir de la fin de 1974, soit après les six premiers mois de fonctionnement, a continué le gérant local.

"Au cours des quatre derniers mois (de décembre à mars), nous avons triplé notre volume de production mensuelle (nombre de prêts consentis par mois)", de dire M. Bergeron.

### Accélééré

Pour le travail de la BEI, Granby constitue un lieu de prédilection, en raison de son infrastructure industrielle qui repose principalement sur la petite et moyenne entreprise, a indiqué M. Bergeron.

C'est pareil pour le reste du territoire couvert par la succursale granbyenne: les comtés de Shefford et de Bromé en entier et une partie du comté de Missisquoi.

"Granby et sa région est le plus petit territoire de la BEI, au point de vue population, mais ce territoire possède un fort potentiel", a précisé M. Bergeron, ajoutant que les 10 prochaines années vont constituer une ère de développement accéléré pour la BEI dans cette région.

C'est que Granby est favorisée au chapitre des implantations industrielles par sa proximité de Montréal.

D'autre part, il y a la région montréalaise, dit encore M. Bergeron, avec son industrie agro-alimentaire en plein essor. Il y a également le tourisme (Sutton...).

Il est à noter que la mise en place d'une succursale de la BEI dans la région de Granby est basée sur le nombre d'entreprises non agricoles qui y vivent par rapport à chaque 1,000 de population (selon des statistiques de 1966).

Quant à la diversification de l'économie industrielle de la ville de Granby (diversification qui intéresse la BEI parce qu'elle — la diversification — existe surtout en fonction de la petite et moyenne entreprise), une étude réalisée par l'Institut national de la recherche scientifique, en 1972-73, démontre que la structure manufacturière y est assez hétérogène.

Par ailleurs, on trouve à Granby des industries dont les tendances d'emploi, à long terme, sont excellentes, selon l'étude précitée: appareils électriques (10,3% de l'emploi manufacturier), produits métalliques (9,4%), produits chimiques (7,2%). La même étude note que l'on trouve aussi à Granby des secteurs dont les tendances à l'emploi sont peu favorables: textile (28% de l'emploi manufacturier) et caoutchouc (15,2%).

"Le parc industriel de Granby fourmille de petites entreprises et c'est ce qui intéresse la BEI", a souligné M. Bergeron, signalant que la banque connaît un éveil actuellement, après plus de 30 années d'existence.

Cet éveil se caractérise par l'élargissement des activités de l'organisme. En plus de s'occuper de consentir des prêts aux industriels, la BEI met en marche divers services de publication, de formation des hommes d'affaires, de consultation et d'information sur les différentes formes d'assistance financière et technique (plus de 200 programmes fédéraux, ou provinciaux).

Cette modification dans les services offerts par la BEI s'opère par le biais d'une nouvelle loi, devant entrer en vigueur au cours de l'été.

A noter que la BEI, qui a consenti pour \$470 millions en prêts en 1974, devient, par la même occasion, la Banque fédérale de développement, a indiqué le directeur de la succursale de Granby, employant actuellement sept personnes en permanence.

## Devden Industries jette ses bases dans le parc industriel

par François BERGER

GRANBY — Un premier investissement de quelque \$100,000 dans le parc industriel de Granby va permettre à la compagnie canadienne Devden Industries Ltd, créée en 1974, de jeter les bases d'un programme de pénétration sur les marchés nord-américain et européen, dans le domaine des produits chimiques destinés à différents secteurs manufacturiers.

Se spécialisant dans la fabrication sur commande d'enduits chimiques, de colles et d'agents dispersants, Devden Industries vient de mettre en chantier sa première usine, rue Laurent à Granby.

Les opérations devaient débuter, au plus tard, à la fin du mois de mai, a indiqué le président de l'entreprise, M. Grégoire G. Lewenstein.

Il existe un impondérable: les travaux de construction de l'égoût collecteur Laurent constituent un facteur de retard.

D'une superficie initiale de 5,000 pieds carrés, l'usine sera construite, par la firme granbyenne Dupuis Construction, au coût de \$65,000. La machinerie et son installation représenteront un déboursé de \$35,000 environ, a précisé le président de Devden.

Il est à noter que le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a accordé à Devden Ltd une subvention de près de \$29,000 pour la réalisation de ce projet, qui entraînera la création de six emplois, au début.

L'offre gouvernementale comprend 15% de la masse salariale établie à environ \$56,500. Sans dévoiler les prévisions de ventes pour la première année, M. Lewenstein a indiqué que 35% de la production de la manufacture de la Princesse sera écoulée aux États-Unis et le reste au Canada, surtout en Ontario.

Les produits chimiques fabriqués par Devden seront destinés aux secteurs de la construction (béton...), de la photographie, de la fabrication primaire dans le textile (tapis...), etc., a-t-il souligné, dévoilant que la compagnie a des projets d'expansion très précis en tête.

Ainsi, après l'entrée de ses produits en Amérique du Nord, Devden Industries accordera des licences de fabrication et de distribution à des entreprises de France et d'Angleterre. Il s'agira de pénétrer le marché de la Communauté économique européenne. Cette phase d'élargissement du marché aura lieu en 1977.

A défaut d'exporter nos produits sur le Marché commun, nous les ferons fabriquer sur place, a continué l'industriel.

Une année avant d'en arriver là, soit en 1976, Devden agrandira son usine de Granby, selon un investissement prévu d'un demi-million de dollars.

"Nous multiplierons par quatre la superficie de l'usine", a noté M. Lewenstein, un Montréalais qui œuvre depuis plusieurs années dans le domaine des produits chimiques.

Cette expansion de la manufacture de la rue Laurent se traduira, en termes d'emplois, par l'embauche d'un total de quelque 35 personnes, a encore dit l'homme d'affaires, soutenant que sa compagnie a choisi la Princesse parce qu'il s'agit d'une ville progressiste offrant des perspectives d'avenir intéressantes.



Une première pelletée qui mènera loin la compagnie Devden Industries Ltd, selon les dirigeants de l'entreprise, qui implantent leur première usine dans le parc industriel de Granby. Sur la photo, nous voyons, de gauche à droite: M. P.-Horace Boivin, commissaire industriel de la ville; M. Léon Dupuis, entrepreneur qui a obtenu le contrat de construction; M. Dennis Gustard, secrétaire-trésorier de la compagnie; Grégoire G. Lewenstein, président de Devden Ltd, et le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier. (Photo Jeannot Petit)

# Sherwin-Williams

# ÉTRANGLE SES PRIX

du 25 MARS au 5 AVRIL

Les peintures Kem de Sherwin-Williams modèrent la montée des prix avec une vente à tout peindre. Chez votre marchand Sherwin-Williams, une vente à tout peindre, en un vaste choix de couleurs.



un vrai bon coup de main

ACHETEZ-LES AUX MAGASINS PARTICIPANTS SUIVANTS

SHERWIN-WILLIAMS 153, rue Principale Granby	GRANBY LUMBER & SUPPLY Ltée 100, St-Patrick Granby	A. MESSIER (1970) Ltée 423, rue Principale Granby	AIMÉ LÉGARÉ St-Christine, Co Bagot
BROME BUILDING SUPPLIES Knowlton	GEORGE DAVIGNON St-Pie	LES PRODUITS A B G Racine	FERRONNERIE RODRIGUE Valcourt, Co Shefford
LÉONARD BERTHELETTE Bonsecours	ALFRED LAVERDURE Valcourt	K-MART Les Galeries de Granby Granby	ENCOURAGEZ CES MARCHANDS

## Voyez la nouvelle BOUTIQUE du TAPIS

LE SEUL ENDROIT OÙ TROUVER

• Grande quantité  
• 900 couleurs  
au choix  
• Grandes épargncs  
• Facilités de paiements

VOICI CE QUE HARVEY & RACINE INC. met à votre disposition pour donner UN MEILLEUR SERVICE à domicile à sa fidèle clientèle

**Harvey & Racine INC.**  
MEUBLES • FURNITURE

CHEMIN ROXTON, GRANBY 372-5896  
LAURENT FORAND JEAN-PAUL RACINE

**André BÉRARD**  
Six années d'expérience dans la pose du tapis pour Harvey & Racine Inc.

**AVIS PUBLIC**  
est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**BEDFORD**  
Canada, Province de Québec  
Cour Supérieure  
District de Bedford  
No 455-05-000430-74  
JOSEPH-EUGENE MARCHAND,  
demandeur

vs  
**PAUL-EMILE LALIBERTE,**  
défendeur

"Un terrain de figure irrégulière, faisant partie du lot numéro mille deux cent trois (ptie 1203) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Shefford, division d'enregistrement de Shefford, mesurant deux cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (247.5') dans la ligne nord-ouest, sept cent soixante-dix-sept (777) dans la ligne est, deux cent soixante-douze pieds et sept dixièmes (272.7) dans la ligne sud-est, sept cent quatre-vingts (780) dans la ligne ouest.

Borné au nord-ouest par les lots numéros 1201, 1204, 1205 et 1206; à l'est par le lot numéro 1210; au sud-est par le numéro 1372 propriété du chemin de fer Canadien Pacifique, à l'ouest par le lot numéro 1185. Contenant ledit terrain, une superficie de quatre acres et trente-cinq centièmes; mesure anglaise.

2. Autre terrain de figure irrégulière faisant partie du lot numéro mille deux cent un (ptie 1201) aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Shefford, décrit et borné comme suit: Commencant au coin nord-est du lot numéro 1201 étant le point de départ; de là, vers le sud-ouest, suivant la ligne sud-est de la rue Principale, une distance de cent quatre-vingt-trois (183) de là, suivant une direction astronomique sud vingt degrés et cinquante-trois minutes est (S. 20° 53' E.) une distance de cent trois (103); de là, vers le sud-ouest, à angle droit, une distance de cinquante (50); de là, vers le sud, suivant la ligne sud-est dudit lot 1201, une distance de deux cent douze (212); de là, vers le nord, suivant une course astronomique nord un degré six minutes est (N. 1° 06' E.) une distance de deux cent soixante-dix (270); de là, suivant une course astronomique nord vingt-trois degrés et vingt et une minutes ouest (N. 23° 21' O.) une distance de quatre-vingt-six (86.6) jusqu'au point de départ.

Borné au nord-ouest par une autre partie du lot 1201 et la rue Principale ou chemin public; au sud-ouest par une partie du lot 1201; à l'ouest par le lot numéro 1200; au sud-est par le lot numéro 1185 et partie par le lot 1203; au nord-est par une autre partie du lot numéro 1201 et le lot 1202.

Contenant une superficie de soixante-dix mille cent quatre-vingt-dix carrés (70,190). Mesure anglaise.

Avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances, dont une bâtisse servant de fonds de commerce d'hôtelierie."

Borné à l'est par le bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL mil neuf cent soixante-quinze, à UNE heure de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif,  
Antonin BOURASSA

1. "A piece of land of irregular configuration, forming part of lot number one thousand two hundred and three (Pt. 1203) on the official plan and in the book of reference for the Township of Shefford, Shefford Registration Division, measuring two hundred forty-seven and five tenths feet (247.5) on its northwest line, seven hundred seventy-seven feet (777) on its east line, two hundred seventy-two and seven tenths feet (272.7) on its southeast line and seven hundred and eighty feet (780) on its west line.

Bounded on the northwest by lots numbers 1201, 1204, 1205 and 1206; on the east by lot number 1210; on the southeast by the lot number 1372 owned by the Canadian Pacific Railway, on the west by lot number 1185. Said piece of land covering an area of four and thirty-six hundredths acres, English measure.

2. Another piece of land of irregular configuration forming part of lot number one thousand two hundred and one (Pt. 1201) on same plan and in same book of reference of the official cadastre for the Township of Shefford, described and bounded as follows:

Starting at the northeast corner of lot number 1201, being the point of commencement; thence, southwesterly, along the southeast line of Principale Street, over a distance of one hundred eighty-three feet (183); thence, along an astronomical course south twenty degrees fifty-three minutes east (S. 20° 53' E.) over a distance of one hundred and three feet (103); thence, southwesterly, at right angles, over a distance of fifty and three tenths feet (50.3); thence, southerly, along the west line of lot 1201, over a distance of two hundred forty-six feet (246); thence, northwesterly, along the southeast line of said lot 1201, over a distance of two hundred and twelve feet (212); thence, northerly, along an astronomical course north one degree sixteen minutes east (N. 1° 16' E.) over a distance of two hundred seventy feet (270); thence, along an astronomical course north twenty-three degrees twenty-one minutes west (N. 23° 21' W.) over a distance of eighty-six and six tenths feet (86.6) to the point of commencement.

Bounded on the northwest by another part of lot 1201 and Principale Street or, i.e., the public road; on the southwest by a part of lot 1201; on the west by lot number 1200; on the southeast by lot number 1185 and partly by lot 1203; on the northeast by another part of lot number 1201 and lot 1202.

Covering an area of seventy thousand one hundred ninety square feet (70,190 sq. ft.), English measure.

With the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies; one of said buildings being used for a hostelry."

To be sold at the Shefford Registry Office, in Waterloo, District of Bedford, on WEDNESDAY, the TWENTY-THIRD day of the month of APRIL one thousand nine hundred seventy-five, at ONE o'clock in the afternoon.

Cowansville, February 27, 1975.

Antonin Bourassa,  
Shérif.  
(93-16885)

**AVIS PUBLIC**  
est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, Que: Le conseil, à son assemblée tenue, le 1er jour d'avril 1975, a adopté le règlement no 75-357, amendement du règlement no 312.

Avis public est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire-trésorier, en l'hôtel de ville, ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Avis public est en outre donné, que les personnes qui sont inscrites comme propriétaire au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement no 75-357, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, sont convoquées à une assemblée public qui se tiendra à l'hôtel de ville de Waterloo, le mercredi, 9 avril 1975, à 7 heures p.m., et que là et alors, ledit règlement sera soumis auxdits électeurs-propriétaires et pris en considération conformément à la loi.

Donné ce 2e jour d'avril 1975.

René Bellefeuille  
Secrétaire-trésorier

TOWN OF WATERLOO

**PUBLIC NOTICE**  
Is hereby given by the undersigned, Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT: The Council at the last meeting on April 1st, 1975, has adopted the by-law 75-357 amending our zoning by-law No 312.

Public notice is given that the by-law is now deposited in my office where all persons interested can read it, at the regular office hours from 9 a.m. to 5 p.m. weekdays. Public notice is also given that a public meeting for the persons who are entered as property owners on the valuation roll in force with respect to an immovable situated in the territory contemplated in the by-law 75-357, will be held on Wednesday April 9th, 1975 at 7 p.m. at the Waterloo City Hall, in order to approve this new zoning amendment.

Given at Waterloo, this 2nd day of April one thousand nine hundred and seventy five.

René Bellefeuille  
Secretary-Treasurer  
(93-16883)

**PUBLIC NOTICE**  
is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**BEDFORD**  
Canada, Province of Quebec  
Superior Court  
District of Bedford  
No 455-05-000430-74  
JOSEPH-EUGENE MARCHAND,  
demandeur

vs  
**PAUL-EMILE LALIBERTE,**  
défendeur

"Un certain terrain faisant partie du lot numéro vingt (10) (pt. 20J) du dixième rang du canton de Granby, paroisse Ste-Cécile-de-Milton, décrit et borné comme suit: Commencant sur le côté nord du chemin public, sur la ligne de division entre les lots 21E et 20J; de là vers l'est, le long du chemin public susdit, une distance de cent quarante pieds; de là tournant à angle droit vers le nord; une distance de cent vingt pieds; de là tournant à angle droit vers l'ouest, une distance de quarante pieds; de là tournant à angle droit vers le nord, une distance de deux cent cinquante pieds; de là tournant à angle droit vers l'ouest, une distance de cent pieds; de là longeant la ligne ouest du lot 20J une distance de trois cent soixante-dix pieds, jusqu'au point de départ. Avec bâtisses dessus construites. Borné au nord, à l'est, par le résidu dudit 20J, au sud par le chemin public, à l'ouest par le lot 21E où propriété de Bernard Boyer ou représentants."

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, MARDI, VINGT-DEUXIEME jour du mois d'AVRIL 1975, DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60257-o

Le shérif,  
Antonin Bourassa.

3. Le terrain est borné au nord par le résidu dudit 20J, au sud par le chemin public, à l'ouest par le lot 21E où propriété de Bernard Boyer ou représentants."

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, MARDI, VINGT-DEUXIEME jour du mois d'AVRIL 1975, DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60257-o

Le shérif,  
Antonin Bourassa.

**PUBLIC NOTICE**  
is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**BEDFORD**  
Canada — Province of Quebec  
Superior Court  
District of Bedford  
No 2651.  
MRS. LUCILLE SCHINCK,  
plaintiff,  
vs  
MARCEL GINCE,  
defendant.

"A certain piece of land forming part of lot number twenty 'J' (pt. 20J) in the Tenth Range of the Township of Granby, Parish of Sainte-Cécile-de-Milton, described and bounded as follows: Starting on the north side of the public road, on the dividing line between lots 21E and 20J; thence towards the east, along the aforesaid public road over a distance of one hundred forty feet; thence turning at right angles towards the north, over a distance of one hundred twenty feet; thence turning at right angles towards the west, over a distance of forty feet; thence turning at right angles towards the north, over a distance of two hundred fifty feet; thence turning at right angles towards the west, over a distance of one hundred feet; thence along the west line of lot 20J over a distance of three hundred seventy feet, up to the starting point. With the buildings erected thereon.

Bounded on the north and on the east by the remainder of said lot 20J, on the south by the public road, on the west by lot 21E, i.e., the property owned by Bernard Boyer or representatives."

To be sold at the Shefford Registry Office, in Waterloo, District of Bedford, on TUESDAY, the TWENTY-SECOND day of APRIL one thousand nine hundred seventy-five, at TWO o'clock in the afternoon.

Cowansville, February 27, 1975.

60257

Antonin Bourassa,  
Shérif.  
(93-16888)

**PUBLIC NOTICE**  
is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**BEDFORD**  
Canada — Province of Quebec  
Superior Court  
District of Bedford  
No 2651.  
MRS. LUCILLE SCHINCK,  
plaintiff,  
vs  
MARCEL GINCE,  
defendant.

"A certain piece of land forming part of lot number twenty 'J' (pt. 20J) in the Tenth Range of the Township of Granby, Parish of Sainte-Cécile-de-Milton, described and bounded as follows: Starting on the north side of the public road, on the dividing line between lots 21E and 20J; thence towards the east, along the aforesaid public road over a distance of one hundred forty feet; thence turning at right angles towards the north, over a distance of one hundred twenty feet; thence turning at right angles towards the west, over a distance of forty feet; thence turning at right angles towards the north, over a distance of two hundred fifty feet; thence turning at right angles towards the west, over a distance of one hundred feet; thence along the west line of lot 20J over a distance of three hundred seventy feet, up to the starting point. With the buildings erected thereon.

Bounded on the north and on the east by the remainder of said lot 20J, on the south by the public road, on the west by lot 21E, i.e., the property owned by Bernard Boyer or representatives."

To be sold at the Shefford Registry Office, in Waterloo, District of Bedford, on TUESDAY, the TWENTY-SECOND day of APRIL one thousand nine hundred seventy-five, at TWO o'clock in the afternoon.

Cowansville, February 27, 1975.

60257

Antonin Bourassa,  
Shérif.  
(93-16888)

**PUBLIC NOTICE**  
is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**BEDFORD**  
Canada — Province of Quebec  
Superior Court  
District of Bedford  
No 3410.  
REAL PARENT,  
plaintiff,  
vs  
SHEFFORD LUMBER COMPANY LIMITED,  
defendant.

Une ferme sise et située dans le canton est de Farnham (Qué.) et composée des lots suivants, savoir: les numéros, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un et de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trois (403-24-25-26-27-28-29-30-31). Les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent deux (402-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23), du cadastre officiel de la partie est du canton de Farnham.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Brome, à Knowlton, district de Bedford, JEUDI, le VINGT-QUATRIEME jour du mois d'AVRIL 1975 à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60254-o

Le Shérif,  
Antonin Bourassa.

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

**AVIS PUBLIC**  
est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**BEDFORD**  
Canada — Province de Québec  
Cour Supérieure  
District de Bedford  
No 2651.  
DAME LUCILLESCHINCK,  
demanderesse,

vs  
**MARCEL GINCE,**  
défendeur.

"Un certain terrain faisant partie du lot numéro vingt (10) (pt. 20J) du dixième rang du canton de Granby, paroisse Ste-Cécile-de-Milton, décrit et borné comme suit: Commencant sur le côté nord du chemin public, sur la ligne de division entre les lots 21E et 20J; de là vers l'est, le long du chemin public susdit, une distance de cent quarante pieds; de là tournant à angle droit vers le nord; une distance de cent vingt pieds; de là tournant à angle droit vers l'ouest, une distance de quarante pieds; de là tournant à angle droit vers le nord, une distance de deux cent cinquante pieds; de là tournant à angle droit vers l'ouest, une distance de cent pieds; de là longeant la ligne ouest du lot 20J une distance de trois cent soixante-dix pieds, jusqu'au point de départ. Avec bâtisses dessus construites. Borné au nord, à l'est, par le résidu dudit 20J, au sud par le chemin public, à l'ouest par le lot 21E où propriété de Bernard Boyer ou représentants."

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, MARDI, VINGT-DEUXIEME jour du mois d'AVRIL 1975, DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60257-o

Le shérif,  
Antonin Bourassa.

3. Le terrain est borné au nord par le résidu dudit 20J, au sud par le chemin public, à l'ouest par le lot 21E où propriété de Bernard Boyer ou représentants."

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, MARDI, VINGT-DEUXIEME jour du mois d'AVRIL 1975, DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60257-o

Le shérif,  
Antonin Bourassa.

**PUBLIC NOTICE**  
is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**BEDFORD**  
Canada — Province of Quebec  
Superior Court  
District of Bedford  
No 3410.  
REAL PARENT,  
plaintiff,  
vs  
SHEFFORD LUMBER COMPANY LIMITED,  
defendant.

Une ferme sise et située dans le canton est de Farnham (Qué.) et composée des lots suivants, savoir: les numéros, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un et de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trois (403-24-25-26-27-28-29-30-31). Les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent deux (402-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23), du cadastre officiel de la partie est du canton de Farnham.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Brome, à Knowlton, district de Bedford, JEUDI, le VINGT-QUATRIEME jour du mois d'AVRIL 1975 à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60254-o

Le Shérif,  
Antonin Bourassa.

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

**AVIS PUBLIC**  
est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**BEDFORD**  
Canada — Province de Québec  
Cour Provinciale  
District de Bedford  
No 3410.  
REAL PARENT,  
demanderesse,

vs  
**SHEFFORD LUMBER COMPANY LIMITED,**  
défendeur.

Une ferme sise et située dans le canton est de Farnham (Qué.) et composée des lots suivants, savoir: les numéros, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un et de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trois (403-24-25-26-27-28-29-30-31). Les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent deux (402-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23), du cadastre officiel de la partie est du canton de Farnham.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Brome, à Knowlton, district de Bedford, JEUDI, le VINGT-QUATRIEME jour du mois d'AVRIL 1975 à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60254-o

Le Shérif,  
Antonin Bourassa.

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

**AVIS PUBLIC**  
est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**BEDFORD**  
Canada — Province de Québec  
Cour Provinciale  
District de Bedford  
No 3410.  
REAL PARENT,  
demanderesse,

vs  
**SHEFFORD LUMBER COMPANY LIMITED,**  
défendeur.

Une ferme sise et située dans le canton est de Farnham (Qué.) et composée des lots suivants, savoir: les numéros, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un et de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trois (403-24-25-26-27-28-29-30-31). Les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent deux (402-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23), du cadastre officiel de la partie est du canton de Farnham.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Brome, à Knowlton, district de Bedford, JEUDI, le VINGT-QUATRIEME jour du mois d'AVRIL 1975 à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

60254-o

Le Shérif,  
Antonin Bourassa.

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

**AVIS PUBLIC**  
est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**BEDFORD**  
Canada — Province de Québec  
Cour Provinciale  
District de Bedford  
No. 455-02-000149-74  
JEAN-MARIE DUPUIS,  
commerçant, domicilié à Bromptonville, district de St-François,

vs  
**HABITAT VAL ORFORD INC.,**  
demandeur.

corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à R.R. 1, Eastman, district de Bedford, défenderesse

Lot 239 partie non subdivisée: de forme carrée. Partant d'un point P. 1 (sur le plan produit au bureau d'enregistrement de Waterloo par l'arpenteur) situé sur la ligne sud-est du chemin public, en son intersection avec la ligne séparative des lots 238 et 239; de là, en direction sud suivant ladite ligne séparative, une distance de deux cents pieds (200') au point P. 2; de là, en direction perpendiculairement à la ligne P. 1 et P. 2, une distance de cinquante pieds (50.0) au point P. 3. Le point P. 3 constitue le point de départ du terrain à décrire. De là, en direction est, dans la même direction que la ligne P. 2 et P. 3, une distance de deux cents pieds (200') au point P. 11; de là, en direction sud, déflectant vers la droite d'un angle de 90° une distance de deux cents pieds (200') au point P. 19; de là, en direction ouest déflectant vers la droite d'un angle de 90° une distance de deux cents pieds (200') au point P. 15; de là en direction nord déflectant vers la droite d'un angle de 90° une distance de deux cents pieds (200') au point de départ P. 3. Le tout aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Stukly.

Le terrain est borné sur tous ses côtés par d'autres parties du lot 239 non subdivisé.

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, ce 27 février 1975.

Le shérif  
Antonin Bourassa  
60251

Contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.),

**AVIS PUBLIC**

est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

**BEDFORD**  
Canada — Province de Québec  
Cour Supérieure —  
District de Québec  
No 774,959  
**DAME BEATRIX PIMM**  
YOUNG,  
veuve de John Young, de Vancouver-Ouest, Colombie-Britannique, et y résidant au numéro 570, 18e Rue, appartement 9,

demanderesse,  
vs  
**GORDON F.H. CLEMENTS**,  
administrateur, des ville et district de Montréal, province de Québec, et y résidant au numéro 4085, avenue Kensington,

défendeur.  
"Ce certain emplacement vacant situé dans le canton de Sutton, comté de Brome, faisant partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-dix-huit (598) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Sutton, et borné comme suit:

Au nord par un chemin public; au sud par la ligne de division entre les cinquième et sixième rangs; d'un côté, vers l'est, par le résidu dudit lot cinq cent quatre-vingt-dix-huit; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot numéro cinq cent quatre-vingt-neuf (599), ladite partie mesurant six cent quarante pieds (640') de largeur sur toute la profondeur qu'il existe entre ledit chemin public et ladite ligne de division entre les cinquième et sixième rangs, la ligne est de ladite propriété présentement hypothéquée étant parallèle à la ligne de division entre lesdits lots cinq cent quatre-vingt-dix-huit et cinq cent quatre-vingt-neuf, et située à une distance de six cent quarante pieds (640') de ladite ligne de division entre lesdits lots cinq cent quatre-vingt-dix-huit et cinq cent quatre-vingt-neuf.

Toutes les mesures données ci-dessus sont en mesure anglaise, et plus ou moins.  
Ladite partie du lot cinq cent quatre-vingt-dix-huit (598) présentement décrite est délimitée en rouge sur un tracé annexé au titre antérieur de l'emprunteur.  
Telle queladite propriété se trouve présentement avec tous ses droits, membres et circonstances".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Brome à Knowlton, district de Bedford, JEUDI, le VINGT-QUATRIEME jour d'AVRIL 1975, à TROIS heures de l'après-midi.  
Cowansville, ce 27 février 1975.  
60255

Le Shérif,  
Antonin Bourassa.

**PUBLIC NOTICE,**

is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**BEDFORD**  
Canada — Province of Quebec  
Superior Court  
District of Quebec  
No 774,959  
**DAME BEATRIX PIMM**  
YOUNG,  
widow of the late John Young, of West Vancouver, British Columbia, and there residing at 570 — 18th Street, Apartment 9,

plaintiff,  
vs  
**GORDON F.H. CLEMENTS**,  
Executive of the City and District of Montreal, Province of Quebec, and there residing at 4085, Kensington Avenue,

defendant.  
"That certain vacant emplacement situated in the Township of Sutton, County of Brome, forming part of lot five hundred and ninety-eight (598) of the official plan and book of reference of the Township of Sutton, and bounded as follows:

To the north by a public road; to the south, by the line of division between the Fifth and Sixth Ranges; on one side, towards the east, by the remainder of said lot five hundred and ninety-eight; and on the other side, to the west, by lot number five hundred and ninety-nine (599), said part measuring six hundred and forty feet (640') in width by the entire depth between the said public road and the said line of division between the Fifth and Sixth Ranges, the eastern boundary of the said property hereby hypothecated being parallel to the line of division between said lots five hundred and ninety-eight and five hundred and ninety-nine, and at a distance of six hundred and forty feet (640') from the said line of division between said lots five hundred and ninety-eight and five hundred and ninety-nine.  
All the above measurements are English measure more or less.  
The said part of lot five hundred and ninety-eight (598) hereby described is shown edged in red on a sketch annexed to a previous title of the borrower.  
As the said property now subsists with all its rights, members and appurtenances".

To be sold at the Brome Registry Office in Knowlton, District of Bedford, on THURSDAY, the TWENTY-FOURTH day of APRIL, 1975, at THREE o'clock in the afternoon.  
Cowansville, February 27, 1975.  
60255

ANTONIN Bourassa,  
Sheriff,  
(93-16886)

**COMMISSION SCOLAIRE PROVENCAL**

Province de Québec  
Avis public est, par le présent, donné à tous les électeurs de la Commission scolaire Provencal qu'il y aura élection en juin prochain pour le remplacement des commissaires dans les quartiers suivants:

Quartier no 1: M. Jean-Pierre Benoit de l'Ange-Gardien.  
Quartier no 4: M. Aldé Mailloux de St-Paul d'Abbotsford.  
Quartier no 5: M. Florimond Ducharme de St-Césaire.  
La liste des électeurs a été préparée suivant la loi et est maintenant déposée au bureau de la Commission scolaire, à 1223, rue St-Paul, St-Césaire, à compter du 1er avril 1975.  
Les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites, par écrit ou en personne, au bureau de la Commission ans les quinze (15) premiers jours d'avril.

Donné à St-Césaire, ce 1er avril 1975.  
Wilfrid Bibeau,  
Directeur général,  
(93-16889)

# Woolco

## Vous propose les succès de K-tel!

**original stars 20 original hits**  
**Out of Sight**

**CANADIAN MINT**  
**22 ORIGINAL HITS**

**22 ORIGINAL HITS 22 ORIGINAL STARS**  
**DYNAMITE**

**JOHNNY CASH TODAY**

**Déjà annoncés à la Télé**

**Certains disques en Quantité Limitée**

197

**24 original hits**

**à un prix TRÈS TRÈS BAS!**

**plus de 20 disques-succès au choix**

**La Sélection Comprend**

Out Of Sight—Dynamite—Canadian Mint—Sound Explosion—Super Bloopers Vol. 1 or 2—50 Children's Favorites—James Last Super Party Pac—Johnny Cash Today—Good Times In Country Music Vol. 8—Irish Rovers Special—European Party Pac—Best of Country Vol. 7—Music Power—Superbad Is Back—Legend Of Hank Williams Sr. Vol. 1 or 2—Donny Osmond Superstar Vol. 1 or 2—A Tribute To Don Messer Vol. 1 or 2—A Tribute To Nat King Cole Part 1 or 2—

**CHARGEX**

**ETROUVEZ PART 25**

**THE IRISH ROVERS SPECIAL**

**THE LIVING LEGEND OF EDDY ARNOLD**

**WORLD OF STRAUSS**

**CLASSICS 100**

**SOUND EXPLOSION 22 original hits**

**Great Italian Love Songs**

## RUBANS 8 PISTES

Tel qu'annoncé à la Télé

# 4 33

Chacun

**8 TRACK STEREO**  
**DYNAMITE**

**8 TRACK STEREO**  
**CANADIAN MINT**  
**22 ORIGINAL HITS**

- Dynamite
- Canadian Mint
- Johnny Cash Today
- Good Times In Country Music Vol. 8
- James Last Super Party Pac

- Irish Rovers Special
- European Party Pac
- Sound Explosion
- Music Power
- Superbad Is Back
- Legend Of Eddy Arnold

**370 ST-JACQUES — PLAZA GRANBY, GRANBY**

Lun., mar., mer. 9 h a.m. à 6 h p.m. — Jeu., ven. 9 h a.m. à 9 h p.m. — Sam. 9 h a.m. à 5 h p.m.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE  
**SATISFACTION GARANTIE**  
ECHANGE OU ARGENT REMIS

## Atlanta demeure toujours en lice

TORONTO (PC) — Les Flames d'Atlanta ont blanchi les Maple Leafs de Toronto 3-0 hier soir dans la LNH en conservant leurs chances de participer aux séries de fin de saison.

Ray Comeau, Tom Lysiak et Tim Ecclestone ont marqué pour les vainqueurs.

Les Flames ont maintenant 83 points, soit trois de moins que les Islanders et deux de moins que les Rangers de New York dans la division Patrick. Les Islanders ont encore deux matches à disputer comme les Flames et les Rangers, trois.

Après avoir effectué neuf et dix arrêts pendant les deux premières périodes, Daniel Bouchard a affronté une mitraille de 26 lancers dans le dernier engagement.

Comeau a profité d'un avantage numérique pour

ouvrir le pointage dans la 1ère période, puis Lysiak a porté le compte à 2-0 avec son 24e but de la saison dans la 2e reprise. Ecclestone a complété le total dans le dernier engagement.

**PREMIERE PERIODE**  
1. Atlanta, Comeau 13  
Ecclestone, Graves 8:04  
Pénalités: Dunn T 4:09, Neely T 7:13.

Toronto LNH 2e période Sommaire FS166 ajouter une passe.  
2. Atlanta, Lysiak 24  
Bennett, Harvey 10:29.

**TROISIEME PERIODE**  
3. Atlanta, Ecclestone 14  
6:11

Pénalités: Quinn A, double mineure, Williams T 10:22, Price A 14:50.

**LANCERS**  
Atlanta..... 11 12 7-30  
Toronto..... 9 10 26-45

Gardiens: Bouchard, Atlanta; Favell, Toronto.  
Ass.: 16,422.



## Nouveaux champions

Le club La Barrique a remporté le championnat des séries éliminatoires de la ligue de hockey Dépression de Granby, qui clôturait incidemment sa 30e saison. La photo nous montre Jean Michel, agent Molson pour Granby et région, remettant la trophée emblématique au capitaine Bernard Roy, qui est flanqué aussi par le président de la ligue, Jean-Guy Saurette. Félicitations aux nouveaux champions, qui présentent des mines réjouies, comme il se doit...

(Photo: Jeannot Petit)

## Montréal se déchaîne et blanchit Pittsburgh 6-0

MONTRÉAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont marqué cinq buts, dont trois en l'espace d'une minute 52 secondes en deuxième période hier soir et ont blanchi les Penguins de Pittsburgh 6-0 dans un match de la Ligue nationale de hockey présenté devant 16,871 spectateurs.

Cette victoire a permis aux Canadiens de demeurer à égalité avec les Sabres de Buffalo dans leur course au championnat de la Conférence Prince de Galles. Les deux équipes ont maintenant un total de 109 points et elles n'ont plus que deux matches à disputer en saison régulière.

Les Canadiens et les Sabres ont déjà mérité le championnat de leur section respective. Les Penguins n'ont pas réussi à ouvrir le pointage en première période, mais une pénalité à Bob Kelly à 18:38 devait préparer l'explosion des Canadiens au début de la période médiane.

Guy Lafleur a ouvert le pointage à 0:36 de la deuxième alors que Kelly était encore au cachot. Lafleur a ainsi enregistré son 52e filet de la campagne en lançant dans un filet abandonné par Gary Inness.

Six secondes plus tard, Steve Shutt enregistrait son 30e filet de la saison en poussant la rondelle entre les deux défenseurs des Penguins. Pour Shutt, il s'agissait d'une nouvelle marque personnelle.

Le défenseur Guy Lapointe a porté le compte 3-0, 70 secondes plus tard, quand son lancer frappé de la ligne bleue a échappé à Inness, Mario Tremblay, avec son 30e, et Bob Gainey, avec son 16e, ont également trouvé le fond du filet pour le Tricolore en deuxième période.

Les Canadiens ont totalement dominé en deuxième. Les Penguins n'ont obtenu leur premier lancer contre la cage de Dryden qu'après la 10e minute de jeu. Les Canadiens ont d'ailleurs dominé 18-4 au chapitre des lancers en deuxième et 33-23 au total.

Dryden a mérité son quatrième blanchissage de la saison et il a été obligé de se surpasser à la troisième quand les Penguins ont dominé 15-10 au chapitre des lancers.

Inness a été remplacé par Bob Johnson devant la cage des Penguins au début de la troisième. Johnson a permis à Yvon Lambert de marquer son 31e filet de

la saison à 14:48 quand les deux équipes jouaient à court d'un homme.

Dryden a frustré la recrue Pierre Larouche à la 18e minute de jeu de la troisième quand le jeune joueur de centre s'est présenté seul devant lui.

**PREMIERE PERIODE**  
Aucun pointage.

Pénalités: Wilkins Pgh 4:31, Risebrough M 7:30, Kelly Pgh 18:38.

**DEUXIEME PERIODE**

1-Montréal, Lafleur 52, Mahovlich, Savard 0:36  
2-Montréal, Shutt 30, Mahovlich 0:42  
3-Montréal, Lapointe 27, Risebrough, Tremblay, 1:52  
4-Montréal, Tremblay 20, Lapointe, Lambert 11:12  
5-Montréal, Gainey, 16, Robinson, Lemaire, 18:56.  
Pénalité: Bouchard M. 16:26

**TROISIEME PERIODE**

6-Montréal, Lambert 31, Mahovlich, Savard 14:48  
Pénalités: Kelly Pgh 4:03, Owchar Pgh, Lambert M 4:55, Paradise Pgh, Roberts M 13:36.

**Lancers**

Pittsburgh 4 4 15—23  
Montréal 6 18 10—33  
Gardiens: Inness, Johnson, Pittsburgh; Dryden, Montréal; Assistance: 16,871.

## Les Mets parlent d'échanger Staub

ST. PETERSBURG AP — La tenue au bâton de Rusty Staub inquiète les Mets de New York.

On se demande si sa perte de poids a affecté sa puissance au bâton.

Staub soutient qu'il n'en est rien, mais ne peut expliquer sa moyenne anémique à l'entraînement.

"Je n'ai noté aucun changement, a déclaré Rusty hier en constatant sa perte de poids et sa moyenne de .187.

"Je suis en bonne forme, ce qui est le but de l'entraînement, et je suis prêt à jouer."

Le directeur-gérant accepte cette explication, mais il est prêt à échanger le voltigeur si les conditions sont bonnes.

"Rusty est au courant et je lui ai dit qu'on l'échangerait si cela pouvait aider le club."

Staub est arrivé au camp à 204 livres, soit 20 livres de moins

qu'il y a quelques saisons alors qu'il avait subi une blessure à une main. On croyait que cette perte de poids améliorerait sa tenue au

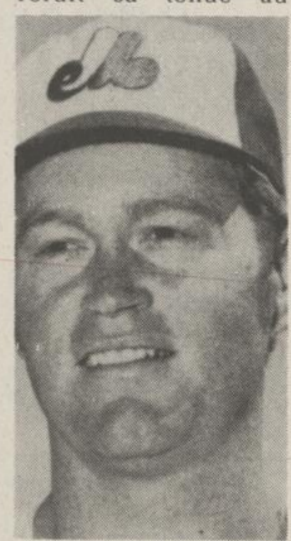
duire davantage s'il veut aider le club.

Rusty a affiché une moyenne de .258 l'an dernier, soit sa plus basse depuis ses débuts à Houston en 1964. Il avait affiché une moyenne de .311 avec les Expos en 1971 avant de passer aux Mets qui le considéraient comme un co-gneur de circuits à la suite de productions de 29 en 1969 et 30 en 1970.

"J'abandonnerai peut-être mes gants de frappeur, a admis Staub, mais je peux assurer que je continuerai à faire mon possible.

Staub a commencé à porter des gants de golf au bâton depuis sa blessure en 1972. Il s'est aussi blessé à une épaule dans les séries éliminatoires de 1973 contre Cincinnati.

Il ne cherche pas d'excuses dans ces deux accidents, se contentant de dire: "Je suis bien et n'attends que le début de la saison."



Rusty Staub

bâton, mais ce ne fut pas le cas.

En 55 présences au marbre, Staub a récolté neuf simples et un double, mais aucun triple ni circuit. Staub sait qu'il devra pro-

## Detroit se moque des Capitals 8-3

DETROIT AP — Danny Grant a marqué ses 49e et 50e buts de la saison hier soir en conduisant les Red Wings de Detroit à un gain de 8-3 sur les Capitals de Washington dans la LNH.

Grant a ainsi imité son coéquipier Mickey Riedmond qui a réussi 51 buts en 1973-74 et 52 en 1972-73.

**Première période**

1. Washington, Lesuk 8, 7:37

2. Washington, Anderson 8 Gryp, Lalonde 13:02

Pénalités — Bathe D 5:25, Labre W 6:43, Pyatt W 8:09, Labre W Redmond D 9:56, Bloom D 10:04, Giroux D 12:01, Gryp W Watson D 14:24.

**Deuxième période**

3. Detroit, Hogaboam 14 Redmond, Hamel 0:32

4. Detroit, Hogaboam 15 Dionne, Giroux 3:00

5. Detroit, Bloom 11 McKechnie, Crashley 6:49

6. Detroit, Grant 49 Dionne, Roberto 9:30

7. Detroit, Korney 8 Bloom, Bergman 15:49

Pénalités — Joly W 0:57, Labre W 2:47, Bergman D 3:17, Giroux D 9:58, Joly W 11:41, Lesuk W 18:06.

**Troisième période**

8. Detroit, Grant 50 Roberto Dionne 13:44

9. Detroit, Dionne 47 Berman, Crashley 8:55

10. Detroit, Watson 1 McKechnie 13:01

11. Washington, Pyatt 6 Marson 18:18

Pénalités — Giroux D 2:37, Lalonde W 2:56, Gryp W inconduite 6:16 Adams W 8:55, Giroux D 11:28.

**Lancers**

Washington 12 4 15-31

Detroit 10 15 15-40

Gardiens — Adams, Washington; Rutherford, Detroit.

A — 11,239.

## Rudd Lumber et Léon Robert à égalité

GRANBY — Les équipes de Rudd Lumber et Léon Robert sont à égalité dans la grande finale de la ligue Gingras-Labatt. Dans le premier match, le Rudd Lumber, champion de la saison, a défait Robert 4 à 2, grâce à trois buts de Henry Chomiuk, l'autre étant réussi par Jacques Bouchard. Guy Couture et Germain Lavoie ont complété tandis que Steve Lickfold et Guy Choinière comptèrent pour les perdants. Cette finale se continuera samedi et dimanche.

Dans la deuxième partie, le Léon Robert a supplanté Rudd Lumber 5 à 2. Jean-Noël Deschamps, avec un tour du chapeau, a dirigé l'attaque. Guy Couture et Germain Lavoie ont complété tandis que Steve Lickfold et Guy Choinière comptèrent pour les perdants. Cette finale se continuera samedi et dimanche.

Dans la deuxième partie, le Léon Robert a supplanté Rudd Lumber 5 à 2. Jean-Noël Deschamps, avec un tour du chapeau, a dirigé l'attaque. Guy Couture et Germain Lavoie ont complété tandis que Steve Lickfold et Guy Choinière comptèrent pour les perdants. Cette finale se continuera samedi et dimanche.

## Cleveland 6 Houston 7

**Première période**

1. Houston, Taylor 26 Hall, Labossière 0:12

2. Cleveland, Jarrett 17 Krake, Ward 5:05

3. Houston, Ughes 42 Lund, Hinse 10:32

4. Houston, Labossière 22 G. Howe, Taylor 14:14

5. Houston, Lund 32 Hughes, Hinse 18:03

Pénalités — Cheevers Cl 1:33, Shmyr Cl 13:00

**Deuxième période**

6. Houston, Hughes 43 Schella 3:57

7. Cleveland, McDonough 33 Cardwell, Muloin 4:16

8. Cleveland, Holbrook 19 Pinder 16:54

Pénalité — Schella H 12:14.

**Troisième période**

9. Cleveland, Ward 28 Shmyr, Hrrison 2:27.

10. Cleveland, Harrison 19 Jarrett, L. Hillman 7:18

11. Houston, Larway 22 Ruskowski, Popiel 12:24.

12. Houston, Mark Howe 34 Grahame 14:49

13. Cleveland, Harrison 20 Pinder, Holbrook 18:42

Pénalités — Taylor H 0:36, Shmyr Cl 16:23, Lund H 16:23.

## La revanche est douce...

ST-LOUIS (AP) — Frank St-Marseille y est allé de deux buts, Mike Murphy et Gene Carr, d'un chacun hier soir en conduisant les Kings de Los Angeles à un gain de 5-2 sur les Blues de St-Louis dans la LNH. Il s'agissait d'anciens porteurs de la couleur des Blues.

Les Blues sont ainsi demeurés au 2e rang dans la division Connie Smythe, derrière Vancouver.

Bob Nevin a marqué l'autre but des Kings en établissant un record d'équipe avec 70 points. Chuck Lefley et Barclay Plager ont répliqué pour les vaincus, qui ont affiché une marge de 40-26 dans les lancers.

**7UP PALAIS DES SPORTS**

**JEUDI 3 AVRIL**

**PETITE PATINOIRE**

5 h 30 Mosquitos Jeune Chambre  
6 h 30 Mosquitos Kiwanis  
7 h 30 Mosquitos Québec-Lait

**GRANDE PATINOIRE**

6 h 00 Patinage artistique  
7 h 00 André Dupont  
8 h 30 Industrielle Labatt

**Sesbitt's**

**DATSUN 710, 1974 AVEC TOIT RIGIDE**

Si vous cherchez la voiture qui vous permet un remboursement facile à envisager. C'est le temps d'avoir la vôtre! Mensualités de 42 et 48 mois.

**ÉCONOMISEZ PLUSIEURS CENTAINES DE DOLLARS SUR LES '75**

**DATSUN**

LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE DATSUN DANS LA RÉGION

**Granby Datsun Inc.**

VENTE — SERVICE — PIÈCES

433, PRINCIPALE GRANBY 378-9088

**CETTE GRANDE RÉDUCTION VA DIRECTEMENT DANS VOS POCHE...**

**ÉCONOMISEZ AVEC DATSUN OBTENEZ STYLE • CONFORT • ÉCONOMIE**

**CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO**

**Woolco MD**

**BAS PRIX FORMIDABLES!**

**PNEUS 4 PLIS À CORDES POLYESTER**

**\$24**

DIMENSIONS	Flanc noir Prix rabais	Flanc blanc Prix rabais
A78-13	....	25.44
E78-14	\$24	25.44
F78-14	\$27	28.44
G78-14	\$30	31.44
H78-14	....	34.44
G78-15	\$30	31.44
H78-15	....	34.44
L78-15	....	34.44

Flanc noir: E78-14  
• Montage sans frais • Pas d'échange requis

**MILLAGE PROLONGÉ • DURÉE REMARQUABLE**

**MODÈLE LARGE, SÉRIES '78"**

MILLAGE GARANTI

**30 MOIS OU 30,000 MILLES**

Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie contre les hasards de la route et les défauts de fabrication SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE.

**BATTERIES PREMIUM**  
Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord-américaines.  
**50 MOIS 34.88** Installation comprise avec échange

Batteries gardées à sec pour 4 ans de haute performance. Séries 22F, 24 et 24F seulement. 12 volts.

Pour la plupart des modèles nord-américains de luxe. Séries 27 et 27F. 12 volts, 39.88 avec échange. fabriquées au Canada

**LECTEUR STÉRO 8 PISTES**  
RR47T **36.88**  
Faites-le installer par nos experts!

**2 HAUT-PARLEURS STÉREOS** 85-53C-11.88

**MASTIC A CARROSSERIE** 177  
14 1/2 oz. -04-013  
fabrique au Canada

**CÂBLES DE BOUGIES** 697  
chacun

**SOMMIER DE GARAGE** 1196  
#1LN-1

**HOUSES EN ACRYLIQUE ORLON** 894  
Pour l'avant ou l'arrière de la plupart des voitures. Choix de 6 couleurs. fabriquées au Canada

**RESSORTS D'AMORTISSEURS** 1088  
la paire #14-0890  
Se posent aisément à l'arrière de la plupart des voitures.

**OFFRES SPÉCIALES**

**ADDITIF D'ESSENCE STP** .99  
15 oz. Limite de 2 "Avec STP vous roulez gagnant!"

**CIRE LIQUIDE TURTLE** 117  
18 oz. T-123C  
Pour un éclat durable.

**MAGASINS A RAYONS**

**Woolco**

370 ST-JACQUES — PLAZA GRANBY, GRANBY

Lun. mar. mer. 9 h à 6 h — Jeu. ven. 9 h à 6 h — Sam. 9 h à 5 h

UNE DIVISION DE F. W. WILSON & CO. LTD.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

**SATISFACTION GARANTIE**

ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

**LA VOIX DE L'EST — JEUDI 3 AVRIL 1975 — PAGE 9**

# HOCKEY



**LIGUE NATIONALE**  
Section Patrick  
G P N PP PC Pts

Phila.	49	18	10	282	177	108
NY Islan.	32	24	22	257	213	86
NY Ram.	36	23	13	311	267	85
Atlanta	34	29	15	239	224	83

Section Smythe  
Van. 36 32 10 264 253 82  
St-Louis 33 31 14 262 262 80  
Chicago 35 34 8 256 233 78  
Minne. 23 48 7 219 334 53  
K. City 15 52 11 178 319 41

Section Norris  
Montréal 45 14 19 360 221 109  
L. Angel. 41 17 20 263 181 102  
Pittsb. 36 27 15 315 280 87  
Dét. 23 43 12 256 324 58  
Washing. 7 66 5 176 431 19

Section Adams  
Buffa. 47 16 15 34 236 109  
Boston 40 25 13 339 237 93  
Toron. 31 32 15 274 301 77  
Califor. 19 46 12 208 307 50

**HIER**  
Atlanta 3 Toronto 0  
Pittsburgh 0 Montréal 6  
Washing. 3 Detroit 8  
L. Angeles 5 St-Louis 2  
Vancouver à Californie (soirée)  
Kansas City à Chicago, remis  
**CE SOIR**  
Rangers à Philadelphie  
Boston à Buffalo  
**ASSOCIATION MONDIALE**  
Section canadienne  
G P N PP PC Pts  
Québec 45 31 0 321 290 90

Toronto	42	32	2	340	298	86
Winnipeg	38	33	4	311	242	80
Rdmn.	34	37	4	266	270	72
Vancou.	36	39	2	246	260	72

Section est  
Nou.-Angl. 42 28 5 267 270 89  
Clevel. 34 40 3 261 256 71  
Chicago 29 46 1 255 305 59  
Indiana. 18 55 3 210 326 39

Section ouest  
Houston 51 24 0 354 239 102  
S. Diego 41 31 3 304 258 85  
Minne. 41 31 3 299 264 85  
Phoenix 38 30 0 292 257 84  
Balti. 19 51 4 187 318 42

**HIER**  
Québec 5 Minnesota 3  
Cleveland 6 Houston 7  
Vancouver 6 Winnipeg 4  
**CE SOIR**  
Québec à Nlle - Angl.  
**JUNIOR "A"**  
Finale 4 de 7  
**VENDREDI**  
St-Jérôme à Mégantic  
(Québec mène 3-2)  
**RICHÉLIEU**  
Semi-finale 4 de 7  
**CE SOIR**  
Chambly à Châteauguay  
(Châteauguay mène 3-2)  
**JUNIOR MAJEURE**  
Quart-de-finale 4 de 7  
**CE SOIR**  
Tr.-Riv. à Laval  
(Tr.-Riv. mène 2-1)  
Québec à Chicoutimi  
(Québec mène 2-1)  
Sherbrooke à Hull  
(Sherbrooke mène 3-0)

## Selon Weaver, les Yankees ont rendu un fier service à ses Orioles!

Earl Weaver, gérant des Orioles de Baltimore, croit que les Yankees de New York ont rendu un grand service à son équipe quand ils ont fait l'acquisition de Jim Catfish Hunter l'hiver dernier.

Weaver prétend que les A's d'Oakland ne pourront plus compter sur les services de Hunter, ce qui aidera les Orioles dans les séries éliminatoires de la Ligue américaine.

Weaver compte donc sur le fait que ses Orioles et les A's feront encore les frais des éliminatoires cette année. Cela s'est produit trois fois au cours des quatre dernières années et il ne serait pas surprenant d'assister à une autre finale Orioles - A's cette année.

Aucune équipe ne devrait dominer entièrement dans les divisions Est ou Ouest à cause principalement du transfert de Hunter. Les A's se sont affaiblis dans l'Ouest, tandis que les Yankees seront plus forts à cause de la présence de Hunter dans la division Est. Mais il faut plus d'un homme pour faire pencher la balance et autant les Orioles que les A's seront encore redoutables.

Charles O. Finley, propriétaire des A's, a fait l'acquisition de Billy Williams, anciennement des Cubs de Chicago. Il sera utilisé comme frappeur désigné et l'offensive des A's ne s'en portera que mieux.

Les Orioles, pour leur part, sont allés chercher de l'aide dans la Ligue nationale eux aussi. Ils ont fait l'acquisition de Ken Singleton des Expos de Houston, deux puissants coéquipiers.

**Tout le circuit**  
Comme la Ligue nationale semblait un excellent comptoir de jours pour les A's et les Orioles, les autres équipes du circuit y ont effectué quelques échanges au cours de l'hiver.

Les Rangers du Texas ont déniché le voltigeur de centre Willie Davis des Expos. Les Yankees ont fait l'acquisition du talentueux Bobby Bonds des Giants de San Francisco et les Tigers de Detroit ont acquis le puissant coéquipier Nate Colbert des Padres de San Diego.

Les Brewers de Milwaukee, pour leur part, ont embauché le meilleur frappeur de longue dis-

tance de tous les temps, Hank Aaron des Braves d'Atlanta.

Malgré ces importants échanges, les Indiens de Cleveland pourraient faire les manchettes des journaux plus souvent qu'à leur tour. Ils auront le premier joueur-gérant Noir de l'histoire des ligues majeures, Frank Robinson. En plus de piloter la tribu, Robinson deviendra le frappeur désigné.

Par ailleurs, plusieurs nouveaux frappeurs désignés feront leur apparition dans la Ligue américaine cette saison.

Aaron tentera d'ajouter à sa fiche de 733 circuits, quand il sera le frappeur désigné des Brewers. Williams, qui a conservé une moyenne au bâton de 296 en 14 saisons avec les Cubs, fera le même travail avec les A's. A Arkansas City, les Royals ont fait l'acquisition de Harmon Killebrew des Twins du Minnesota, un autre frappeur de longue distance. Les Angels de la Californie utiliseront Tommy Harper comme frappeur désigné. Ce dernier a été échangé par les Red Sox de Boston au cours de l'hiver.

**Des joueurs de talent**  
Les Orioles ont énormément de joueurs de talent. Weaver pourra utiliser Singleton, Paul Blair et Don Baylor au champ extérieur. Al Bumbry et Jim Northrup, deux réservistes, peuvent faire de l'excellente besogne.

Si les Orioles utilisent May au premier coussin, Earl Williams héritera du poste de receveur. Dave Duncan, Andy Etchebarren et Ellie Hendricks seront les réservistes.

Le champ intérieur des Orioles est une des meilleures unités défensives de tout le baseball majeur. Bobby Grich est au deuxième, Mark Belanger à l'arrêt-court et Brooks Robinson ne pourra être délogé au troisième. Tommy Davis est le frappeur désigné et il excelle à cette position.

Mike Cuellar, Jim Palmer, Ross Grimsley et Mike Torrez, acquis des Expos, seront les lanceurs partants.

Les A's sont aussi très bien équilibrés. Le départ de Hunter laisse cependant un grand vide dans le personnel des lanceurs. Vida Blue et Ken Holtzman sont les deux seuls partants qui ont fait leurs preuves dans les majeures. Rollie Fingers assure aux A's de l'excellente relève.

Joe Rudi sera employé au premier coussin cette année. Claudell Washington, Reggie Jackson et Bill North formeront le champ extérieur. Gene Tenace sera donc employé presque exclusivement comme receveur ou comme frappeur désigné. Les A's ne sont pas fixés encore quant à qui employer au deuxième coussin. On sait que Dick Green a pris sa retraite. La recrue Phil Garner et le vétéran Ted Kubiak tenteront de relever le défi. Bert Campanaris, à l'inter, et Sal Bando, au troisième, sont assurés de leur poste.

**Hunter**  
Les Yankees croient que l'addition de Hunter et Bonds leur aidera à supplanter Baltimore dans l'Est.

Hunter domine un personnel de lanceurs complété par le jeune George Medich et les vétérans Rudy May et Pat Dobson comme débutants. Le voltigeur Bonds jouera en compagnie d'Elliott Maddox et Lou Piniella tandis que Roy White tente sa chance au 1er but.



### Une polyvalente sportive

Après le collège de Granby, attaquons maintenant la plus importante école de la région avec une population d'environ 2,000 élèves. Plusieurs s'imaginent que les étudiants d'aujourd'hui se pognent le... Ce phénomène, je le crois, est loin d'exister à cette polyvalente que l'on nomme J.-H.-Leclerc, en tous cas, pour la plupart d'entre eux.

En effet, des activités d'un nombre effarant sont mises sur pied pour les adeptes du sport. Inutile de mentionner le ski de fond, l'haltérophilie, l'escrime, le basket, le handball, le football, le badminton, le tennis intérieur, la gymnastique, etc... Alors comme on voit, ce n'est certainement pas le choix qui manque, mais aux dires de certains, ce constituerait une lacune.

Toutefois, pour ceux qui ont des vers aux pieds, ils ou elles, bien entendu, ont de la place pour grouiller et surtout des moyens pour le faire. La situation du terrain de la polyvalente est un endroit rêvé pour les amateurs de randonnée en raquettes ou en ski de fond.

Les sports d'équipe occupent une place de choix à J.-H.-Leclerc. Par exemple, les équipes de volleyball connaissent de très grands succès lorsqu'elles participent à des compétitions régionales ou inter-régionales. Il en est de même pour les équipes de handball masculines et féminines. On note un très grave ralentissement dans le domaine du football pourtant alors que les joueurs se font rares. Ceci crée une situation désastreuse pour les repecteurs de talent du cegep de Granby, se voyant relativement limités pour le choix de joueurs de bon calibre. D'ailleurs, ceux du secondaire se font rares aux pratiques du mardi soir au collège. Il faut comprendre aussi que pour jouer dans une équipe de football qui se respecte il faut avoir du cœur au ventre et c'est tout un honneur que de jouer comme régulier sur une équipe de la ligue intercollégiale.

Une lacune existe cependant dans tout ce complexe sportif que représente cette immense polyvalente. Cette lacune c'est un terrain extérieur en athlétisme. Depuis très longtemps, grâce en particulier à la qualité des entraîneurs que notre région possède, les athlètes granbyens font leur marque dans les nombreuses disciplines qu'on retrouve dans le domaine de l'athlétisme. Ceux-ci n'ont pourtant pas la chance de pouvoir s'entraîner à l'extérieur pour parfaire leur discipline respective. Il y a aussi la piscine qui tarde à venir.

## Carter fantastique

DAYTONA BEACH (AP) — Larry Parrish a frappé un double. Tony Scott a cogné un triple en relève. Gary Carter a claqué un circuit bon pour trois points et Don Demola, à compter de la septième manche, a complété le travail du vétéran Dave McNally. Telle a été l'histoire du match d'hier entre les Expos de Montréal et les Reds de Cincinnati, dans la ligue des Pamplemousses. Montréal a triomphé au compte de 6 à 5 pour une 18e victoire contre sept défaites, dans les matches hors-concours.

Parrish a frappé son double à la huitième manche, alors qu'un joueur des Expos était retiré, puis Scott est venu au marbre en relève pour réussir un triple, briser une égalité de 5 à 5 et faire produire le point gagnant.

Dès la première partie de la manche initiale, Johnny Bench a accueilli McNally au monticule avec un circuit bon pour deux points, mais la recrue Carter a donné la réplique, également en première manche, cognant un circuit qui a fait produire trois points.

Bombo Rivera a aussi cogné un circuit à la quatrième manche, contre le même lanceur, Don Gullet.

Les Reds ont réussi 11 coups sûrs contre McNally en six manches. Demola, qui l'a relevé en septième manche, a été le lanceur gagnant.

**les sports**  
EN BREF... EN BREF

Un ancien agent libre des Cardinals de St-Louis, de la ligue Nationale de football, David Olivo, vient d'accepter un règlement hors cour le dédommageant pour une somme de \$175,000, suite à un accident qui a mis fin à sa carrière de footballeur en 1971.

Olivo a accepté le règlement hors cour trois jours après le début de sa cause à Miami. Il avait réclamé des Cardinals, après avoir été victime d'un accident de la route au moment où il se rendait au camp d'entraînement de l'équipe en 1971. Il prétendait dans sa poursuite que s'il n'avait pas été blessé, il aurait été assuré d'évoluer au moins comme substitut du quart-arrière régulier de l'équipe.

Le dernier événement majeur de la saison de hockey, dans notre région, démarrera aujourd'hui dans le nouvel amphithéâtre de Waterloo. En effet, c'est dans quelques heures que sera lancé le premier tournoi provincial Atome de Waterloo, sous la présidence de Gerry Vary qui, soit dit en passant, réussit tout ce qu'il touche. A souligner que Gerry ne manque jamais de s'entourer d'une équipe dynamique... Le sympathique Pierre Lesage, président de la Régionale des clubs de motoneiges Granby-Roxton Pond a bien mérité l'hommage qu'on lui a rendu, samedi soir dernier... Y'a pas à dire... on s'a-muse ferme en compagnie de ce groupe joyeux qui a su se remplir les poumons d'air frais, au cours des derniers mois... André Racine, pour un mérite des remerciements officiels pour son excellent travail de publiciste; grâce à un "talent caché", il a su intéresser les membres de la Régionale avec une chronique hebdomadaire fort à point et intéressante... A ne pas oublier le spectacle de patinage artistique, dimanche après-midi, au Palais des Sports; d'ailleurs, Mme Fernande Dumas, une des responsables du club local, sera notre invitée à Sportsifs... vous avez la parole, samedi à 11 h 30, pour nous parler de ce spectacle qui avait rempli le Palais l'an dernier... Certains "mordus" du golf ont envahi le Granby-St-Paul en fin de semaine dernière pour frapper des balles... signe que la saison approche... mais, gare aux truites, les gars... Ceux qui ont vu le match Nordiques-Phoenix, dimanche dernier, sont plus convaincus que jamais que J.-C. Tremblay "joue vraiment la vedette"... A le voir faire le tour de la patinoire, à chaque mise au jeu, on a l'impression qu'il dit: "Regardez... c'est moi J.-C. Tremblay"... Adrien Hébert, en grande forme, a repris le travail... Henri Lajeunesse ne ment pas lorsqu'il affirme que sa dernière excursion de pêche a été un fiasco; Paul Boisvert en dit-il autant?... Pierre Roy (pas celui des Nordiques... mais le nôtre) est un de ceux qui aimerait bien voir naître cette ligue semi-professionnelle dont il est question depuis un certain temps... Jacques Arès, culottes retroussées, frappait à son tour, des balles de golf, au Granby-St-Paul, mardi après-midi... dans la boue jusqu'aux genoux. Fait croire que le manque de truite lui a fait passer sa rage sur ses bâtons de golf... J.-P. Papineau a bien failli aller se faire griller la binette à Miami, quelques jours... nous dit-on... Au tour de Léonard Grondin de nous quitter pour un pays plus chaud, en fin de semaine; nous lui souhaitons bonnes vacances... lesquelles sont bien méritées... Jean-Claude Lévesque du EC Bromont est difficile d'approche en ce temps-ci, la finale de la ligue des Sportsifs-Labatt captant toutes ses pensées et ses occupations... ça chauffe... Toutes nos excuses auprès du sportif d'Acton Vale qui a fait le voyage à Granby mardi... pour assister à l'ensemenement des truites... Avis aux Amicalistes de Granby; ne manquez pas Jean-Pierre Roy le 13 avril prochain... il vaut le déplacement... L'OLGH aura sa soirée annuelle de fin de saison le 12 avril prochain... Parlant de soirées, le club Moto-Neige Les Miltonnais tiendra la sienne samedi à la salle Idéale, chemin St-Paul; on invite les intéressés à se présenter tôt car on attend une foule record... Matty Alston, le dynamique instructeur des Orioles de Granby, est confiant de voir un nombre record d'élèves pour sa 2e Ecole de baseball, qu'il tiendra à compter du 17 mai au stade de la rue Maisonneuve. Matty sera assisté dans ses fonctions par André Jetté, un gars qui n'a sûrement plus besoin de présentation, ayant évolué avec les Castors d'Acton Vale, de la défunte ligue Provinciale, durant de nombreuses années, avant de devenir pilote des Castors, dans la ligue Junior du Québec. Nul doute que l'expérience d'André profitera énormément aux jeunes qui prendront part à cette Ecole. Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec Matty ou André... Parlant baseball, nos Orioles, de la LJM, tiendront leur deuxième pratique de la saison, ce soir à la polyvalente Immaculée-Conception; le premier exercice a été très dur, j'en parle en connaissance de cause... Aucune nouvelle des différentes ligues de balle molle de Granby; il ne faudrait pas nous accuser plus tard de ne pas s'occuper de vous autres... Félicitations au club La Barrière, les nouveaux champions de la ligue de hockey Dépression de Granby. Spill Frappier doit être sûrement aux petits oiseaux... Curley Bergeron a bien hâte d'entreprendre sa saison de golf; il n'est pas le seul... Roger Bédard est d'avis qu'on devrait réviser les structures du hockey junior: "On se fait voler actuellement" a dit Roger, qui ne croit toujours pas qu'il y a eu un club de hockey appelé les Castors de Granby en 1955 ou 1956... Denis Tardif est soudainement devenu muet concernant son alignement probable contre l'équipe de hockey-éponge du Club de Presse; on sait que ce match, qui passera à l'histoire, sera présenté le 12 avril prochain au Palais des Sports. Chose certaine, le Club de Presse sera représenté par ses meilleurs éléments et on en espère autant pour les gars du Palais des Sports...

"Ça, c'est vrai! Ici, Guy Émond. Un de mes amis, qui fait de la boxe, a suivi mon exemple. Il s'est acheté une FORD '75 chez GRANBY AUTORAMA. Lui aussi a compris que 50 milles, c'est vite fait quand ça coûte moins cher et que le service après-vente est FORDmidable.

**Faites comme nous deux, procurez-vous la vôtre dès aujourd'hui! Ce sera le meilleur achat de toute une vie.**

C'est plus que vrai quand on dit et répète:  
**PLUS ON LES REGARDE, PLUS ON LES AIME**  
**VENTE-LOCATION-SERVICE**  
**GRANBY AUTORAMA INC.**  
FORD - GRANADA - LTD - THUNDERBIRD - TORINO - MUSTANG  
PINTO - MAVERICK - CAMIONS FORD  
960, PRINCIPALE GRANBY 378-4636

**NOUVELLE LIGNE!**

**EXCLUSIVITÉS**  
Nouvelles poignées  
"California Styled"

**PEINTURE**  
jamais vue à Granby

**Glidden**

**SPREAD SEMI-LUSTRE**  
1ère qualité  
rég. \$18.95  
**SPÉCIAL \$9.95**

**COLLECTION 75-76**  
Venez la voir dès aujourd'hui!

**LAMPES D'UN STYLE EXCLUSIF**

**GEO. H. DUMAS**  
317A - RACINE - GRANBY - 378 - 5474



### Qui les gagnera?

Voici les magnifiques trophées qui couronneront les champions du tournoi provincial Atome, qui démarre aujourd'hui à Waterloo, pour se terminer dimanche. Il s'agit des trophées Armand Russell pour la classe A, Jacques Chagnon pour la B, Guy Brosseau pour la C, et le trophée Armand et Marilyn Lemay, pour le joueur par excellence. On voit ici quelques organisateurs du tournoi, posant avec ces superbes trophées; de gauche à droite, Alain Jacques, responsable du protocole, Dr C.K. Norris, président honoraire du tournoi, Claude Bernard, coordonnateur, Gerry Vary, président-fondateur et Fernand Nantel, président du Club Optimiste.

(Photo, Jeannot Petit)

## Le joueur aura toujours tort

Par LA PRESSE CANADIENNE

Garrett Hunsperger, un joueur de ligne des Lions de la Colombie-Britannique de la Ligue canadienne de football, a été condamné à payer une amende de \$19.500 au mois de janvier pour une attaque qualifiée de sauvage par un juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Hunsperger avait été impliqué dans des bagarres dans deux hôtels aux mois de mai et avril 1974.

George Reed, président l'Association des joueurs de la LCF s'est porté à la défense du joueur des Lions, qui a été acquies par voie de repêchage par les Argonauts de Toronto.

"Une des premières choses qu'il nous faut apprendre, nous joueurs de football professionnels, c'est que nous aurons

toujours tort quoi qu'il advienne. Si on vous crache au visage, il est certain que vous allez réagir. C'est la même chose pour nous, nous ne sommes que des êtres humains", a révélé Reed. "Un joueur doit toujours être sur ses gardes. Il doit faire très attention à ce qu'il fait. Beaucoup de situations embarrassantes pourraient être évitées si le joueur tournait tout simplement le dos et s'en allait. Dans plusieurs cas, on pourrait éviter le pire en agissant de la sorte.

"Malheureusement, nous voyons très souvent des cas qui s'apparentent à celui de Hunsperger. C'est toujours la ligne et le joueur qui en souffrent le plus. "Je n'aimerais pas voir un autre cas comme celui de Mack Herron et de Jim Thorpe, qui ont été condamnés par les Blues

Bombers de Winnipeg quand on les avait accusés de possession de drogue. Ils ont été condamnés par leurs patrons avant même d'avoir été entendus devant les tribunaux.

"On aurait pu les suspendre en attendant le verdict du tribunal. Cela aurait été plus juste. "Je n'ai pas aimé du tout la façon dont on a traité le cas Hunsperger. J'ai entendu des remarques très déshonorantes de certains dirigeants des Lions. Ils se disaient dégoûtés de ce genre d'individu. Il a joué pendant toute une saison après ces incidents. Les Lions n'ont pas été justes envers Hunsperger, qui a été cédé au repêchage quand la nouvelle a été rendue publique. Il leur a donné tout ce qu'il pouvait sur le terrain. Ils l'ont traité comme un animal et ont déclaré qu'ils ne pouvaient plus souffrir la présence d'un tel individu.

**Compréhension**  
"Avec un peu plus de compréhension, la direction d'une équipe pourrait beaucoup mieux s'en tirer. Nous devrions discuter de chaque cas en particulier quand il se présente. Nous devrions être capables de discuter avec le joueur pour tenter de résoudre son problème. Après cette démarche, le joueur devrait porter la totale responsabilité d'une deuxième offense.

"Je ne sais pas si l'Association des joueurs peut en venir à une entente avec les dirigeants d'équipes pour de tels cas, mais avec un peu plus de communication entre les parties impliqués, nous améliorerons le football.

"Je sais que certaines de nos idées ne sont pas

acceptables pour les propriétaires et les dirigeants. C'est la même chose de notre côté. Mais c'est en discutant franchement que nous arriverons à nous entendre.

**Ken Clark a choisi Hamilton**

TORONTO PC — Ken Clark n'a guère fait d'argent à ses débuts dans la LMF, mais le stage de l'ancien receveur et botteur, de l'université St. Mary's de Halifax a attiré l'attention de plusieurs autres clubs professionnels canadiens et américains.

"J'ai choisi les Cats de Hamilton parce que je ne voulais pas vivre de façon permanente aux USA. "Les salaires auraient peut-être été meilleurs, mais, dans quatre ou cinq ans, ma situation sera meilleure ici, car j'aurai la chance de retourner à l'école et d'établir des contacts.

Les Cats auraient l'intention de l'utiliser comme botteur de dégagement, ce qui permettrait à Ian Sunter de se consacrer aux bottés de précision.

Clark, receveur éloigné et botteur de précision lors du championnat collégial du St. Mary's en 1973 a eu la promesse d'avoir un essai au poste de receveur, mais il devra battre Garney Henley pour le poste. Clark, premier choix des Cats en 1974, avait choisi Portland en raison des bonis d'avant-saison, mais lorsque Portland n'a pu payer ses joueurs après le 4<sup>e</sup> match de la saison, Clark et sa femme ont survécu sur les bonis et l'aide de leurs parents.

Sans trop espérer recevoir ce qui lui revient, Clark considère son expérience utile, "car elle m'a permis de conclure que je pouvais jouer aux USA".

**Mardi Québec 5 Oilers 3**

**SOMMAIRE**

**Première période**  
1. Québec, Tardif 48 Hoganson, Cloutier 3:22 Pénalité — Sutherland Q 13:43.  
2. Edmonton, MacGregor 22 Joyal, Barrie:44 3. Québec, Gaudette 9, 4:27  
4. Québec, Leclerc 18 Tremblay, Gaudette 10:49  
5. Edmonton, Carlyle 2 Rogers 12:39 Pénalité — Kennett E 16:33.  
**Troisième période**  
6. Québec, Gaudette 10 Sutherland, Leclerc 6:46  
7. Edmonton, Joyal 21 Mac Gregor, Kennett 11:50  
8. Québec, Bernier 52 Tremblay 17:41. Pénalité — Tardif Q 3:38.  
**Lancers**  
Québec 13 10 14-37  
Edmonton 6 8 13-27  
Gardiens — Aubry, Québec, Worthy, Edmonton.  
Assistance — 10,329.

# 32 équipes se lancent à la conquête du premier tournoi Atome de Waterloo, ce soir

WATERLOO (GP) — La ville de Waterloo sera bondée de jeunes athlètes en herbe en fin de semaine, alors que pas moins de 32 équipes de calibre atome envahiront les murs de cette ville pour participer au premier tournoi Atome optimiste de Waterloo.

Selon la cédule, pas moins de 29 parties de hockey seront disputées de jeudi le 3 avril au dimanche soir le 6 avril. Soulignons que pas moins de 12 équipes de l'île de Montréal sont inscrites à cette compétition; le reste des participants provient de la région de Sherbrooke et Granby. Il va sans dire que les Maroons Atomes de Waterloo qui disputent leur première partie vendredi à 7h15 P.M., sont favoris pour l'emporter dans la classe B.

Les trois trophées à l'enjeu pour ce tournoi sont, dans la classe A, le trophée Armand Russell, dans la classe B, le trophée Jacques Chagnon et dans la classe C, le trophée Guy Brosseau. Deplus, le joueur par excellence du tournoi se verra décerner le trophée Armand Lemay.

Voici la cédule détaillée du tournoi. Disons que samedi soir à 8h30, la joute des anciens Maroons Jr. B. figure dans le cadre de cette compétition.

### CECULE Tournoi Atome Optimiste

**Jeudi 3 avril 1975**

Joute à: 1:45 Valcourt vs Hirondelles Magog (C)  
Joute 2: 3:00 Cowansville Borkes vs Expos Sherbrooke (C)  
Joute 3: 4:15 Eperviers Magog vs Chicago Waterloo (C)  
Joute 4: 5:30 Tracy vs Yamaska (C)  
Joute 5: 7:30 St-Jean Matha vs Richmond (B)

**Vendredi 4 avril 1975**

Joute 6: 1:00 Faucons Windsor vs Toronto Waterloo  
Joute 7: 2:15 Tigers Windsor vs Jeunes sportif Hochelaga (B)  
Joute 8: 3:30 N-D de Lourdes vs Dorion (B)  
Joute 9: 4:45 Mercury Cowansville vs Condors Magog (C)  
Joute 10: 6:00 Candiac vs Serins Magog (C)  
Joute 11: 7:15 Maroons Waterloo vs J.A. Verdun (B)

## Dernière heure

TORONTO — Le défenseur Ian Turnbull, des Maple Leafs de Toronto, reprendra le collier au cours de la fin de semaine.

Turnbull avait été mis en congé forcé depuis quatre mois, à la suite d'une grave blessure à un genou.

L'instructeur Red Kelly a révélé que Turnbull avait évolué lors de huit parties avec les Blazers d'Oklahoma, dans la Ligue centrale de hockey, afin de regagner sa forme.

Il sera utilisé uniquement comme défenseur substitut, au cours de la fin de semaine, avec les Leafs.

### Autre victoire de Mitchell

ACTON VALE (DNC) — Pour une troisième fois, Alain Mitchell a remporté les honneurs du tournoi de billard organisé par le comité des Loisirs 2825 des Chevaliers de Colomb. Il formait alors équipe avec Jean-Guy Gagnon lors du 1<sup>er</sup> championnat annuel de "Pool" des Loisirs 2825. Lors des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> tournois, Alain était secondé respectivement de Luc Gagnon et Conrad Champagne.

Alain Mitchell et Jean-Guy Gagnon se sont assurés les honneurs de ce 1<sup>er</sup> championnat annuel en disposant de Maurice Bond et Adrien Pépin dans une finale 3 de 5. Les champions 1974-75, se sont donc mérités une plaque-souvenir et une bourse chacun, tandis que les finalistes reçurent chacun une médaille d'or et une bourse.

En série semi-finale, l'équipe de Maurice Bond avait disposé de l'équipe Jean-Claude Bouchard, tandis que le duo Mitchell et Gagnon triomphaient de l'équipe René Bouthot et Donald Lefebvre; ces derniers se méritèrent chacun une médaille de bronze. Pour sa part, Michel Rajotte, qui formait équipe avec Roger Chevanelle, se mérita le prix de participation, soit une médaille de bronze. On sait que Michel a participé régulièrement à ces tournois mais que la chance ne l'a jamais favorisé. La présentation des plaques et médailles fut faite par Mme Denise Rajotte et André Chevanelle, responsable du Comité de Loisirs 2825. Il faut ici souligner la participation active des épouses des membres au soirées du comité de Loisirs 2825. C'est là une initiative fort louable des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale, qui encourage fortement la présence des épouses ou amies des membres à plusieurs activités du Conseil 2825.

\*\*\*\*\*

**ON IRA JUSQU'AU "BOUTTE"... pour vous PLAIRE!**

M. Paul MÉNARD

\*\*\*\*\*

À notre emploi depuis cinq ans, M. Paul MÉNARD ne néglige rien de son expérience et de son agressivité pour vous aider dans le choix d'une voiture neuve ou d'occasion. Faire affaire avec lui c'est une réussite assurée. Profitez donc de votre temps libre pour lui payer une visite dès aujourd'hui...

**Le Trianon GRANBY AUTO**

METEOR - MERCURY - MARQUIS - COMET - COUGAR  
MONTEGO - CAPRI - CONTINENTAL - BOBCAT  
CAMIONS FORD

**922, rue Principale Granby 378-9063**

\*\*\*\*\*

**Samedi 5 avril 1975**

Joute 12: 8:00 Joute 1 vs Joute 2 (C)  
Joute 13: 9:15 Joute 6 vs Joute 9 (C)  
Joute 14: 10:30 Ile Perrot vs Cardinal Verdun (B)  
Joute 15: 11:45 I.G. Construction vs St-Victor (A)  
Joute 16: 1:00 Ste-Foy Louveuil vs St-Jean Matha (A)  
Joute 17: 2:15 Joute 5 vs Joute 7 (B)  
Joute 18: 3:30 St-Vital vs J.A. Verdun (A)  
Joute 19: 4:45 Joute 3 vs Joute 4 (C)  
Joute 20: 6:00 Joute 8 vs Joute 14 (B)  
Joute 21: 7:15 Ste-Camille vs Ville Emard (A)

**Dimanche 6 avril 1975**

Joute 22: 9:00 Joute 13 vs Joute 10 (C)  
Joute 23: 10:15 Joute 12 vs Joute 19 (C)  
Joute 24: 11:30 Joute 20 vs Joute 11 (B)  
Joute 25: 12:45 Joute 15 vs Joute 16 (A)  
Joute 26: 2:00 Joute 18 vs Joute 21 (A)  
Joute 27: 3:15 Joute 22 vs Joute 23 (C) finale  
Joute 28: 4:30 Joute 17 vs Joute 24 (B) finale  
Joute 29: 6:15 Joute 25 vs Joute 26 (A) finale

## \$11.8 millions pour la santé et le sport

OTTAWA PC — La filiale de la santé et du sport amateur au ministère de la Santé a dépensé \$11.8 millions de son programme 1973-74.

Ce qui comprend \$8.7 millions pour Sport Canada et \$3.1 millions pour Récréation Canada.

On a versé \$2.6 à Sport Canada comme subvention à 59 organisations.

Certaines de ces organisations ont aussi eu des subsides s'élevant à \$901,833 pour les dirigeants et directeurs techniques. Une autre somme de \$467,833 a été versée dans le programme des JO '76 en vue de préparer les athlètes canadiens.

Le total de \$11.8 millions se compare à celui de \$17.1 pour 1974-75 et à celui de \$21.76 pour 1975-76.

La filiale aussi a dépensé plus de \$1 million pour l'administration du Centre des loisirs et du sport national, qui abrite 40 associations nationales.

Sport Canada a contribué \$806,625 aux Jeux d'été du Canada, y compris le tiers promis par le gouvernement fédéral. La contribution aux 143

athlètes canadiens aux 10<sup>e</sup> Jeux du Commonwealth de la Nouvelle-Zélande s'est élevée à \$200,000. De plus on a contribué \$670,000 aux Jeux d'hiver du Canada; \$30,000 à la participation canadienne aux Macca-biades et \$41,086 aux Jeux panaméricains.

On a alloué une subvention spéciale à Hockey Canada pour deux ans.

Récréation Canada a versé un total de \$732,671 à 32 associations en 1973-74, plus \$834,000 au développement des sports et des loisirs.

On a aussi versé des subsides aux provinces et aux territoires pour leur programme sportif et de loisirs.

Les provinces de l'Atlantique ont eu la part du lion, y compris le Nouveau-Brunswick avec \$85,400, la Nouvelle-Ecosse avec \$86,000 et l'Île-du-Prince-Édouard avec \$52,000.

Enfin la filiale a aussi versé \$475,122 au programme canadien de santé pour garçons et filles de sept à 17 ans, plus \$293,531 au programme de participation pour encourager la santé physique chez les Canadiens.

**LA PHARMACIE CADIEUX DÉMÉNAGE**

**PINCEAUX À SOURCILS**  
Rég. 79¢ **11¢**

**ROUGE À LÈVRES**  
Rég. \$2.50 **79¢**

**LAIT DE MAGNÉSIE**  
50 tab., rég. 97¢ **29¢**  
100 tab., rég. \$1.33 **49¢**

**LAIT DE MAGNÉSIE**  
Liq. 12 on., rég. \$1.42 **69¢**

**HUILE MINÉRALE**  
40 on., rég. \$3.22 **\$1.49**

**COLOGNE, LOTION, PARFUM**  
Rég. \$2.50 à \$9.95 AU CHOIX **99¢**

**ANTI-ACIDE**  
50 tab., rég. \$1.69 **49¢**  
100 tab., rég. \$2.89 **99¢**

**MAALOX**  
12 on., rég. \$2.80 **\$1.49**

**EMPOIS À VAPORISER**  
14 on., rég. \$1.19 **49¢**

**FAUX-CILS**  
Rég. \$4.15 **99¢**

**CRÈME À CHEVEUX**  
Rég. \$1.45 **44¢**

**PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX**

**96, Principale Granby**  
Livraison gratuite **372-3336**

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 3 AVRIL 1975 — PAGE 11

**EL SOMBRERO LOUNGE de l'HOTEL GRANBY**

vous présente

**Claude SOULY**  
et son ensemble de musiciens

Du jeudi au dimanche de 9h. à la fermeture

\* MUSIQUE pour vous détendre et pour la Danse

**CE SOIR SOIRÉE ANNIVERSAIRE**

**AU KIKO BAR**  
(motel des Pins, chemin St-Paul)

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS L'ANNIVERSAIRE DE

**TOM POUCE**  
LUTTEUR NAIN RECONNU  
PLUSIEURS ARTISTES DE LA TV.  
PLUSIEURS LUTTEURS SERONT DE LA FÊTE

Réservations:  
**378-4694 - 378-7473**

## Chronologie des événements

SAIGON (Reuter) — Trois semaines d'offensives ont radicalement modifié la carte du Vietnam du Sud. Au milieu de scènes de panique parmi les réfugiés, de retraites précipitées des troupes de Saïgon, les forces communistes ont réalisé des percées spectaculaires sur les hauts-plateaux et la côte, pour contrôler maintenant au moins les deux-tiers du pays.

Quelques dates sur les principaux événements survenus au Vietnam du Sud depuis le début du mois dernier:

— 8 mars: Chute de Thuan Man, ville des hauts-plateaux.

18 mars: Chute de Ban Me Thuot, la ville principale du centre des hauts-plateaux, à 300 km au nord de Saïgon. Le gouvernement Thieu décide d'abandonner ses positions sur la majorité des plateaux, région à faible densité de population.

20 mars: Le président Nguyen Van Thieu annonce que les forces gouvernementales ont abandonné Kontum et Pleiku, deux chefs-lieux de provinces. Le même jour, le G.R.P. (Gouvernement révolutionnaire provisoire) annonce la capture de cinq provinces: Kontum, Gia Lai, Dar Lac, Phu Bon, et Quang Tri.

21 mars: Saïgon annonce le retrait de Hau Bonm, chef-lieu de la province de Phu Bon, au centre des hauts-plateaux. Hué, dans le nord, est la cible d'attaques à la roquette des communistes.

25 mars: Chute de Khanh Duong et Kien Cu, deux villes importantes des hauts-plateaux.

24 mars: Le G.R.P. annonce qu'il contrôle la province de Binh Long, sur les hauts-plateaux à proximité de la frontière cambodgienne. C'est la sixième province revendiquée par les communistes. Le même jour, les forces gouvernementales abandonnent Tam Ky, chef-lieu de la province de Quang Tin, noyau routier vital entre Saïgon et le nord du pays.

25 mars: Chute de Quang Nai, chef-lieu de la province du même nom.

26 mars: Da Nang, deuxième ville du pays, est attaquée à la roquette par les communistes.

27 mars: Le G.R.P. annonce qu'il contrôle Hué, l'ancienne capitale impériale du pays. Le même jour, mise en place d'un pont aérien pour évacuer les réfugiés depuis Da Nang.

Alors que la débâcle s'accroît

# Le Sénat vietnamien veut une équipe nouvelle de dirigeants

SAIGON (Reuter) — Les troupes gouvernementales continuent à reculer en désordre, le sort des réfugiés est de plus en plus critique: et sur la scène politique, à Saïgon, où le Sénat réclame la formation d'un "gouvernement d'unité nationale groupant tous les éléments de bonne volonté", le Premier ministre aurait présenté sa démission.

De source généralement digne de foi, on a appris que M. Tran Thien Khiem avait présenté sa démission mais qu'il conserverait son poste jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement. Le président Nguyen Van Thieu avait demandé, la semaine dernière, à M. Khiem de former un nouveau cabinet, mais on ignore maintenant si le Premier ministre démissionnaire sera reconduit dans ses fonctions.

Quelques heures après cette nouvelle, M. Khiem s'est adressé à la radio à ses compatriotes. Il leur a indiqué qu'il avait, ces derniers jours, eu des contacts avec les représentants de divers partis politiques dans un effort

pour "susciter l'unité nationale, stabiliser la situation et ensuite repousser l'agression communiste".

### Confusion politique

M. Khiem, dont c'était la première intervention sur les ondes depuis le début de la retraite, a demandé aux militaires et aux fonctionnaires de conserver leur calme et de remplir leur devoir.

Cette intervention semble souligner la confusion politique qui paraît de plus en plus grande à Saïgon. On parle notamment d'une rivalité possible entre MM. Thieu et Khiem, l'un comme l'autre disposant de soutiens respectifs dans les rangs des officiers supérieurs de l'armée.

De son côté, le Sénat — les 41 membres pré-

sents sur un hémicycle comptant 60 sièges — s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une équipe nouvelle de dirigeants.

Votée aussi bien par les sénateurs proches du gouvernement que par les parlementaires de l'opposition, cette résolution accuse par ailleurs la partie communiste de violer les accords de Paris, de janvier 1973 et les Etats-Unis de ne pas respecter leurs engagements vis-à-vis du Vietnam du Sud.

### Au plan militaire

Sur le plan militaire, les communistes contrôlent maintenant pratiquement la totalité du nord et du centre du pays, après la chute de Qui Nhon et de Tuy Hoa, l'abandon par les gouvernements de Ram Ranh

et Nha Trang et l'évacuation en cours de la cité climatique de Dalat. Les lignes du front sont à quelque 150 kilomètres de la capitale.

Les chutes de Qui Nhon et Tuy Hoa, deux grands ports du nord et du centre, ont été annoncées dans les milieux militaires. Nha Trang, quartier général de la deuxième région militaire, et Cam Ranh, l'ancienne base de l'aéronavale américaine, ont été apparemment abandonnées sans résistance par des troupes gouvernementales de plus en plus démoralisées.

Tout contact radio a été perdu avec Dalat et, mercredi, on estimait imminents les chutes des ports de Phan Rang et Phan Tiet, au sud de Nha Trang.

Certaines sources militaires haut placées laissent entendre que ces replis hâtifs et successifs pourraient être la conséquence de décisions prises à un échelon élevé. Elles n'étaient toutefois pas en mesure d'identifier les personnalités qui seraient responsables de celles-ci.

Quatre des cinq plus grandes villes du pays sont maintenant entre les mains des communistes: en moins d'une semaine sont tombées Da Nang, l'ancien fortin américain, Hué, l'ancienne capitale impériale, Qui Nhon, le grand port du centre, et enfin Nha Trang, siège du commandement d'une des quatre régions militaires du pays.

### Evacuation

Dans les milieux officiels, des milliers de soldats sans arme se trouvaient près de la piste, contrôlés par une trentaine d'autres militaires. Ces derniers ont dû tirer au-dessus de la tête de leurs camarades d'armes pour les empêcher d'avancer tandis que des civils étaient rapidement embarqués à bord de l'appareil. Au moment où les civils montaient à bord, les militaires en armes se sont précipités vers l'avion afin d'y trouver eux aussi place. Des unités communistes étaient alors à portée d'obus de l'aéroport.

Par ailleurs, le projet d'évacuation de 485 très jeunes orphelins vers les Etats-Unis semblait, mercredi, devoir être retardé en raison d'un problème de disponibilité d'appareils. Un porte-parole de World Airways, qui se propose d'évacuer les enfants, a indiqué que l'U.S. Aid n'avait pas accordé d'autorisation de vol, le DC-8 prévu étant un avion cargo qui transportait encore, mardi, du riz jusqu'à Phnom Penh.

Par ailleurs, une vive pression de Khmers rouges était signalée contre la fragile enclave de Battambang, dans la région rizicole du nord-ouest du Cambodge, et contre Siem Reap, située dans la même région des ruines d'Angkor tenues par les insurgés.

D'autre part, des duels d'artillerie par-dessus le Mékong, à l'est de Phnom Penh, ont été entendus très clairement dans la ville durant toute la nuit.

De sources officielles, on a indiqué que le pont aérien américain de munitions, de carburant et de riz à destination de l'aéroport de Pochentong s'est poursuivi mardi, avec 47 atterrissages — chiffre moyen — malgré un barrage de roquettes dans la matinée lors du départ du maréchal Lon Nol.

L'éditorial d'un journal de la capitale faisait mercredi l'éloge du chef de l'Etat pour le sacrifice auquel il a consenti en quittant le pays, mais il exprimait des doutes quant à savoir si ses successeurs seraient capables de parvenir à un règlement, en raison des luttes politiques internes et du "partisanisme" qui prévalent aux dépens des intérêts de la nation.

Certains hommes politiques républicains ont déclaré qu'ils s'attendaient cette semaine à des manifestations massives "spontanées" qui aboutiraient à empêcher le retour du maréchal Lon Nol et à la création d'une nouvelle direction politique restreinte acceptable pour les Khmers rouges.

## Tandis qu'au Cambodge

# Les Khmers rouges poursuivent inexorablement leur avance

PHNOM PENH (AP) — Les Khmers rouges se sont emparés de Neak Luong, enclave vitale située sur le Mékong, a-t-on annoncé mercredi à Phnom Penh de sources militaires.

On ne sait rien du sort des 25.000 à 30.000 civils, réfugiés et soldats gouvernementaux qui étaient bloqués dans la ville depuis deux mois et demi, a-t-on ajouté.

Selon ces mêmes sources, Neak Luong et la localité voisine de Banam, à cinq kilomètres, sont tombées mardi en fin d'après-midi, mais une poche de résistance combattait toujours aux abords immédiats de la ville.

La perte de cette enclave va permettre de libérer environ 6.500 Khmers rouges qui vont se joindre au siège de Phnom Penh. L'arrivée prochaine de ces renforts amoindrirait encore davantage les espoirs de négociations de paix qu'avait pu susciter mardi, le départ du président Lon Nol.

Avec la chute de Neak Luong, à 50 km au sud-est de la capitale, considérée comme inévitable depuis quelques semaines, il est désormais pratiquement impossible aux forces gouvernementales de se frayer à nouveau un passage sur le Mékong par où remontaient encore jusqu'à la fin de l'année dernière des convois de ravitaillement, même si le pont aérien américain parvenait à faire survivre le régime républicain jusqu'à la saison des pluies, cet été.

Les quelque 6.000 insurgés qui assaillaient la ville d'attaques d'infanterie et de batteries d'artillerie aggravent maintenant la menace sur Phnom Penh, où les forces gouvernementales, déjà inférieures en nombre, occupent des lignes de défense situées de cinq à 24 km du centre de la capitale.

### Les rescapés

De sources militaires, on déclare s'attendre à ce que les Khmers rouges de Neak Luong viennent se joindre aux attaques contre le couloir de la rivière Bassac, au sud-est de Phnom Penh, où les troupes républicaines ont opéré ces derniers jours de petits retraits successifs jusqu'à 13 km du centre de la capitale.

Les défenseurs de Neak Luong et les bombardiers gouvernementaux, croit-on savoir de mêmes

sources, ont détruit au moins sept des neuf pièces d'artillerie républicaines avant la prise de la ville.

Les rescapés ont raconté qu'il n'y avait aucune possibilité de fuir pour les blessés au cours du départ, qui s'est déroulé dans la confusion pendant que les obus de 105 mm pleuvaient sur les deux villes. Les hélicoptères de secours ne pouvaient plus se poser dans la région depuis des jours en raison des combats intenses qui avaient lieu dans la dernière petite enclave qui restait encore aux mains des gouvernementaux.

Onze bateaux sont partis de Neak Luong vers Phnom Penh avec environ 150 soldats et civils à bord, ont précisé les survivants. L'un d'eux au moins a heurté une mine et a brûlé, ont-ils ajouté, en indiquant qu'ils ne savaient rien du sort des autres embarcations.

Les rescapés ont déclaré d'autre part que quelques-unes des 500 personnes massées dans l'hôpital de Neak Luong ont été emmenées par les soldats en retraite, mais que les autres ont été abandonnées.

Un soldat a raconté qu'un certain nombre de militaires républicains accompagnés par des civils se battaient pour tenter de rejoindre Prey Veng, une autre enclave gouvernementale située au nord de Neak Luong.

### Lon Nol

Par ailleurs, une vive pression de Khmers rouges était signalée contre la fragile enclave de Battambang, dans la région rizicole du nord-ouest du Cambodge, et contre Siem Reap, située dans la même région des ruines d'Angkor tenues par les insurgés.

D'autre part, des duels d'artillerie par-dessus le Mékong, à l'est de Phnom Penh, ont été entendus très clairement dans la ville durant toute la nuit.

De sources officielles, on a indiqué que le pont aérien américain de munitions, de carburant et de riz à destination de l'aéroport de Pochentong s'est poursuivi mardi, avec 47 atterrissages — chiffre moyen — malgré un barrage de roquettes dans la matinée lors du départ du maréchal Lon Nol.

L'éditorial d'un journal de la capitale faisait mercredi l'éloge du chef de l'Etat pour le sacrifice auquel il a consenti en quittant le pays, mais il exprimait des doutes quant à savoir si ses successeurs seraient capables de parvenir à un règlement, en raison des luttes politiques internes et du "partisanisme" qui prévalent aux dépens des intérêts de la nation.

Certains hommes politiques républicains ont déclaré qu'ils s'attendaient cette semaine à des manifestations massives "spontanées" qui aboutiraient à empêcher le retour du maréchal Lon Nol et à la création d'une nouvelle direction politique restreinte acceptable pour les Khmers rouges.

## Les milles en kilomètres

1 mille	..... 1.6093
2 milles	..... 3.2187
3 milles	..... 4.8281
4 milles	..... 6.4374
5 milles	..... 8.0467
6 milles	..... 9.6561
7 milles	..... 11.2654
8 milles	..... 12.8748
9 milles	..... 14.4841
10 milles	..... 16.0934

## Pepsi lance la bouteille qui en a dedans.



**53oz, c'est pratique en grand.**  
La bouteille la plus facile à trouver dans le magasin.

## carrières ET PROFESSIONS

## Conducteurs de four de traitement thermique

Qu'attendez-vous d'un emploi?

- Sécurité
- Salaire intéressant
- Satisfaction professionnelle
- Équipement moderne
- Avancement au mérite
- Responsabilités
- Avantages sociaux
- Qualité du travail

Si tels sont vos critères, les possibilités d'emploi offertes à la nouvelle usine IBM de Bromont, Québec, pourraient vous intéresser. Lieu de villégiature par excellence, Bromont n'est situé qu'à 40 milles de Montréal par l'autoroute des Cantons de l'Est.

Si vous êtes diplômé d'une école secondaire et possédez de l'expérience dans le traitement thermique par lots, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Veuillez nous téléphoner à frais virés au numéro suivant: (514) 776-2313.

En tant que conducteur de four de traitement thermique, vous serez appelé à vous occuper du fonctionnement et du contrôle des différents procédés de traitement thermique.

Chez IBM, vous bénéficiez d'un programme complet d'avantages sociaux. Le travail offre de nombreux défis et de bonnes perspectives aux personnes désireuses d'accéder à des postes d'importance.

Une indemnité de déménagement raisonnable est allouée aux candidats venant de l'extérieur.



Monsieur B. Goulet  
IBM Canada Ltée  
23, boul. de l'Aéroport  
Bromont (Québec)  
J0E 1L0

## AVIS PUBLIC

### AUX GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région sud de Montréal (6-C) invite tous les groupes socio-économiques de la région à se prévaloir de leur droit d'accessibilité au sein des conseils d'administration des établissements publics en présentant des candidatures à la nomination que doit faire le lieutenant-gouverneur en conseil, en conformité avec la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q. 1971, Ch. 48).

Les mises en nomination se font au moyen de formules qui peuvent être obtenues auprès du directeur général de chacun des établissements concernés. Elles devront être retournées au directeur général de l'établissement concerné au plus tard le 1er mai 1975.

Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS 6-C).

POUR TOUS



**CINÉMA pour les ENFANTS**  
SAMEDI, LE 5 AVRIL, 2 h p.m.  
**UNE COMÉDIE ENDIABLÉE!**  
**LOUIS DE FUNÈS DANS**  
**LE TATOUÉ (COULEURS)**



AUSSI  
DESSINS ANIMÉS  
en français  
ADMISSION: .75



**MOFFAT C'EST ENCORE CA!**

- CHOIX INCOMPARABLE
- MEILLEUR PRIX



CHEMIN ROXTON, GRANBY 372-5896  
LAURENT FORAND JEAN-PAUL RACINE

AU PLUS GRAND MAGASIN

48,000 p.c.

Où aller pour acheter des meubles

**TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES**

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$220
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	23¢
1 POUCE x COL	\$32
1 POUCE (1 mois)	\$600
Locations d'affaires	\$600
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$1500
AVIS SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	30¢
AVIS DE DÉCÈS	\$800
REMERCIEMENTS	\$800

**RÈGLEMENTS**

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

# Annonces Classées

ACCEPTÉES LA VEEILLE JUSQU'À 4h.00P.M.

**Granby**

**IMPORTANT**

**Avons acheteurs sérieux pour tous genres de commerce**

**Renseignements: GASTON LACROIX**

Soir: 372-8571  
Jour: 378-9844

Conseiller spécialisé

**FIDUCIE DU QUÉBEC**  
courtiers

Le "Trust" des Caisses populaires  
(92-119-16831)

**1- PROPRIETES A VENDRE**

402 Notre-Dame: 2 logis en brique, bas chauffage eau chaude, avec revenu au prix d'un bungalow. Hypothèque 10%. IMMEUBLES TANGUAY, courtier. 372-4666 (87-115-16757)

**MAISON NEUVE A VENDRE**

5 1/2 pièces, chauffage "No-velec", porte-patio, à 1 mille de Granby.

S'adresser: **GERALD LEMIEUX CONSTRUCTION**  
TEL: 372-0732 (93-99-16897)

BUNGALOW 5 1/2 pièces, à vendre. A la campagne. Tél: 378-1473.

**GRANBY**

Rue Payne, maison type cottage 7 pièces, construction en brique avec solarium et garage, grand terrain, bien paysagé, lieu tranquille.

**LAC BOWKER**  
Camping disposé sur 22 acres de terrain élevé, bien paysagé à 15 milles de Sherbrooke, construction de qualité, piscine chauffée, 180 emplacements pour roulottes et tentes.

**BONSECOURS**  
Garage, mécanique, peinture, débousselage général, alignement de roues, avec

camion-remorque, garage 40 x 60, terrain 90 x 300, bon chiffre d'affaires, bonne clientèle établie, un échange sera considéré. Cause de vente: maladie.

**GRANBY**

Dépanneur, licencié, très bien localisé, bon chiffre d'affaires, cause de vente: maladie.

**GILBERT MONAST**  
agent

Tél: 378-9844 ou 372-7963

**FIDUCIE DU QUÉBEC**  
courtier

Bureau: 398 Principale  
Granby (93-16913)

A VENDRE duplex en brique par le propriétaire, 2 logis de 5 1/2 pièces, situé à 31 place Youville. A vendre cause: transfert. Tél. 378-8105 (93-95-16860)

MAISON à 2 logis de 4 1/2 pièces avec système de chauffage air chaud, entrée électrique 200 ampères. Prix \$21,000. Située 126 York, Granby. Tél. jour 378-6338 et le soir 372-2114 (92-94-16823)

MAISON à vendre située à 1 mille du village de St-Césaire 7 pièces. Tél: Marieville 466-7711. (102-108-16844)

BUNGALOW neuf à vendre de 5 1/2 pièces, situé rang Bergeron, chauffage électrique. Tél: 378-2508 après 5 h p.m. (86-103-16732)

Granby: 372-5433  
Farnham: 293-5155



J. Guy Loiselé  
378-3601



Courtier Granby Broker  
183, rue Principale,  
Tél.: 372-4666



Gérard Cariveau  
378-8278

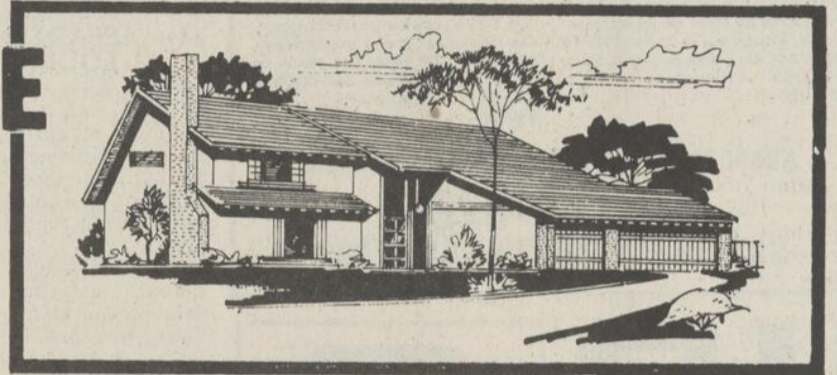
**Pour vendre ou acheter maison, ferme, commerce, Nous pouvons vous aider, 5ème anniversaire**

## IL EN COÛTE CHER D'ÊTRE LOCATAIRE

RÉALISEZ VOTRE RÊVE, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

# EN 1975

Que ce soit pour l'achat d'un terrain ou d'une propriété... CONSULTEZ une de ces entreprises fiables qui sauront vous dénicher ou vous construire la maison répondant à vos besoins particuliers, ainsi qu'à votre budget. Vous ne vous lasserez pas de dire... "Enfin, notre vrai chez-nous".



Que ce soit pour une maison neuve construite sur place, ou l'achat d'une maison préfabriquée

Nous pouvons vous offrir des modèles différents de styles nouveaux, selon votre goût et selon votre budget. Ces maisons sont préfabriquées au Québec par les "Constructions Letendresse" dont nous avons l'agence exclusive pour Granby et la région. Venez nous rencontrer, nous parlerons affaires. Profitez de l'aide fédérale pouvant aller jusqu'à \$95.00 par mois, plus \$500 pour l'achat de votre première maison.

**ANDRÉ LACOSTE CONSTRUCTION INC.**  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
656, boul. Leclerc, Granby  
Tél.: 378-3173

A CHAQUE FAMILLE SA MAISON par "MIRABEL CONSTRUCTION" MIRABEL CONSTRUCTION ENR.

Nous vous offrons 12 modèles variés de maisons de styles nouveaux à des prix défiant toute compétition. Toutes nos maisons sont éligibles à toutes les subventions gouvernementales.

**MIRABEL CONSTRUCTION ENR.**  
ADRIEN COURTEMANCHE, président.  
Agent autorisé pour "DUNDI CONSTRUCTION"  
117, rue Québec, COWANSVILLE  
TÉL.: 263-0396

**UR IMMEUBLES WESTGATE**  
COURTIERS

"Le SERVICE IMMOBILIER de demain, aujourd'hui... que ce soit pour l'achat ou la vente de votre maison."  
Nos bureaux sont aussi ouverts le soir, les fins de semaines et les jours fériés.

**12 AGENTS À VOTRE SERVICE**  
CHOIX DE PLUS DE 350 MAISONS À VENDRE AUSSI  
SERVICE UNIQUE PAR ORDINATEUR

**UR IMMEUBLES WESTGATE**  
COURTIERS  
854, PRINCIPALE GRANBY  
Tél.: 378-9821  
RÉAL FORTIN, gérant

VOUS DESIREZ DEVENIR PROPRIÉTAIRES

Nous avons actuellement en construction un projet de maison de 5 pièces, avec chauffage électrique "No-velec", situé sur la rue Simonds près de St-Jacques. Hypothèque SCHL avec possibilité d'aide fédérale allant jusqu'à \$95.00 par mois selon les revenus de l'acheteur. Le ger comptant. Plusieurs maisons seront prêtes pour occupation en avril, en mai et en juin. De plus, nous construisons dans un rayon de 25 milles de Granby. Nous avons des maisons modèles que nous pouvons vous faire visiter sur rendez-vous.

**GILLES MASSÉ CONSTRUCTION**  
Entrepreneur général — distributeur autorisé "Desourdy"  
719 ouest, DENISON GRANBY  
Tél.: 378-1263

PLUS DE 30 MODÈLES DIFFÉRENTS

Si vous gagnez moins de \$12,000.00 par année nous pouvons vous obtenir un rabais fédéral pouvant aller jusqu'à \$95.00 par mois plus \$500 pour achat de votre première maison. Que ce soit pour une maison préfabriquée ou construite sur place, venez nous rencontrer pour vous expliquer la procédure à suivre. Nous pouvons vous offrir plus de 30 modèles de maisons allant du style canadien au style conventionnel. Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements concernant votre futur chez-vous, et ce gratuitement.

POUR INFORMATIONS:  
**MARCEL CROTEAU CONSTRUCTION**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
AGENT AUTORISÉ: Des maisons usinées "Delvita"  
99, rue Bourassa, GRANBY  
Tél.: 372-3590

ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES

VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE

Venez nous consulter...  
Notre demande est considérable  
NOUS AVONS PLUSIEURS ACHÉTEURS SÉRIEUX PRÊTS À TRANSIGER DÈS MAINTENANT

**Fiducie du Québec**  
"Le Trust des Caisses Pop." — Courtiers,  
398, PRINCIPALE GRANBY Tél.: 378-9844  
AGENTS: Gaston Lacroix, Gilbert Monast, Roland Codere

MAISONS USINÉES CLAUDE CAYOUILLE INC.

Notre Dernière-née dans les maisons usinées "LA CANADIENNE", en plus vaste choix de plusieurs autres modèles.  
\* Toutes modifications de division au plan sans frais supplémentaires.  
\* N'oubliez pas: allocation fédérale de \$500, à tout acheteur d'une première maison en plus des autres avantages énoncés par le gouvernement fédéral.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER À:

LES ENTREPRISES  
**DANIEL DUCHARME ENR.**  
Agent autorisé des maisons usinées "CLAUDE CAYOUILLE INC."  
312, rue LOUIS-HÉBERT GRANBY  
Tél.: 372-1378

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

1er - 2e et 3e hypothèques de \$1,000.00 à \$1,000,000.00  
TAUX COURANT

Pour vendre votre propriété nous l'évaluerons gratuitement

**ACHATS — VENTE ÉCHANGES**

**LISE LARIVIÈRE**  
Agent (Badeau & fils, courtiers)  
Tél.: 372-3527  
105, rue Bouchard GRANBY  
Tél.: 372-1330 ou 372-9030

NOUVEAU DANS LA RÉGION NOUS COUVRONS UN VASTE TERRITOIRE

VOYEZ NOS MAISONS PRÉFABRIQUÉES DE MARQUE "DUNDI", AU PRIX USINÉS  
Sélection de 14 modèles variés dans des styles nouveaux, différents, uniques.  
ÉLIGIBLES AU RABAI FEDERAL  
Voyez notre maison-modèle située rue Nadeau, St-Césaire.

**PAQUETTE CONSTRUCTION**  
CONTRACTEUR GÉNÉRAL  
Pour tous genres de réparations et constructions  
1067, rue Nadeau  
ST-CÉSaire Tél.: 469-2185

VOUS QUI PROJETER DE CONSTRUIRE OU DE RÉNOVER SOUS PEU VOTRE MAISON

Quel que soit le modèle que vous désirez posséder, nous vous invitons à venir nous rencontrer.

SPECIALITÉS: RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTIONS DOMICILIAIRES  
POUR INFORMATIONS:

**LÉON ROBERT CONSTRUCTION**  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
592 av. de l'horizon, Terrasse Bellevue, GRANBY (Nouveau développement arrière chez Harvey & Racine)  
Tél.: 372-1488

GRANBY

**À VENDRE TERRAINS BOISÉS**

150' de façade x 200' de profondeur situés en pleine campagne à seulement à 1 1/2 mille du centre-ville. Angle Chemin Payne et Chemin Robitaille vue magnifique du Mont-Shefford.

**PRIX: 0.12' du pi. car.**  
INFORMATIONS Tél: 372-6639

**MAURICE DANDURAND**  
334, CHEMIN ROBITAILLE  
GRANBY Tél.: 372-6639

VOUS DESIREZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE

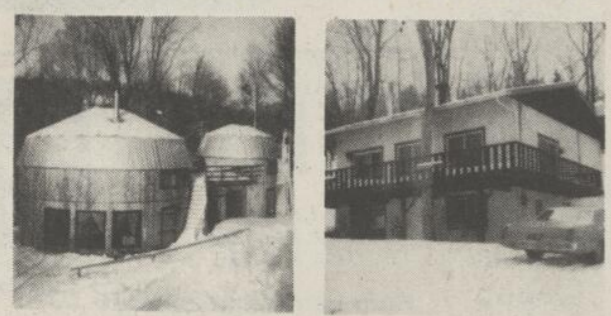
Venez nous visiter sans obligation de votre part voyez nos réalisations de '74. Nous pouvons vous construire LA MAISON de votre choix, à votre goût.

POUR CONSTRUCTIONS DE QUALITÉ, ADRESSEZ-VOUS À:

**GINCE & CÔTÉ CONSTRUCTION**  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX  
385, rue FRÉCHETTE, GRANBY  
Tél.: 378-7844

# Annonces Classées

## PARTICULIER À VENDRE OU ACCEPTERAI ÉCHANGE URGENT



**BROMONT**  
magnifique cottage québécois, construction en cadre de Colombie; architecture non conventionnelle circulaire. Avec 7 grandes pièces meublées; la décoration et les divisions intérieures s'harmonisent parfaitement à une beauté et un charme exclusif unique au Québec. Possibilité \$6,000. de revenus annuels. Située sur le mont Soleil à 100 pieds des pistes de ski. Aubaine \$59,000. Comptant requis \$15,000.

**BROMONT**  
split-level montagnard de 6 grandes pièces, 3 salles de bains, 2 foyers, lavasse à vaisselle encastrée. Décoration intérieure remarquable. Sous-sol fini avec bachelors de 3 pièces meublées rapportant \$2,700 annuellement. Par conséquent votre loyer mensuel ne sera que \$200. capital intérêt, taxes, assurance, paysage enchanteur. Localisé à 100 pieds des pistes de ski sur le mont Soleil. Scrittaires à \$83,900. Comptant requis \$10,000.

AUSSI TERRAINS DISPONIBLES À VENDRE  
**Tel 655-0280**  
SAMEDI ET DIMANCHE 534-2082

**Immeubles WESTGATE Realties**  
TÉLÉPHONE 378-9821

**TRUST UNI COURTIER**  
A VENDRE

**GRANBY: "ESPACE A PROFUSION"** bungalow brique, salle à diner, foyer qui réchauffe l'atmosphère, salle de jeux insonorisée, salle de lavage pour madame, terrain paysagé, dans un quartier où votre maison prends de la valeur. Camille Couture.

**ST-PAUL: "MAISON CANADIENNE"** superbe cottage en pierre des champs, salle à diner, un foyer pour agrémenter vos soirées, grandes chambres à coucher ensoleillées, terrain boisé 100x200, ça vous tente de vivre en bon lieu? Camille Couture.

**GRANBY: VOUS VOULEZ ÊTRE ENVIER?** j'ai ce qu'il vous faut, 4 logis construction brique, récente et impeccable, il faut voir. Camille Couture.

**STE-CECILE MILTON: "DU BONHEUR A BON COMPTE"** bungalow pierre et brique, 5 1/2 pièces, site enchanteur, vivre à la campagne, ce vous tente, seulement \$20,000. Peu de taxes. Camille Couture.

**GRANBY: EXCLUSIVITE, SOLIDITE, CHARMÉ,** décoration dans la note, foyer pour réchauffer l'atmosphère, salle à diner, fournaise 3 zones, chauffée, garage, tout ce que vous désirez. Camille Couture.

**GRANBY: Dernier cri en matière d'habitation,** bungalow brique, 5 1/2 pièces, construction 1972, entrée split, porte patio, salle de séjour avec foyer, terrain paysagé. Camille Couture.

**GRANBY: "PETIT PRIX POUR PETIT BUDGET"** c'est un petit bungalow 4 pièces à prix modique, chambre de bains neuve, tapis mur à mur, idéal pour un couple avec petit budget, il faut voir. Jacques Pelletier.

**GRANBY: "VOUS ETES VOUS OUBLIEZ A PAQUES?"** Offrez-vous un duplex en déclin de bois, ce duplex entièrement rénové à l'intérieur, construction solide, garage double, ce sera un cadeau de pâques que vous apprécierez pour la vie. Jacques Pelletier. (93-16899)

**MAISON à vendre.** A très bonne condition. 5 1/2 pièces. Bien situé sur terrain boisé. Tél: 378-1671. (70-106-16425)

**MAISONS de 5 1/2 pièces,** chauffage électrique avec financement provenant de la S.C.H.L. avec possibilité d'aide gouvernementale allant jusqu'à plus de \$95. par mois selon les revenus de l'acheteur. De plus éligible au remboursement de \$500 pour l'achat d'une première maison neuve. Pour informations: Gilles Massé, construction Ltée, 378-1263. (78-106-16424)

**TOUCHETTE DE PÈRE EN FILS COUVREURS**  
Ouvrage général  
Asphalte et gravier  
Estimé gratuit.  
BUREAU: 269, boul. Montcalm  
Granby  
Tél: 372-5329  
(88-113-16676)

**ALIGNEUR DE ROUES**  
DEMANDE pour travailler au  
Magasin Firestone  
535, Principale,  
Granby  
Tél.: 378-9041  
Demandez Marc Daniel.  
(88-96-16803)

### 2- PROPRIETES A LOUER

TERRAIN à louer, sur le bord du lac Roxton Pond, aménagé avec service d'eau et d'électricité. Prix à discuter. Tél: 372-1378. (93-95-16905)

### 10- TERRAINS A VENDRE

**TERRASSE BELLEVUE**  
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125'. ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ Pas d'acompte  
372-3296  
J.P. RACINE INC.  
(102-119-16843)

### 14- APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 sans balcon, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement.  
3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, eau chaude fournie, libre 4 avril.  
Logis 5 1/2 pièces avec abri d'auto, galerie, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, dans un bas, libre 1er juillet. A 26 St-Hubert. Prix \$200. par mois.  
Tél. 372-4307  
(86-103-16713)

APP. 3 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de buanderie, balcon, stationnement déneigé, taxe d'eau payée. Près des Galeries. Prix \$140. et \$150. par mois. Tél. 378-5120  
(93-102-16832)

APP. 2 1/2 pièces, salon, cuisinette, salle de bains avec douche, tapis mur à mur, meublé, chauffé, entrée privée. Pour homme de préférence. Tél. 378-4980  
(93-16861)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, balcon privé, porte-patio, buanderie, stationnement et prise de courant pour auto! Pas d'enfant ni d'animaux. Situés 575 Duvernay. Prix à partir de \$125. par mois. Tél: 378-7434. (80-103-16527)

**2 1/2 PIECES MEUBLE**  
Libre 1er mai, éclairé, chauffe, eau chaude et taxe d'eau comprises, grande chambre complète, salon et cuisine ensemble. Prix \$155. par mois.  
Pour informations:  
303, rue Bouchard, app. 7  
Tél: 378-2793  
(102-119-16840)

APP. 3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, tapis mur à mur, chambres de bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système balayouse central, buanderie, stationnement, prise de courant, "huff", \$37 par semaine. S'ad: Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452. (70-98-16157)

**4 1/2 PIECES**  
Libre 1er mai, plancher fini, "varathane", porte-patio et balcon. Installation laveuse-sécheuse. Prise pour auto: \$130. par mois.  
Pour informations:  
303 rue Bouchard no 7  
Tél: 378-2793  
(85-112-16629)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, piscine extérieure chauffée, pour l'été, libres immédiatement. \$135. par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx.  
S'adresser: 433 Laurier, 372-9443 ou 193 Groulx, app. 13, 378-7423. (89-116-16798)

APP. 3 1/2, chauffé, meublé, tapis mur à mur. A 336 no. 1 ave. du Parc, coin Phoenix. Libre immédiatement. Tél: 539-3308 jour 372-9009 soir. (93-99-16916)

APP. 3 1/2 meublé, à louer, moderne, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, libre 1er mai 75. \$130. par mois. Tél: 378-3724. (93-95-16904)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$16. par semaine. S'ad: 255 Av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél: 372-4121. (88-116-16797)

APP. à louer de 2 1/2 pièces, meublés, ultra-modernes, libre 1er mars et 1er avril. \$130. par mois. Situé rue Denison O. près Robinson. S'ad: 378-4651. (88-105-16796)

APP. à louer, 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé. Situé 2e étage, 430 Principale, s'ad: au Restaurant, 430 Principale, Granby. (102-108-16841)

### 16- LOGEMENTS A LOUER

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, modernes, à Bromont, tapis mur à mur, antenne TV, balayouse murale, service laveuse-sécheuse, lampe solaire, porte patio et balcon, prise pour auto, chauffage et eau chaude fournie. \$115. et \$145. par mois. Tél. 372-3237. (80-109)

A LOUER logis 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Près de la I.B.M. \$75. par mois. Tél: 534-2075. (93-95-16864)

LOGIS 3 1/2 pièces, très propre, rue Alexandra. Libre 1er mai. Tél: 372-1378. (93-95-16907)

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé Place Youville. S'ad: 372-7634. (93-108-16918)

LOGIS 4 1/2 pièces, installation laveuse sècheuse, antenne TV, fourni prise auto, taxe eau payée. Chauffage électrique. Libre 1er juillet. \$110. par mois. Tél: 372-6456. (93-95-16917)

LOGIS 3 1/2 pièces neuf, non meublé libre 1er avril, situé à 7 rue Ouellette. Tél. 378-8559. (87-94-16770)

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, à 81 boul. Fortin, app. 5, libre à partir du 1er avril. Tél. 378-9233 ou 372-9443 ou 378-7423 entre 1 h et 5 h p.m. (91-94-16751)

LOGIS de 4 1/2 pièces, situé au 264 St-Charles sud, Granby. Tél. 548-5814 après 6 h p.m. (92-95-16809)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neufs, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fourni, cour débarrassé l'hiver, prise pour auto, tapis dans salon et chambres, taxe d'eau payée, chauffage électrique. No-volée, balcon, porte-patio, situés près des Galeries Granby. Libres 1er juillet. S'ad: 99 Bourassa, tél. 372-3590. (84-112-16630)

### 17- LOGEMENTS DEMANDES

CHERCHE logement ou maison à louer à Roxton Pond ou environ. Tél: 372-7744. (93-99-16895)

### 18- CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer, \$12. par semaine et plus situées à 24 rue Centre, Granby. Tél. 378-8925 ou 372-4727. (84-112-16602)

CHAMBRES à louer situées près du parc industriel, tapis mur à mur, ménage fait à neuf, tél: 378-6414. (88-105-16795)

### 20- LOCAUX BUREAUX A LOUER

**LOCAL NEUF**  
idéal pour bureau, éclairé, chauffé, climatisé, site commercial. Libre immédiatement.  
Tél. 378-2348  
(92-95-16829)

LOCAL à louer 22x50, au 2e étage. S'adresser: 213 Principale, tél. 372-2836. (92-95-16814)

### BUREAU MODERNE A LOUER

2e étage, air conditionné. A côté du restaurant Elite.  
Tél: 372-5187  
ATT: M. BENOIT  
ou M. LITALIEN  
(79-88-16426)

### 26- HOMMES DEMANDES

MONITEURS demandés avec permis de moniteur pour conduite automobile. Tél: (1) 259-3229. (93-99-16896)

SI VOUS AVEZ 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction, veuillez nous téléphoner à 378-5363 l'après-midi. Une position vous attend. (103-109-16838)

VENDEUR ou agent demandé pour importante compagnie de couvertures de lit et tissus à la vente. Pour territoires des cantons de l'Est et environs. Commission très intéressante, territoire protégé. Très grandes possibilités. Pour renseignements, tél: (418) 387-5441 ou écrire Chassé Inc, Ste-Marie de Beauce, Qué. (93-116-16911)

COMPAGNIE CANADIENNE D'HUILE EN PLEINE EXPANSION requiert les services d'un homme pouvant travailler sans supervision. Salaire \$14,000. par année plus boni. Contactez clients dans Granby et environs. Nous entraînons. Courts voyages en auto.  
PAR AVION: O.L. Dick, Pres., Southwestern Petroleum Canada Ltd., 87 West Drive, Brampton, Ontario L6T 2J6. (91-97-16780)

J.G. MARQUIS, agent, 372-1694 ou 378-9844  
QUE ce soit pour l'achat ou la vente de votre propriété ou commerce, venez nous consulter.  
BUREAU: 398 PRINCIPALE, GRANBY.  
Tél. 378-9844. (93-16915)

### 27- HOMMES FEMMES DEMANDES

COUPLE ou célibataire honnête et ambitieux, intéressé à faire \$50. à \$200. par semaine. A temps partiel. Appeler 372-2662. (93-16878)

### 28- FEMMES FILLES DEMANDEES

BARMAID, waitress demandés, belle apparence. Très féminine entre 20 et 30 ans. Tél: 469-3557. (92-94-16847)

FILLE ou femme demandée pour garder un enfant à la maison. Tél. 378-3365. (92-93-16830)

DAME demandée pour garder bébé d'un mois à la maison privée. Tél. 378-2666. (92-94-16850)

CUISINIÈRE demandée avec expérience. Appelez 243-6136 Knowlton. (93-95-16898)

FILLE avec expérience demandée pour travailler dans département des viandes. S'ad: Super Marché IGA, Frontenac, 320 boul. Leclerc, Granby. (93-94-16906)

AVON (travail à temps partiel) SI VOUS ETES AMBITIEUSE, ORGANISEE ET AGE DE PLUS DE 18 ANS, vous pouvez gagner de l'argent en vendant des produits de qualité. Composez 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28, Iberville, Qué. (93-94-16855)

### 30- EMPLOIS DEMANDES

JEUNE fille responsable, cherche un emploi de fin de semaine dans un restaurant ou un magasin. S'adresser: 372-2734 après 4 h p.m. (93-16867)

DAME bilingue avec expérience, beaucoup d'initiative, dactylo rapide, recherche travail, secrétaire, réceptionniste, commis de bureau, etc., pas de complaisance. Tél. 372-2637. (93-94-16862)

### 33- AUTOS, CAMIONS

CELICA 73, bas millages, 4 mags, pneus Michelin, traité antirouille, un seul propriétaire. Tél: 378-4135. (93-95-16882)

AUTO PLYMOUTH 1973, Seaspring, modèle sport, 5 passagers. Peinture neuve, en bonne condition. Bon prix. 1 seul propriétaire. S'ad: M. René Beaurogard, 362 Notre Dame, tél: 378-5736. (93-95-16890)

CHRYSLER 1964, bonne mécanique, \$250. Tél. 378-2217 après 6 h p.m. (92-93-16851)

AUTO Buick spécial, 1966, 4 portes, mécanique en bonne condition. Tél. 378-8986. (92-94-16836)

LINCOLN très propre, mécanique A-1 encore listé à \$1,200. laisserais pour \$750. Tél. (514) 548-2283. (87-93-16745)

TRIUMPH G.T. 6, Mark III, 1971, 34,000 milles am/fm, mécanique en parfaite condition. Tél: 535-6870. (88-105-16744)

A VENDRE ou à échanger payloader hough, modèle HH, reconstruit à neuf pour chargeur sur pont. Tél. 378-6604. (86-93-16725)

### 38- MEUBLES NEUFS ET USAGES

A VENDRE: surplus de sets de salon et sets de chambres neufs et usagés. Sets de cuisines, poêles et réfrigérateurs. S'ad: 378-1375 ou 378-1547. (93-94-16884)

Granby: 372-5433  
Farnham: 293-5155

A VENDRE machine à coudre neuve "Necchi" modèle Lydia-3. Bras libre, entièrement automatique. Prix payé le 3 février 75 \$515. Prix de vente \$375. Tél: 372-1040. (93-98-17910)

A VENDRE ménage complet de 3 pièces, salon, cuisine et chambre à coucher. Cause: départ. Tél. 372-7850. (93-94-16868)

A VENDRE ménage complet, aucune offre raisonnable refusée. Tél: 378-3404. (93-94-16872)

A VENDRE Beau set de chambre à coucher neuf fait à main, en bois naturel rouge, brun foncé, blanc, sans peinture ni teinture, avec les noueds ainsi que les 2 bureaux et le lit double faits de planchettes collées de même motif. Dans les magasins il n'y en a pas comme celui là. Venez le voir sans obligation de votre part au 1288 boul. Bouchard, Granby, tél: 372-5664 IDEAL POUR NOUVEAUX MARIÉS! (92-94-16812)

A VENDRE: un poêle "Nof-fat" et un réfrigérateur "Westinghouse", usagés. Tél. 372-9491. (92-93-16859)

A VENDRE: un poêle "Nof-fat" et un réfrigérateur "Westinghouse", usagés. Tél. 372-9491. (92-93-16859)

A VENDRE juko-box "Ami", 100 sélections, modèle 1971, très propre. Tél. 539-3488. (92-97-16858)

TRAILER-dompneur, 2 pi. en fer. Comme neuf. A très bon prix. Tél: (514) 546-7954 Acton Vale. (87-105-16753)

AUTO PLYMOUTH 1973, Seaspring, modèle sport, 5 passagers. Peinture neuve, en bonne condition. Bon prix. 1 seul propriétaire. S'ad: M. René Beaurogard, 362 Notre Dame, tél: 378-5736. (93-95-16890)

CHRYSLER 1964, bonne mécanique, \$250. Tél. 378-2217 après 6 h p.m. (92-93-16851)

AUTO Buick spécial, 1966, 4 portes, mécanique en bonne condition. Tél. 378-8986. (92-94-16836)

LINCOLN très propre, mécanique A-1 encore listé à \$1,200. laisserais pour \$750. Tél. (514) 548-2283. (87-93-16745)

TRIUMPH G.T. 6, Mark III, 1971, 34,000 milles am/fm, mécanique en parfaite condition. Tél: 535-6870. (88-105-16744)

A VENDRE ou à échanger payloader hough, modèle HH, reconstruit à neuf pour chargeur sur pont. Tél. 378-6604. (86-93-16725)

### 43- MOTO- CYCLETTES

MOTO YAMAHA 360cc, 1973, tél: 372-6739. (93-95-16877)

MOTO HONDA 70, CB 350CC, très propre, très bonne condition, prix \$400. S'adresser à 372-8204 ou à 376 ave. du Parc. (93-16880)

### 52- ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES 1ère et 2e hypothèque de \$1,000. à \$200,000. de \$50,000. à \$1,000,000. Taux courant Pour réparations, achats, etc. GUY GALLANT AGENT 105, BOUCHARD TEL: 372-1330 372-9030 (78-106-15541)

A VENDRE: surplus de sets de salon et sets de chambres neufs et usagés. Sets de cuisines, poêles et réfrigérateurs. S'ad: 378-1375 ou 378-1547. (93-94-16884)

Notre homme d'affaires,  
**Fiducie du Québec**  
le "Trust" des Caisses populaires

**GRANBY**  
Bungalow luxueux, situé dans un des plus beaux sites résidentiels, cette propriété comprend 12 pièces dont 5 chambres à coucher, garage et piscine chauffée, construction de qualité exceptionnelle, terrain bien paysagé 130x152.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**GRANBY**  
Chemin Waterloo, bungalow 7 pièces, 4 chambres, construction de qualité brique et déclin aluminium, garage et abri d'auto, jardin, foyer en métal, très propre et bien paysagé.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**GRANBY**  
Bungalow rue Douville, construction brique de qualité carré 29x43, 5 pièces, salle de séjour au sous-sol.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**GRANBY**  
Dans le canton, maison 2 logis 6 pièces, construction de qualité, brique, sous isolé pouvant être facilement finie, 100 x 100.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**GRANBY**  
Rue Vittie, maison 2 logis de 4 1/2 pièces, construction déclin de cèdre, très propre, bien paysagé, endroit tranquille. Prix \$21,000.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**GRANBY**  
Maison 4 logis de 4 1/2 pièces, construction brique, située près des Galeries de Granby, terrain bien aménagé, bonne valeur locative.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**BROMONT**  
Chalet suisse fini hiver-été, près du lac Bromont, comptant 5 pièces, terrain 125x200, sous-sol cimenté, bien paysagé.  
GILBERT MONAST, agent, 378-9844 ou 372-7963

**GRANBY (Canton)**  
Petit domaine, bungalow en pierre et clapboard de pin avec foyer, remise, ruisseau dame ainsi qu'un pont. Beaucoup d'arbres (pin), terrain 80,000 pi. de superficie.  
GASTON LACROIX, agent, 372-8571 ou 378-9844

**GRANBY**  
Rue St-Vincent, maison duplex en clapboard masonite, chassis aluminium, 2 logis 4 1/2 pièces en bonne condition, petit comptant, 1er quartier résidentiel. Prix raisonnable.  
J.G. MARQUIS, agent, 372-1694 ou 378-9844

**GRANBY**  
Rue Reynolds, 6 logis, brique, bâtie en 1970 rentabilité exceptionnelle, 1/3 comptant, hypothèque en vigueur.  
J.G. MARQUIS, agent, 372-1694 ou 378-9844  
QUE ce soit pour l'achat ou la vente de votre propriété ou commerce, venez nous consulter.  
BUREAU: 398 PRINCIPALE, GRANBY.  
Tél. 378-9844. (93-16915)



**Fiducie du Québec**  
COURTIER  
398, rue Principale, Granby.

**La CROIX-ROUGE**  
est toujours à l'oeuvre

Nous vous conseillons  
**NOS VOUTES FRIGORIFIQUES**  
pour entreposer vos fourrures  
Elles y passeront un été confortable

**Lafamme FOURRURE**

328, rue Principale Granby  
Tél.: 378-8484  
PROFITEZ DE L'ÉTÉ  
Faites remodeler vos fourrures et ECONOMISEZ!

# Annonces Classées

ACCEPTÉES LA VEILLE JUSQU'À 4h.00 P.M.

Granby: 372-5433  
Farnham: 293-5155

## 56— MUSIQUE ET INSTRUMENTS

A VENDRE: paire de colonnes de son "ESS", AMT-1. Tower à vendre. Tél. 372-2178 après 5 h p.m.

## 70— COURS PRIVES

DONNERAIS des leçons privés à des étudiants de l'élémentaire ou du secondaire 1 et 11. Tél. 372-2734 après 4 h p.m.

## COURS d'orgue par professeur diplômé.

Inf. 372-5722 (87-95-16777)

## 71— MAISONS MOBILES ROULOTTES

ROULOTTE de voyage "Bellevue", 1974, 26 1/2', n'a servi que quelques fois, à l'état de neuf. Payée \$6,600. Vendrais pour \$6,000. Cause de vente: achat d'une maison.

S'adresser: Camping Granby, chemin Robitaille, tél. 378-6793 ou 378-8597 (87-104-16754)

## A VENDRE roulotte Bellevue, 1974, 26 1/2 pi. Tél. après 5 h 30 à 378-1956.

## A VENDRE maison mobile Champlain 14 x 54, 1973, situé Camping Magenta Adamsville. Tél. 263-1658.

(93-99-16902)

## 73— ANIMAUX

SAMOYEVE enregistré, âgé de 6 semaines. Tél. 378-6808.

(93-95-16848)

## 74— DIVERS

STUDIO D'ORGUE 92 rue Centre, Granby. Tél. 372-5722

(87-95-16776)

## 76— ENTREPRENEURS

ARTISANT pour toute construction ou rénovation.

REJEAN ARES 4, rue Lambert

Tél. 539-0259

VIATEUR GAUTHIER 567 Des Frables

Waterloo

Tél. 539-1871

(86-105-16717)

RENOVATION Construction neuve, résidentielle ou commerciale, industrielle et forme.

Estimation gratuite. INFORMATIONS NORBERT PARENT CONSTRUCTION

82 rue Boitroux

Tél. 378-1389

AUSSI TERRAINS A VENDRE

(80-108-16538)

## DÉMÉNAGEMENT—MOVING

## DESMARIS TRANSPORT ENR.

384, PRINCIPALE, GRANBY 372-0331

Local — Longue distance "Pensez-y maintenant pour réservations de mai"

Assurance complète — Full insurance

EDDY 10 ANNEES D'EXPERIENCE

## CARTES PROFESSIONNELLES

## MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY

## AVOCATS

Jean Marquis, C.R. Nicole B. Jutras Jacques Guertin Aime Beaudry

50, rue CENTRE, GRANBY (Ouvret le soir sur rendez-vous)

TÉL. 372-5461

BUREAU DE ST-CESAI, 1124, rue UNION

Tel.: 469-2801 (84-112-16627)

## SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES GERARD A. SOUTHIÈRE DANIEL SOUTHIÈRE GILLES SOUTHIÈRE

EDIFICE PALACE 135 PRINCIPALE GRANBY (suites 24 et 25)

372-6637 (84-112-16620)

POUR DES RESULTATS RAPIDES N'ATTENDEZ PLUS.

TÉL. 372-5433

DEMANDEZ LES ANNONCES CLASSÉES

G.-D. Dallaire C.A. J.-P. Picotte C.A. L.-J. Alain C.A. A. Desautels C.A. Y. Brodeur C.A.

Y. Racine C.A. L. Dextrateur C.A.

TÉL. (514) 372-3347

C.P. 356

74, rue Court, Granby, Qué.

## Cowansville

## 14— APPARTEMENTS A LOUER

NOUVELLE ADMINISTRATION Château Neuf Bois (INVESTIM INC) LOGEMENTS A LOUER

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Chauffés, eau chaude fournie, à prix modique. Situés à 104 des Boulevards, Cowansville. Tél. 263-4081.

(102-119-16845)

## 16— LOGEMENTS A LOUER

LOGIS de 5 grandes pièces 1/2, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée. S'ad. 130 rue Brown, Cowansville, tél. 263-3165

(92-97-16827)

## 43— MOTO—CYCLETTES BICYCLETTES

MOTO SUZUKI à vendre, 125cc, 1974, moto cross, en très bonne condition. ATISSI à vendre manteau d'hiver pour dame 16 ans. Tél. 263-1315.

(93-94-16866)

## Farnham

## 16— LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis antenne communautaire. Libre 1er mai. Tél. 293-5461.

(93-106-16910)

## Waterloo

## 73— ANIMAUX

JEUNES taureaux ainsi que autres Hereford, à vendre, 1 an et plus. Pur sang non enregistré. Tél. 539-0227.

(93-99-16894)

## ATTENTION! GRANDE VENTE SPECIALE D'ANTIQUITES PAR ENCAN CHEZ

## LANGLOIS & FRERE

à St-Thomas-d'Aquin (sortie St-Hyacinthe) Dimanche, 6 avril 1975, à 12 h a.m. (midi)

Des centaines de pièces de tous genres seront vendues comprenant: lit de brass, mobilier de chambre en chêne sculpté, causeuse victorienne à roses, beaucoup de lampes à chaîne suspendues, poêle en fonte, plusieurs ensembles de pots à l'eau de couleurs différentes, vaisselier à vitre bombée, différentes patères à chapeaux, beaucoup de vaisselle carnavalesque, argenterie, bibelots, cadres, tiffany (plafonnier et sur table), horloges et une grande spécialité de meubles canadiens en pin comprenant: coffres, armoires, différents modèles, table à terrasse et autres, ainsi que plusieurs autres articles trop longs à énumérer. Local chauffé.

Pour informations, s'adresser à:

LANGLOIS & FRERES

Tél.: (1-514) 796-3695 (93-16874)

## EXCELLENTE OPPORTUNITÉ

Ouverture pour homme capable de rédiger bilan mensuel et rapports financiers pour industrie établie depuis près de 30 ans à Granby. Doit avoir de l'initiative et être parfait bilingue.

Téléphonez: 378-3951 pour rendez-vous.

(93-95-16870)

## DEMANDE DESSINATEUR INDUSTRIEL

Minimum 1 an d'expérience. Bilingue. Connaissances en mathématiques. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser au: Bureau du personnel, Simonds Cutting Tools Division, Wallace-Murray Canada Limitée 80, avenue Simonds, Granby, Québec J2G 7Z5

(93-95-16870)

## AVIS PUBLIC

est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

## PUBLIC NOTICE

is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEDFORD Province of Quebec Provincial Court District of Bedford No 11286. BOULAIS & COUTURE INC., plaintiffs vs ROLAND VERTEFEUILLE, defendant.

"A piece of land, of rectangular configuration, located in the Municipality of Rainville, on the southwest of Highway 40, known and described as being part of lot number one hundred eighty (Pt. lot No 180) on the official cadastre for the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham. Said piece of land measuring one hundred, twenty-five feet (125') in its northeast and southwest lines and two hundred feet (200') in its southeast and northwest lines. English measure and bounded as follows: On the northeast, by Highway 40; on the southeast, by another part of said lot number one hundred eighty (Pt. lot No 180) belonging to Mr. Roland Vertefeuille; on the southwest and on the northwest, by other parts of said lot number one hundred eighty (Pt. lot No 180). With a foundation erected thereon. As the whole now subsists with the active and passive, apparent and unapparent servitudes attaching to said property".

"A piece of land located in the Municipality of Rainville, on the southwest side of Highway 40, known and described as being part of lot number one hundred eighty (Pt. lot No 180) on the official cadastre for the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham. Said piece of land measuring seventy-five feet (75') in width by two hundred feet (200') in depth. English measure, is bounded as follows: On the northeast, by Highway 40, on the southeast, on the southwest and on the northwest by another part of said lot number one hundred eighty (Pt. lot No 180). The northwest corner of said piece of land is located at a distance of one hundred twenty-five feet (125') from the point of intersection of the north line of lot one hundred eighty (Pt. lot No 180) with the southwest line of Highway 40. With a house and other dependencies erected thereon. As the whole presently subsists with the active and passive, apparent and unapparent servitudes attaching to said immovable".

To be sold at the Missisquoi Registry Office, in Bedford, District of Bedford, on MONDAY, the TWENTY-FIRST day of APRIL 1975, at TWO o'clock in the afternoon. Cowansville, this 27th of February, 1975. 60256

Le shérif, Antonin Bourassa. (93-16881)

Antonin Bourassa. (93-16881)

2050, rue Brébeuf, app. 9, St-Hyacinthe, Qué. (93-16871)

## GRANDE VENTE RÉDUCTION DE 30 À 50% SUR TOUS LES TISSUS

Pour la confection de pantalons, vestons sports, robes, lingerie pour dame, rideaux, etc. Cette vente débute le 3 avril pour se terminer le 26 avril 1975

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 1 heure p.m. à 5 h 30 p.m.

Le samedi de 9 h a.m. à 1 h p.m.

BURLINGTON INDUSTRIES CANADA LTÉE RUE DORCHESTER, GRANBY (3-4-16876)

## Poursuite contre HFC

VANCOUVER PC —

Une procédure judiciaire a été intentée par le gouvernement de la Colombie-Britannique contre Household Finance Corp. pour pratiques trompeuses dans l'attribution de contrats de financement de ventes au détail.

Dans un bref déposé mardi à la Cour suprême de Colombie-Britannique, le directeur du service des pratiques commer-

ciales du gouvernement de Victoria allègue qu'entre le 6 juillet 1974 et le 31 décembre 1974, HFC a pris à son compte "certains contrats de financement de ventes de détaillants qui avaient convenu de ne pas informer leurs clients de tels arrangements, et a adopté une ligne de conduite destinée à empêcher les clients concernés d'être mis au courant de tels arrangements".

La demanderesse demande au tribunal de statuer sur la légitimité d'une telle conduite, compte-tenu de la loi provinciale de 1974 relative aux pratiques commerciales.

## ENCAN

pour JACQUES BERNARD à 2 milles de STE-MADELEINE en direction de ST-JEAN-BAPTISTE (cité Rouville) Samedi, le 5 avril 1975 à 1 heure précise

Sera vendu un BOV ROULANT de FERME comprenant: 3 TRACTEURS dont un Ford diesel No 4000 — NEUF, avec seulement 500 heures et chargeur sur le devant muni de pelle à neige et de fourche à fumier; un tracteur diesel Massey-Ferguson No 135 avec seulement 1300 heures d'usage, power steering et multi-puissance; et un tracteur International Super-C avec sarcelier; camion Chevrolet 3 1/2 tonnes, modèle 1965, avec bonne boîte de 16 pds; paire de chaînes à tracteur; char-ruée-déclencheuse Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3 pts; charrue Massey-Ferguson à 2 raies avec att. 3 pts; herse à rouleaux Massey-Ferguson 14 X 28 avec att. 3 pts; herse à disques, modèle semi-porté, 14 X 28 avec cylindre; herse à ressorts avec att. 3 pts; épandeur rotatif pour engrais chimique sur prise de force et avec att. 3 pts; semeuse International No 10, modèle semi-porté, à 13 disques combinée pour engrais chimique — comme NEUVE; rouleau de fer 2 sections; sarcelier Massey-Ferguson NEUF à 12 dents; machine à faire les sillons avec att. 3 pts; épandeur à fumier New Idea d'une capacité de 90 minutes; moulin à faucher International de 7 pds; râtelier de côté Acrobat avec att. 3 pts; coupe-foin (haybine) Oliver No 458 de 9 pds; presse à foin New Holland No 68 en bonne condition; voiture Tandem 8 X 20 avec montant à foin; voiture à 4 roues de 14 pds avec échelle; monte-balles Malco de 24 pds avec moteur; souffler à neige Forano NEUF de 6 pds; niveleuse Ford de 6 pds avec att. 3 pts; remorque à 2 roues; benne à moulée Victoria d'une capacité de 6 tonnes avec vis à grain et moteur — seulement 1 an d'usage; ski-doo Bombardier avec moteur 19 forces; réservoir 3000 gals; 50 châtis de couche-chaudes; 2 cages à matériel pour trucs; 3 éventails électriques; moteur General Electric NEUF de 10 forces; banc de scie; 30 sacs de phosphate; 500 balles de paille et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. CAUSE de l'ENCAN: ABANDON CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE

Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encan.

DANIEL PAUL-HUS Encanateur licencié

Tél.: 514 • 773-3666 ou 527-3666

2050, rue Brébeuf, app. 9, St-Hyacinthe, Qué. (93-16871)

## in memoriam



TETREAULT (M. Henri)

A Granby, le 1er avril, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Henri Tetreault, époux en premières noces de Joséphine Girard, en secondes noces de Valida Roger et en troisièmes noces de Arsélie Ballard, demeurant au 71, rue Court (Villa Bonheur). Les funérailles auront lieu le vendredi 4 avril. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J.-A. LeSieur 255, rue Principale

pour se rendre à l'église Saint-Benoît où le service sera célébré à 4 heures. Inhumation au cimetière Dufferin. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Georges Tetreault, North Adams, Mass; Mme Charles Huneault (Rose), Montréal; M. et Mme Charles Tetreault, Granby; M. et Mme Wilfrid Tetreault, Montréal; M. Emile Tetreault, Montréal; une belle-fille: Mme Marie-Louise Tetreault, L'Acadie; une belle-sœur: Mme Virginie Roger, Granby; ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

## AUBRY (M. Roch)

A Farnham, le 31 mars, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Roch Aubry, époux de Bernadette Droque, demeurant à Farnham. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 avril. Le convoi funéraire partira des salons funéraires F. & J.M. Désourdy, 205, rue Principale est, Farnham

pour se rendre à l'église Saint-Romuald, où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Henri LaPointe (Céline), de Bedford; M. et Mme Normand Saint-Pierre (Claire), de Saint-Hyacinthe; M. et Mme André Aubry, de l'Ange-Gardien; M. et Mme Bernard Aubry, de Longueuil; M. et Mme Jean Vachon (Rolande), de Black Lake; ses frères et sœurs, M. Félix Aubry, de Farnham; Soeur Jeanne Aubry, de La Présentation de Marie, de Weedon; M. et Mme Gabriel Aubry, de Montréal; Mme Eva Boucher, de Laprairie; ses beaux-frères et belles-sœurs, 13 petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

## PAPINEAU (Mme Gérard)

A l'hôpital Brome-Missisquoi, de Cowansville, le 2 avril, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Gérard Papineau, née Marie-Paule Viens, demeurant à Saint-Césaire. Les funérailles auront lieu le samedi 5 avril. Le convoi funéraire partira des salons Girardot & Ménard Ltée, 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Saint-François-Xavier, de Bromont, où le service sera célébré à 15 h 30. Inhumation au cimetière de Bromont. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Isidore Poirier (Laurette), de Bondville; M. et Mme Fabien Papineau, de Fulford; M. et Mme Delphis Piette (Reine des Neiges), de Granby; M. et Mme Jean-Marie Papineau, de Fulford; M. et Mme Joseph Papineau, de Saint-Pie de Bagot; Mlle Noëlla Papineau, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Rose Leduc, du Massachusset; Mme Malvina Papineau, de Granby; M. et Mme Philodore Desjardins, de Montréal; Mme Laura Papineau, de Saint-Albans, Vermont; M. Joseph Demers, de Holyoke, Massachusset; Mme Léa Papineau, de Granby; Mme Rose Papineau, de Granby; ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

Girardot & Ménard Ltée, 170, rue Dufferin Granby

## CARTES MORTUAIRES CARTES DE REMERCIEMENTS

Voyez notre catalogue PHOTO LAVIGNE 1, St-Joseph Granby

## Rita FLEURISTE

29, PRINCIPALE GRANBY 372-2881-2 TRIBUT FLORAL

## GIRARDOT & MENARD LTEE

DIRECTEURS DE FUNERAIRES BUR. 225 PRINCIPALE - GRANBY, QUE.

## FLEURS

POUR NAISSANCE MARIAGE NUPIAL RECEPTIONS MORTALITE

GILBERTE LOISELLE Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191

## VASTE CHOIX NOUVEAU POUR LE PRINTEMPS

Pour vous, qui désirez être à la mode. A VOIR: Ensemble-sport, "laver-porter", en tricot, à des prix défiant toute compétition. AUSTRI: Gilets et chemises "Aristocrat", garanties 100%.

DERNIER CRI DE LA MODE SUR

• MANTEAUX, HABITS, GEMISES, IMPERMEABLES, CHAPEAUX, ET SOULIERS.

AVIS AUX TRAVAILLEURS, AVONS DE TOUT EN MAGASIN POUR LE CHOIX DE VOS VÊTEMENTS À DURES ÉPREUVES.

• HABITS DE TRAVAIL et UNIFORMES pour la construction ou travaux de tous genres.

• JEANS et CHEMISES DE TRAVAIL "G.W.G." - CASQUES DE SÉCURITÉ

• COMBINAISONS "Over-all", • CACHE-POUSSIÈRE • BAVETTES "over-all"

• MANTEAUX DE PLUIE 100% à l'épreuve de l'eau, comme ceux employés par l'Hydro.

• BOTTINES DE TRAVAIL, approuvées, en cuir de première qualité, avec cap d'acier à l'épreuve des clous. Ne manquez pas cette offre. PRIX REG. \$45.95

EN GRAND SPÉCIAL: \$26.95

## VOTRE MAGASIN AU BON MARCHÉ

(SPÉCIALISTE DES UNIFORMES ET VÊTEMENTS FORTE POINTURE)

43, rue GUY GRANBY TÉL.: 378-2785 STATIONNEMENT GRATUIT



## Luc Roy FLEURISTE

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS 120, PRINCIPALE, GRANBY 372-5772

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 3 AVRIL 1975 — PAGE 15

## Du sérieux à... l'insolite

### De l'amour des mille-pattes

HAMBROUQ AFP — Les mille-pattes en ont au maximum deux cents soixante, telle est la conclusion de 70 savants qui participent depuis mercredi à Hambourg à un congrès de myriapodologie, la science des mille-pattes.

Les mille-pattes, qui vivent sur la terre depuis déjà plusieurs centaines de millions d'années, revêtent un grand intérêt pour les scientifiques, notamment en raison de leurs tissus défensifs bio-chimiques qui les protègent de leur ennemis, a indiqué l'organisateur du congrès, le professeur Otto Kraus, titulaire de la chaire de zoologie à l'université de Hambourg.

Les techniques amoureuses des mille-pattes ont également éveillé l'attention des savants, selon eux, certains mille-pattes ont des pattes munies d'une sorte de matière adhésive qui leur permet de se cramponner au corps lisse de leur partenaire féminine tandis que d'autres secrètent une substance qui étouffe les "dames".

### Nouvelles communications

PARIS Reuter — Le satellite de communications franco-allemand symphonie permettra d'établir jeudi une nouvelle liaison entre la France et le Canada dans le cadre de l'Exposition internationale des télécommunications.

Un programme inaugural de télévision en couleur en duplex entre Paris et Montréal réunira notamment MM. Gérard Pelletier et Achille Fould, ministre canadien des Communications et secrétaire d'Etat français aux Postes et Télécommunications. Les participants se pencheront notamment sur l'avenir des télécommunications.

### Une balle perdue

OTTAWA PC — Le corps du militaire Ian Patten arrivera au Canada samedi, a annoncé mercredi le ministère de la Défense.

Patten est le troisième Canadien membre de la Force des Nations unies à Chypre à avoir perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions depuis un an.

Il a été tué d'une balle perdue dans sa chambre d'hôtel à Nicosie.

Les funérailles auront lieu à London, Ontario. La date n'en est pas encore fixée.

### Un pilote de classe

GENEVE AP — La comtesse Lilly Coudenhove-Kalergi, qui fut la deuxième femme à obtenir son brevet de pilote en 1911, est morte lundi soir, à l'âge de 84 ans.

Féru d'aéronautique, la comtesse faisait partie, avant la guerre de 1914, du petit cercle des pionniers français de l'aviation.

Après la Deuxième Guerre mondiale alors qu'elle avait déjà un âge avancé, elle s'entraîna avec le pilote des glaciers Hermann Geiger au vol en montagne.

Née dans l'empire austro-hongrois, la comtesse Coudenhove-Kalergi a passé les huit dernières années de sa vie à Genève, où elle vivait dans un petit hôtel. Elle avait plus de 80 ans lorsqu'elle effectua son dernier vol.

### Peut-être témoin?

MONTREAL PC — Une autopsie, pratiquée sur le corps de Sharron Prior, mercredi, a démontré que l'adolescente de 13 ans a été violée, avant d'être battue à mort à l'aide d'un objet contondant.

La jeune fille avait quitté la demeure de ses parents, à Pointe-Saint-Charles, samedi soir, en disant qu'elle allait retrouver des amis au restaurant.

On a découvert son corps, trois jours plus tard, dans un terrain vague de Longueuil. C'est un oncle qui a pu identifier le cadavre mutilé, grâce à un signe de naissance au cou.

La police de Longueuil ne manque pas de faire le rapprochement entre cette affaire et l'agression dont une femme de 23 ans a été victime, samedi soir également, à peu près au même endroit.

# Trop de griefs non réglés et des décisions unilatérales de la direction ont provoqué le malaise du "Soleil"

Par HELENE ARCHAMBAULT

QUEBEC PC — Le malaise grandissant au sein de la salle de rédaction du quotidien québécois Le Soleil est motivé, selon la partie syndicale, par les décisions unilatérales de la direction qui introduit des changements majeurs à la politique établie, sans consultation préalable auprès des employés.

La goute qui a fait déborder le vase et qui aura permis au Syndicat des journalistes de Québec, affilié à la CSN, de mesurer son mécontentement depuis l'entrée en vigueur de la convention collective conclue à la fin d'août 1974, a été la suspension d'un journaliste qui a refusé d'accomplir un travail de traduction, jugeant cette tâche incompatible avec sa fonction.

Au cours d'une conférence de presse, donnée en fin d'après-midi mercredi, pendant la tenue d'une journée d'étude visant à évaluer le travail effectué par la nouvelle administration du Soleil, l'exécutif syndical a fait part des griefs accumulés depuis un an, à la suite de la vente du quotidien à M. Jacques Francoeur et après l'entrée en fonction du nouveau rédacteur en chef, M. Claude Beauchamps.

Les journalistes reprochent à la direction d'amoindrir la qualité de l'information au bénéfice de la rentabilité du journal.

On se souviendra qu'en août dernier, lors de la signature du contrat de travail présentement en vigueur, le Syndicat avait abandonné la bataille entreprise au chapitre du plancher d'emploi, c'est-à-dire qu'il renonçait à obtenir un droit de regard sur le nombre de journalistes

ouvrant dans la salle de rédaction.

Depuis, la nouvelle direction a insisté sur la polyvalence des journalistes et l'introduction de la semaine de quatre jours de travail a provoqué certain mécontentement parmi ceux-ci.

Dans un document préparé par l'exécutif syndical et étudié par les quelques 80 journalistes présents à l'assemblée spéciale de mercredi, on souligne abondamment les irrégularités causées par le "marketing" pratiqué au détriment d'une politique d'information.

On déplore le fait que Le Soleil ressemble de plus en plus au quotidien montréalais La Presse dans son contenu et dans sa présentation visuelle. Ce dernier, de préciser le président par intérim du Syndicat des journalistes, M. Marcel Collard, doit faire face à un autre type de concurrence, et dans un contexte différent de la ville de Québec.

"Nous voulons éviter d'uniformiser l'information sans tenir compte de l'image de la région et du public desservi par le journal", a-t-il poursuivi.

M. Collard d'autre part soupçonne le nouveau rédacteur en chef, M. Beauchamps, d'être mandaté pour briser les reins du Syndicat. "Je cois que la direction a sous-estimé la force syndicale", a-t-il commenté.

Il a par ailleurs fait allusion à la commission parlementaire sur la liberté de l'information qui a avorté sans qu'un rapport n'ait été produit sur le problème de la concentration de la presse. On se rappellera que la dite commission avait été instituée à la suite de la vente du Soleil à M. Francoeur, qu'on soupçonnait de représenter le monopole de presse de Power Cor-

poration, propriété de M. Paul Desmarais.

M. Dollard garde toutefois certains espoirs puisque le gouvernement Bourassa a évoqué la possibilité d'une législation sur les entreprises de presse lors de la lecture du discours du Trône, à l'ouverture de la session.

Quoiqu'il en soit, la réunion de mercredi, convoquée à la demande de 55 journalistes, aura permis l'exposé de 19 griefs accumulés par les syndiqués depuis un an. On accuse la direction de faire fi de la convention et des mécanismes normaux d'arbitrage.

"Le rédacteur en chef ne se cache pas pour affirmer qu'il peut agir à sa guise malgré les griefs puisés de toutes façons, cela ne change rien à ses décisions", lit-on dans le document de l'exécutif qui ajoute que le dernier jour de travail, en septembre 1974, a été soumis à l'arbitrage. Cette attitude a pour effet de rendre inefficace le seul recours défensif dont dispose le Syndicat des journalistes.

"De façon générale, souligne-t-on, le souci d'évaluer l'information avec les critères de prix de revient se traduit de la façon suivante:

— des événements sont complètement ignorés,

— les journalistes n'ont pas le temps d'approfondir leurs dossiers,

— l'information fonctionne au chronomètre.

Devant cet état de faits, l'exécutif syndical représentant les 96 journalistes du Soleil, a obtenu le mandat d'exiger de la direction:

— la création de postes de journalistes-traducteurs — que les journalistes assignés à des secteurs d'information soient avisés des événements relatifs à leur domaine et qu'ils aient la priorité dans la couverture de ces événements.

— que l'employeur reconnaisse la responsabilité du journaliste affecté à des dossiers particuliers à l'intérieur de son secteur de travail, sinon il devra motiver par écrit un relèvement de fonction du dit journaliste.

— que les heures d'entrée des employés affectés pendant le régime d'heures régulières soient établies en consultation avec les intéressés et que ces horaires soient soumis pour étude au Conseil de rédaction.

— Enfin, on demande de réactiver sur une base

hebdomadaire le Conseil de rédaction et qu'il soit élargi d'ici 15 jours par l'introduction de 3 personnes représentant le public et par l'adhésion de 2 nouveaux représentants des employés de la maison.

Rappelons que le Conseil de rédaction est un organisme consultatif dont le rôle s'apparente à celui du Conseil de Presse du Québec, mais dont la juridiction se limite au Soleil.

Ces cinq revendications devront être négociées d'ici le 5 mai avec la direction du journal.

La question des heures de travail, exécutés dans le cadre de la semaine des quatre jours, soulève le mécontentement, parce que les journalistes ne sont pas avisés lorsque surviennent des événements relatifs à leur secteur d'activité pendant leurs jours de congé. La couverture de l'actualité revient alors à d'autres reporters en poste, non spécialisés.

Interrogé à la suite du débrayage des journalistes mercredi, le rédacteur en chef du Soleil, M. Claude Beauchamps a préféré réserver ses commentaires sur la situation.

Il n'a pas non plus dévoilé ses intentions face à ce débrayage illégal des journalistes. On ne sait encore si les syndiqués devront assumer des mesures de représailles à la suite d'un arrêt de travail qu'il qualifient pour leur part de "légitime".

M. Beauchamps estime toutefois que la situation actuelle s'explique par la conversion d'une entreprise de type familial en une entreprise de type industriel.

"Les journalistes commencent simplement à réaliser que des changements sont faits", a-t-il conclu laconiquement.

Le Syndicat prétend pour sa part que le quotidien de libéral qu'il était, devient de plus en plus conservateur en ce qui a trait à la politique d'information. Il note que la rédaction est devenue un sous-service de la promotion commerciale, que l'intervention de M. Beauchamps dans la mise en page est continuelle, que la une est consacrée au fait divers, que l'information politique s'éparpille un peu partout dans le journal et que le secteur régional a perdu son importance.

## Vietnamiens et Cambodgiens Le Canada est prêt à ouvrir ses portes à certains réfugiés

OTTAWA PC — Le ministère canadien de l'Immigration est disposé à venir en aide aux réfugiés du sud-est asiatique en accordant une priorité dans l'étude de candidatures parvenues et désignées de sud-vietnamiens et de cambodgiens par des citoyens ou résidents canadiens.

Dans un communiqué remis hier à la presse, le ministre M. Robert Andras, a déclaré que le gouvernement accordera également une attention spéciale aux cas d'orphelins que des familles canadiennes désirent adopter.

Par ailleurs, le ministère de la main-d'oeuvre et de l'Immigration se tient prêt à collaborer avec le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés dans toute initiative d'envergure internationale qui pourra être entreprise dans le but de soulager la souffrance humaine au Vietnam.

Les mesures prises par le ministère s'ajoutent au programme d'aide de \$1.75 million annoncé le 27 mars par le ministre des Affaires extérieures.

Dans les cas d'émigration au Canada, la permission d'acquiescer le sud-Vietnam et le Cambodge est obtenue des gouvernements de ces pays par les représentants du Canada.

Le Canada a approuvé, mardi, l'émission de visas en faveur de 22 orphelins du Cambodge se trouvant à Saigon et l'on prévoit que ces enfants partiront pour le Canada dès que les préparatifs pour leur voyage auront été complétés.

Les citoyens canadiens ou les immigrants reçus qui désirent parrainer ou désigner pour fins d'immigration des parents qui se trouvent au Cambodge ou au Sud-Vietnam doivent communiquer avec le centre d'immigration du Canada le plus près de chez eux.

## L'Australie sauve 200 orphelins et

CANBERRA (AP) — Un appareil "Hercules" de l'armée de l'air australienne évacuera en direction de l'Australie 200 orphelins de guerre sud-vietnamiens, a annoncé, mercredi, dans un communiqué, le ministre du Travail et de l'Immigration, M. Clyde Cameron.

Le ministère a renoncé aux procédures administratives et aux formalités d'entrée pour 130 orphelins qui seront adoptés dans des foyers australiens.

Les 70 autres enfants, qui doivent rejoindre ultérieurement l'Europe, ne recevront qu'un visa d'entrée temporaire.

## les Etats-Unis évacuent 60 autres

SAIGON AP — Un DC-8 de la compagnie américaine de charters World Airways, avec à son bord 60 bébés vietnamiens orphelins de guerre, a quitté, mercredi soir, Saigon pour les Etats-Unis.

Auparavant, l'embarquement de 500 autres bébés vietnamiens avait été refusé. Selon M. Ed Daly, président de la World Airways, les autorités de Saigon avaient pourtant autorisé le départ de ces enfants à bord d'un charter. Mais l'ambassade des Etats-Unis a dissuadé les organismes humanitaires chargés des orphelins d'emprunter pour des raisons de sécurité, un appareil de la World Airways.

Un porte-parole de l'ambassade a démenti plus tard ces accusations, affirmant que les organismes qui sont en charge des enfants vietnamiens ont eux-mêmes pris la décision de ne pas partir.

Après que l'évacuation des 500 bébés eut été refusée, M. Daly parvint à réunir 60 enfants et à les mettre dans un DC-8 en route pour Oakland, Calif., via la base aérienne de Yokota au Japon et Honolulu.

**M CROISÉS T S**

PROBLEME 2068

1	F	R	I	S	E	P	A	R	L	E	R	
2	R	E	M	O	N	C	A	R	O	M	T	
3	A	N	E	L	A	R	E	T	I	E	A	
4	C	I	G	U	E	M	E	M	J	E		
5	F	A	B	L	I	A	T	I	L	S		
6	A	L	L	E	M	E	T	E	S			
7	L	E	L	A	M	I	N	E				
8	U	L	I	T	O	V	E	A	M			
9	C	O	V	T	E	V	R	E	V			
10	L	O	L	I	E	C	O	G	L	A	M	
11	T	E	R	A	I	A	R	I	A	N	T	
12	E	R	A	B	L	L	E	D	E	M	T	

PROBLEME 2069

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**HORIZONTEMENT**

1 — Caractère d'un homme difficile à émouvoir. — Nom familier de la pie.  
 2 — Affectionnées. — Guideur.  
 3 — Amoué de l'empereur Venceslas IV.  
 4 — Ventes, par l'ouvrier lui-même, des meubles qu'il a fabriqués. — Sorte de siège que l'on met sur le dos du cheval.  
 5 — Partisan de l'arianisme. — Article contracté.  
 6 — Adjectif possessif. — Savoir faire, habilité. — Art de lancer avec une arme.  
 7 — Reflet ondulé d'une étoffe moirée.  
 8 — Vase d'ornement. — Membre de la chambre des lords, en Angleterre.  
 9 — Possédé. — Novices, inexpérimentées.  
 10 — Arbre à bois fort dur. — Article. — Petit cube.  
 11 — Coupe malproprement de la viande. — Cadeau.  
 12 — Voyelles jumelles. — Action de donner de l'air (pl.).

**VERTICALEMENT**

1 — Sujet à des caprices. — Adjectif démonstratif.  
 2 — Plante rampante. — Habitation préparée par les abeilles.  
 3 — Colle légère, faite avec de l'amidon. — Interjection.  
 4 — Prison. — Conduira.  
 5 — Petit livre où sont résumées les parties essentielles d'une question. — Espèce de grand chat.  
 6 — Dieu de la guerre. — Exactitude inflexible.  
 7 — Difficile à entamer. — Adjectif possessif.  
 8 — Habitants. — Tumeur molle qui se développe à la pointe du jarret du cheval.  
 9 — Cheval d'Espagne. — Affection de la peau.  
 10 — Anneau de fer. — Commune de l'Ardèche. — Note de la gamme.  
 11 — Pronom démonstratif. — Laïque. — Chef-lieu d'arrondissement.  
 12 — Opinions fausses. — Direction.

**REÇU LE**

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

## Pour le salut du Québec Fabien Roy tente de regrouper tous les Créditistes intègres

QUEBEC PC — Le député créditiste de Beauce Sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, travaille actuellement à un "regroupement d'hommes politiques honnêtes, intègres et sérieux, derrière des principes communs, afin d'effectuer pour le Québec un redressement politique, économique et social qui s'impose".

Lors d'une entrevue accordée à Québec, M. Roy a reconnu que des démarches en ce sens avaient été entreprises par certaines personnes auprès du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Selon M. Roy, "il faut se placer au-dessus des forces politiques partisans dans la situation actuelle au Québec".

"Si chaque formation politique tente de tirer la couverture de son côté et si chaque homme politique cherche à sauver son parti plutôt que le Québec, le gouvernement actuel sera encore là à la fin du siècle", a dit M. Roy.

Interrogé sur son avenir, politique, le député de Beauce sud a expliqué qu'il n'entend pas se présenter comme indépendant lors des prochaines élections générales au Québec.

Un député indépendant n'a pratiquement aucun statut à l'assemblée nationale, en vertu de la loi de la législature et du règlement de la Chambre, a affirmé M. Roy.

Un tel député ne peut en effet parler en troisième lecture sur un projet de loi, ni lors d'un débat d'urgence. Il n'a pas non plus de budget de recherches. "Être député indépendant n'est pas une formule acceptable pour un député qui veut oeuvrer au bien du Québec", estime M. Roy.

Enfin, le député de Beauce sud n'entend pas mener de polémique avec le président du ralliement créditiste, M. Laurent Legault, au sujet de l'opportunité de tenir un congrès au leadership en mai prochain.

"Je ne veux pas mener de polémique avec M. Legault, pour qu'on dise que la chicane est encore prise chez les créditistes", a dit M. Roy. Mais ayant été président du parti

**GARAGE**

# DELORME & FILS INC.

**STE-BRIGIDE CTÉ D'IBERVILLE QUÉ. TÉL. 293-5347**

**1975. DUR EN DODGE**

Toutes les caractéristiques et toutes les illustrations de produits sont fondées sur une information d'autorité. Bien qu'au moment de la publication autorisée, les descriptions soient jugées véridiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Dans les illustrations de produits, certaines pièces d'équipement sont accessoires à frais supplémentaires. Chrysler Canada Limitée se réserve le droit d'apporter de temps à autre, sans préavis et sans obligation de sa part, des changements aux prix, aux caractéristiques, aux couleurs et aux matériaux, de même que de changer certains modèles ou d'en abandonner la production.

**LE GÉNIE MÉCANIQUE MINUTIEUX... C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE**

**Dodge CHRYSLER Camions Dodge**

VENTE-SERVICE

**CHRYSLER CANADA LTÉE**